

RAPPORT FINANCIER 2011



Sommaire

	Pages
Attestation de la personne physique responsable du rapport financier annuel.....	2
Rapport d'activité 2011.....	3
Communiqués de presse.....	17
Comptes consolidés 2011.....	27
Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....	91
Comptes individuels 2011.....	95
Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes individuels.....	110
Rapport semestriel d'activité.....	114
Comptes consolidés semestriels condensés.....	118
Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes.....	132
Rapport du Président du Conseil d'administration.....	136
Rapport des Commissaires aux Comptes.....	151
Honoraires des Commissaires aux Comptes.....	155

Déclaration de la personne physique qui assume la responsabilité du rapport financier annuel

Paris, le 26 avril 2012

En ma qualité de Directeur financier de VIEL & Cie, j'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Catherine Nini

Directeur Financier



VIEL & Cie
Rapport d'activité



VIEL & Cie exerce un métier d'investisseur et d'actionnaire long terme pour accompagner le développement de sociétés dans le secteur de la Finance en France et surtout à l'étranger. VIEL & Cie est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées.

VIEL & Cie consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont :

- **l'intermédiation financière professionnelle** au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 67,18 % par VIEL & Cie et représentant 96,3 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe,
- **la finance en ligne** au travers de Bourse Direct, société cotée sur Nyse-Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 70,44 %,
- **la banque privée**, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.

Analyse de l'activité



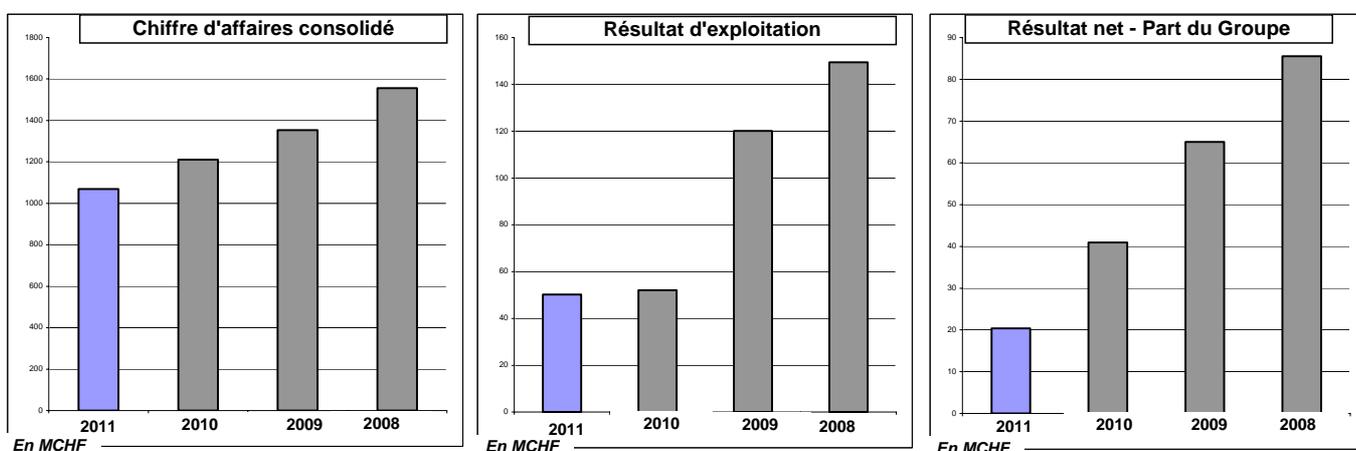
Pôle d'intermédiation professionnelle

Le chiffre d'affaires de Compagnie Financière Tradition au titre de l'exercice 2011 s'établit à 1 069,2 millions de francs suisses contre 1 210,4 millions sur l'exercice clos le 31 décembre 2010, soit un recul de 11,7 % à taux de change constants et de 0,3 % à taux de change courants.

La société représente 96,3 % du chiffre d'affaires consolidé de VIEL & Cie en 2011.

Le résultat net consolidé de Compagnie Financière Tradition s'établit à 26,6 millions de francs suisses, contre 50,3 millions de francs suisses en 2010.

Chiffres clés de Compagnie Financière Tradition



Pôle de finance en ligne

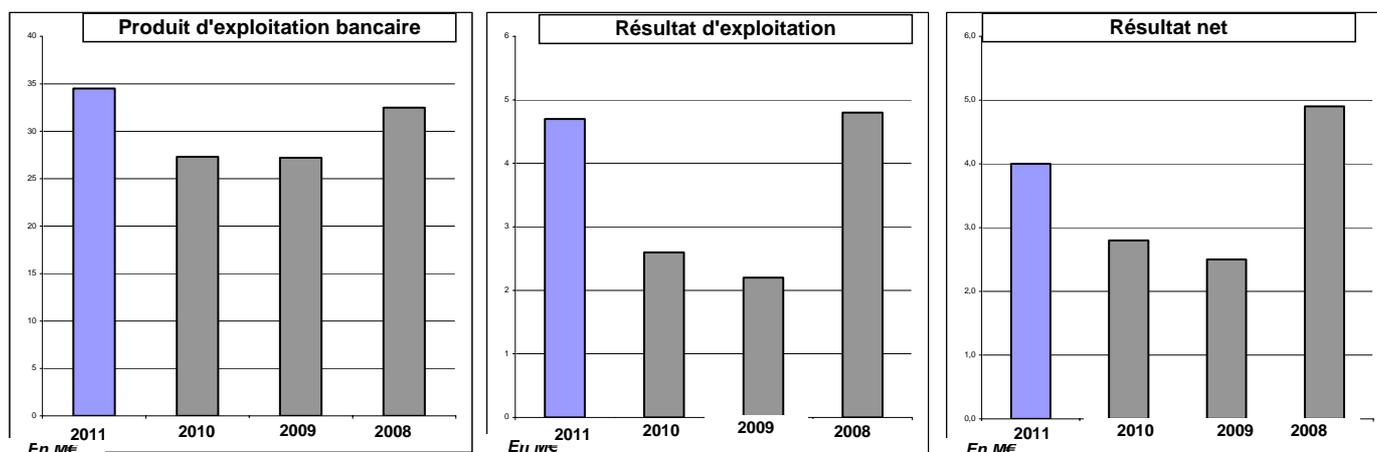


En 2011, Bourse Direct a connu une forte accélération de son développement marquée par le recrutement de nombreux nouveaux clients et un accroissement important de sa part de marché sur le secteur de la bourse en ligne. Bourse Direct se positionne comme un acteur majeur dans son secteur avec une offre tarifaire très compétitive et une large gamme de produits et de services dédiés à sa clientèle.

Dans un marché boursier encore fortement déprimé et en baisse en 2011, Bourse Direct a augmenté de façon significative sa part de marché sur le secteur, passant de 15 % sur l'année 2010 à 24,4 % sur l'année 2011 (pour terminer à 29,2 % en décembre 2011). La société enregistre près de 60 000 comptes de clients en fin d'année et la marge d'exploitation, calculée sur le produit net bancaire s'inscrit à 17,2 % du PNB.

En 2011, Bourse Direct a enregistré un chiffre d'affaires en croissance de plus de 26 % par rapport à 2010 et affiche un résultat net de 4,0 millions d'euros en 2011, contre 2,8 millions en 2010.

Chiffres clés de Bourse Direct



Pôle de Banque privée



A fin 2011, les activités du groupe SwissLife Banque Privée regroupent près 2,7 milliards d'euros de conservation pour la clientèle en gestion ainsi qu'une activité de conservation comportant 18,6 milliards d'euros de dépôts.

Ce pôle d'activité enregistre un produit net bancaire de 28,3 millions d'euros en 2011 contre 31,5 millions d'euros en 2010. La politique de développement engagée a permis de dégager une marge nette de plus de 11 % en 2011.

Données consolidées

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint 900,2 millions d'euros en 2011, contre 902,2 millions d'euros en 2010, en baisse de 0,2 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires s'inscrit en hausse de 1,1 %.

La répartition par secteur d'activité et zone géographique du chiffre d'affaires consolidé de VIEL & Cie s'analyse comme suit :

En millions d'euros	Intermédiation professionnelle		Bourse en ligne		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Europe	401,9	397,4	33,7	26,6	435,6	424,0
Amériques	245,5	262,5	-	-	245,5	262,5
Asie - Pacifique	219,1	215,7	-	-	219,1	215,7
Total	866,5	875,6	33,7	26,6	900,2	902,2

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 10,5 millions d'euros principalement constitués de primes d'assurance et d'écart d'acquisition négatifs sur des acquisitions de titres de filiales. En 2010, une plus-value d'un montant brut de 23 millions d'euros avait été constatée lors de la cession d'un immeuble du Groupe.

Le résultat d'exploitation de VIEL & Cie s'établit à 47,5 millions d'euros en 2011

Les charges d'exploitation, d'un montant de 863,2 millions d'euros en 2011 sont en légère baisse par rapport à l'année 2010 et sont principalement constituées de charges de personnel, de frais de télécommunications et d'information financière, et de frais de représentations et de marketing des filiales opérationnelles de VIEL & Cie.

Le résultat d'exploitation consolidé de VIEL & Cie s'élève à 47,5 millions d'euros en 2011, contre 58,0 millions d'euros en 2010 soit une baisse de 18,2 %.

VIEL & Cie enregistre un résultat courant avant impôt d'un montant de 43,6 millions d'euros, contre 68,8 millions d'euros en 2010

Le résultat financier net est négatif à hauteur de 5,2 millions d'euros en 2011 (-6,9 millions d'euros en 2010)

La charge d'impôt consolidée constatée en 2011 s'établit à 16,5 millions d'euros, contre 14,2 millions d'euros en 2010, soit 37,8 % du résultat courant avant impôt (20,6 % en 2010). En 2010, les éléments exceptionnels constatés dans le résultat bénéficiaient d'un faible taux d'imposition, ce qui explique la faible charge d'impôt de cet exercice 2010.

Résultat net consolidé de 27,1 millions d'euros en 2011.

VIEL & Cie enregistre un résultat net consolidé de 27,1 millions d'euros contre 54,6 millions d'euros en 2010. Les intérêts minoritaires s'établissent à 10,9 millions d'euros contre 16,2 millions d'euros en 2010.

Le résultat net - part du groupe s'inscrit à 16,2 millions d'euros en 2011 contre 38,4 millions d'euros en 2010.

Les capitaux propres consolidés de VIEL & Cie s'établissent à 423,6 millions d'euros contre 415,2 millions d'euros en 2010, dont 284,0 millions d'euros pour la part du Groupe après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

Evénements importants de l'exercice 2011

Dans la perspective des évolutions réglementaires futures, Compagnie Financière Tradition a développé et déployé sa plateforme de négociation Trad-X avec le soutien de plusieurs banques. À ce jour, onze banques dont BNP Paribas, Citi, Credit Suisse, Goldman Sachs, HSBC, Morgan Stanley, Nomura, Société Générale, Royal Bank of Scotland et UBS ont accepté de lui fournir des prix bidirectionnels en streaming. Plus qu'une plateforme destinée exclusivement à la négociation électronique, Trad-X est le prolongement logique des services d'intermédiation à la voix du Groupe, en symbiose avec l'activité voix. Conçue en concertation avec les acteurs du marché, cette plateforme permet une saisie des ordres hybride ou entièrement électronique. Elle pourra être adaptée à toutes les devises et à tous les produits de taux.

Trad-X s'inscrit parfaitement dans la stratégie du Groupe : développer de manière proactive avec ses clients des solutions de négociation mondiales, conformes aux réglementations qui se dessinent, le cas échéant en nouant des partenariats avec eux. Le Groupe compte offrir des capacités d'exécution hybrides modulables dans toute sa gamme de produits et étendre ses capacités électroniques à d'autres fuseaux horaires et instruments.

Trad-X est pleinement opérationnelle pour les swaps de taux d'intérêt en euros depuis sa mise en service le 19 mai 2011. Son chiffre d'affaires et ses charges sont constatés dans le résultat de la région Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Risques pour l'exercice à venir

L'année 2011 a été marquée par un retour des turbulences financières, particulièrement en zone euro. Cette tendance a résulté d'une incertitude sur le périmètre de la zone euro en raison notamment des interrogations sur la solvabilité des Etats européens et de la crise des dettes souveraines qui en a résulté.

Il est fort probable que ces thèmes resteront d'actualité en 2012, et que les marchés financiers connaîtront des périodes de fortes incertitudes.

Principales transactions avec les parties liées

Aucune nouvelle transaction n'est intervenue au cours de l'exercice 2011.

L'impact financier de ces opérations est présenté en note 27 de l'annexe aux comptes consolidés.

Perspectives

L'activité des filiales opérationnelles de VIEL & Cie sur janvier/février 2012 est stable à cours de change constant. En 2012, la Société entend poursuivre le développement technologique de ses filiales notamment au travers du déploiement de la plate-forme Trad-X pour le courtage électronique sur les swaps de taux d'intérêt dans le cadre de l'activité professionnelle, et de nouveaux outils de « trading » destinés aux clients particuliers de Bourse Direct.

Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

La structure du capital de la Société est décrite dans le présent document. La Société a un actionnaire majoritaire à hauteur de 53,22 % du capital social et 73,49 % des droits de vote (compte tenu du droit de vote double et des actions autodétenues dépourvues du droit de vote), ce qui est susceptible de limiter le succès d'une éventuelle offre publique sur la Société sans l'accord de cet actionnaire.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il existe en revanche un mécanisme de vote double prévu par les statuts.

Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance figurent en page 4 du présent rapport (voir commentaire ci-dessus).

Il n'existe pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux à la connaissance de la Société, en dehors des droits de vote double.

Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel.

Il n'existe pas d'accord entre actionnaires en cours dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société sont le reflet des dispositions légales et figurent dans les statuts de la Société.

Les pouvoirs du Conseil d'administration sont le reflet des dispositions légales et figurent dans les statuts de la Société.

Le Conseil d'administration a, en outre, été autorisé par l'Assemblée générale à racheter les actions de la Société dans la limite de 10 % du capital, d'annuler les actions dans la limite de 10 % du capital social et bénéficie des délégations telles qu'exposées dans le présent rapport. Il est proposé à l'Assemblée générale de déléguer au Conseil d'administration les autorisations financières décrites en page 5 et suivantes du présent rapport, incluant l'émission de bons d'offre.

Le contrat de prêt souscrit en 2011, et présenté dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés prévoit l'exigibilité immédiate des sommes restant dues en cas de changement de contrôle de la Société.

Il n'y a pas d'accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés de la Société, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Par ailleurs, la Société détient indirectement des participations majoritaires ou minoritaires dans des entreprises d'investissement et un établissement de crédit, français et étrangères, dans lesquelles le franchissement de certains seuils, même indirectement, est susceptible de faire l'objet de déclaration ou d'autorisation des autorités locales.

Opérations réalisées par les dirigeants

Conformément à l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, il n'y a eu aucune opération mentionnée à l'article L621-18-2 du Code monétaire et financier réalisée au cours du dernier exercice, déclarée à la Société.

Autorisations financières

Délégations

En application des dispositions de l'article L.225-100, al.7 du Code du Commerce, un tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en cours de validité et leur utilisation au cours de l'exercice 2011 est présenté ci-dessous :

Type de délégation	AGE	Echéance	Montant autorisé	Utilisation en 2011	Autorisations résiduelles
Augmentation de capital (délégation globale avec maintien du DPS)	17-juin-11	AGO 2013	€10 000 000	-	€10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)	03-juin-10	août-12	€10 000 000	-	€10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS-Art-L411-2,II CMF)	03-juin-10	août-12	€10 000 000	-	€10 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	03-juin-10	AGO 2012	€5 000 000	-	€5 000 000
Augmentation de capital par émission de BSA (avec maintien du DPS)	17-juin-11	août-13	€30 000 000	-	€30 000 000
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, existantes ou à créer	17-juin-11	août-13	€1 522 842	€5 000	€1 517 842
Augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)	17-juin-11	déc-12	€10 000 000	-	€10 000 000
Augmentation de capital (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions)	04-juin-09	août-12	€1 522 842	€559 440	€963 402
Réduction de capital (annulation d'actions)	17-juin-11	AGO 2012	€1 522 842	-	€1 522 842

Les trois délégations suivantes sont globalement plafonnées à €20 000 000

- augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)
- augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)
- augmentation de capital par incorporation de réserves

Rémunération des mandataires sociaux

La Présidence du Conseil de VIEL & Cie a été assurée pendant l'exercice 2011 par M. Georges Pauget. Monsieur Georges Pauget a démissionné de son mandat en mars 2012. M. Patrick Combes alors Directeur Général de la Société a été nommé Président du Conseil.

En 2011, Monsieur Georges Pauget a perçu une rémunération de 480 000 euros au titre de son mandat de Président du Conseil.

Le Président* Directeur Général de la Société à la date de rédaction de ce document, a perçu au titre de l'exercice 2011, 315 064 euros de rémunération fixe versée par VIEL et Compagnie Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, ainsi que des jetons de présence pour un montant de 10 000 euros de VIEL & Cie, et 7 622,45 euros de VIEL et Compagnie Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie.

Le Président* Directeur Général ne bénéficie au 31 décembre 2011 d'aucun plan d'options de souscription d'actions.

Le Président* Directeur Général bénéficiait également au 31 décembre 2011 de 266 000 options de souscription d'actions de la société Compagnie Financière Tradition SA, filiale indirecte de VIEL & Cie, dont les caractéristiques sont les suivantes :

** M. Patrick Combes a été nommé Président du Conseil en mars 2012. Au cours de l'année 2011 il occupait la fonction de Directeur Général de VIEL & Cie.*

	Nombre d'actions de 2,5 CHF de nominal	Augmentation de capital potentielle en CHF	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en CHF
Plan du 10/03/2000	266 000	665 000	88 800 titres le 10.03.01 88 800 titres le 10.03.02 88 400 titres le 10.03.03	09.03.12	60

Ces options sont devenues caduques le 10 mars 2012.

Madame Catherine Nini bénéficie au 31 décembre 2011 d'options de souscription d'actions dont les caractéristiques sont les suivantes :

	Nombre d'actions de 0,2 EUR de nominal	Augmentation de capital potentielle en EUR	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en EUR
Plan du 15/09/2000	50 400	10 080	15.09.2004	15.09.2014	4,78
Plan du 03/01/2006	150 000	30 000	03.01.2008	02.01.2018	3,42

La rémunération versée aux mandataires sociaux est la suivante :

	Fonction et rémunération	Durée du mandat	Autres mandats	Jetons de présence
Patrick Combes	<i>Président*Directeur Général,</i> 315 064 euros versés par VIEL et Compagnie Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, en rémunération fixe	Renouvelé le 3 juin 2009 pour une durée de six ans.	Président Directeur Général de VIEL et Compagnie Finance, Président du Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA (Suisse), Président du Conseil d'administration de Financière Vermeer NV (Pays-Bas), Administrateur de SwissLife Banque Privée, Administrateur de Verbalys, Administrateur de Bourse Direct, Président de la SAS La Compagnie Vendôme, Gérant de la SCI VIEL Foch, Gérant de la SCI de Vaullongue, Gérant de Immobilier, Administrateur de Axiom Corporate Finance	10 000 euros versés par VIEL & Cie et 7 622 euros versés par VIEL et Compagnie Finance
Christian Baillet	<i>Administrateur.</i>	Depuis le 20 juin 2005 pour une durée de six ans.	Président de la SAS Anglo-Française, Vice-Président de QUILVEST SWITZERLAND (Suisse), de QUILVEST (Luxembourg), Membre du Conseil de surveillance de la SA QUILVEST BANQUE PRIVEE, Gérant de la SCI FONDATION BEMBERG, TEROLD SARL (Luxembourg), Administrateur de QUILVEST EUROPE SA (Luxembourg), Bourse Direct, VIEL ET COMPAGNIE FINANCE, BELHYPERION (Belgique), QS ITALY (Luxembourg), QUILVEST EUROPEAN PARTNERS (Luxembourg), QS GEO (Luxembourg), QS Italy (Luxembourg), QS LUXEMBOURG SERVICES (Luxembourg), QS WEALTH MANAGEMENT (Luxembourg), CBP QUILVEST (Luxembourg), ARCONAS (Luxembourg), QUILVEST EUROPEAN INVESTMENT CORP (Luxembourg), COMPAGNIE GENERALE DE PARTICIPATIONS (Luxembourg), BARKINGSIDE (Luxembourg), OTITO PROPERTIES (Luxembourg).	10 000 euros versés par VIEL & Cie, 7 622 euros versés par VIEL et Compagnie Finance, 18 926 euros au titre des jetons de présence et 18 926 euros à titre de participation aux Comités d'audit et Comités des rémunérations versés par les sociétés contrôlées.
Jean-Marie Descarpentries	<i>Administrateur.</i>	Depuis le 20 juin 2005 pour une durée de six ans.	Président du Conseil de Surveillance de GINGER (France), Président de la FNEGE (France), FONDACT (France), Membre du Conseil Supérieur de la Participation (France), Administrateur de Assurances et Conseils St-Honoré (France), Banque de Vizille (France), Completel (Pays-Bas), Compagnie Financière Tradition SA (Suisse), Censeur de Parsys (France), Cabasse (France), Membre du Conseil stratégique de Bolloré (France), Secor (France), Membre de l'Advisory Board de British Telecom Services (Royaume-Uni), Celerant Consulting (Royaume-Uni).	10 000 euros versé par VIEL & Cie, 18 926 euros au titre des jetons de présence et 12 618 euros au titre du comité d'audit versés par les sociétés contrôlées.
Dominique Langlois	<i>Administrateur.</i>	Depuis le 20 juin 2005 pour une durée de six ans.	Administrateur de GTI, TFI, EIM Espagne.	10 000 euros versés par VIEL & Cie.
Catherine NINI	<i>Administrateur.</i> 80 000 euros versés par Bourse Direct au titre de son mandat de Président du Conseil d'administration, et 201 556 versés par le GIE VIEL Gestion	Depuis le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.	Administrateur d'E-VIEL, Administrateur d'Arpège Finances, Administrateur de SwissLife Banque Privée, Administrateur de SwissLife Gestion Privée, Administrateur de VIEL & Cie, Président Directeur Général de Bourse Direct, Directeur Général Délégué de VIEL et Compagnie Finance, Directeur Financier de VIEL & Cie.	-

* M. Patrick Combes a été nommé Président du Conseil en mars 2012. Au cours de l'année 2011 il occupait la fonction de Directeur Général de VIEL & Cie.

Autorisation d'émissions d'actions gratuites

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous précisons que 20 000 actions gratuites ont été accordées à un collaborateur du Groupe, en vertu du plan du 29 mars 2011.

Information concernant les titres autodétenus

Au cours de l'exercice 2011, VIEL & Cie n'a pas utilisé l'autorisation d'acquisition de ses propres titres. Au 31 décembre 2011, VIEL & Cie détient 9,26% de son capital, soit 7 096 996 actions.

Informations concernant les dividendes

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants ont été distribués :

- un dividende a été distribué en juillet 2011 au titre du résultat de l'exercice 2010 d'un montant de 0,15 euro par titre, soit d'un montant total de 11 421 313,50 euros.
- un dividende a été distribué en juillet 2010 au titre du résultat de l'exercice 2009 d'un montant de 0,15 euro par titre, soit d'un montant total de 10 307 264,10 euros.
- un dividende a été distribué en juillet 2009 au titre du résultat de l'exercice 2008 d'un montant de 0,15 euro par titre, soit d'un montant total de 9 809 684,10 euros.

Information concernant la présentation des comptes consolidés

VIEL & Cie, dans son rôle d'investisseur, dispose d'un système d'information et de reporting interne fondé sur une approche par métier, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe qui présente des profils de risques globalement homogènes.

Afin de présenter une information financière en adéquation avec le système de reporting interne, VIEL & Cie présente donc son information sectorielle selon trois secteurs, que sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition SA, la bourse en ligne avec Bourse Direct, et la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée.

Investissements de l'exercice

Au 31 décembre 2011, VIEL & Cie détient 67,18 % du capital de Compagnie Financière Tradition SA, contre 67,78 % en début d'exercice, et 70,44 % du capital de Bourse Direct, contre 68,27 % au 31 décembre 2010.

Principaux facteurs de risque

Les risques encourus spécifiquement par les sociétés contrôlées exposent VIEL & Cie indirectement en tant qu'actionnaire majoritaire. Sont exposés ci-après les principaux risques dans la mesure où ils peuvent avoir un impact sur la valeur des investissements concernés. Chaque filiale opérationnelle dispose de son entière autonomie de gestion, mais présente un reporting financier régulier à VIEL & Cie.

Ces filiales opérationnelles sont principalement exposées aux risques suivants :

- risque de crédit et de contrepartie,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque opérationnel.

Le Conseil d'administration a la responsabilité ultime d'établir les principes de gestion du risque du Groupe et d'exercer la haute surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est de surveiller le système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue régulièrement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogène selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (E-Front) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels et de la mise en place progressive d'une méthode avancée pour la détermination de l'impact des risques opérationnels au sein du Groupe.

Risque de crédit et de contrepartie

VIEL & Cie en tant que Société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitame (filiale de Compagnie Financière Tradition) et pour Bourse Direct.

L'intermédiation professionnelle : Compagnie Financière Tradition

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des provisions pour pertes de valeur sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Chez Compagnie Financière Tradition, un Comité de crédit composé de trois membres du département des risques et du responsable des risques de l'entité opérationnelle concernée

est en charge de la détermination des limites de contreparties pour l'activité en principal. Le département des risques est une fonction indépendante, rapportant directement au Président du Conseil d'administration.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlements d'espèces contre livraison de titres, au travers de chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de trois jours, pendant lesquels les activités opérationnelles sont exposées à un risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit ; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire etc. ...) ; lorsque qu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition SA calcule un rating interne, selon une méthodologie acquise auprès de Standard and Poor's. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités, ainsi que leur liquidité, sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition SA, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées, selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'évènements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types d'industrie, etc. ...). Les expositions se concentrent sur des institutions financières régulées, notées «investment grade ».

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. A cet effet, Compagnie Financière Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition (London Clearing) Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe en Europe. Tradition Asiel Securities Inc., société du Groupe aux Etats-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux Etats-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation, anciennement GSCC, Government Securities Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'Etat américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie ; la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

La bourse en ligne : Bourse Direct

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte espèces ; à ce titre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la Société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société s'assure régulièrement que les décisions sont

observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

Risque de liquidité

VIEL & Cie doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. VIEL & Cie gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre VIEL & Cie et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité est également représenté par des difficultés que des filiales rencontreraient pour honorer leurs obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, le Groupe divise ce risque en deux catégories. Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité du Groupe à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché – par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation au Groupe. Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra-journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, le Groupe veille à ce que ses filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du Groupe établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité. Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales ; ces fonds sont transférés aux sociétés holdings du Groupe, qui déterminent et gèrent les besoins en fonds de roulement ou de trésorerie structurelle. Au niveau des sociétés holdings, le Groupe a établi une série de facilités de caisse et de lignes de crédit (décrits à la Note 20) qui conforte sa situation de trésorerie et sa capacité de gestion des risques de liquidité.

En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et rapidement disponibles.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Risque de change

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

La politique du Groupe en termes de couverture du risque de change ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la quasi totalité de la dette financière à long terme à taux variable fait l'objet d'une couverture au moyen de swap de taux d'intérêt. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction Générale.

Risques liés à une stratégie de partenariat

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, VIEL & Cie a depuis de nombreuses années privilégié une position majoritaire au capital de ses participations. En 2007, VIEL & Cie a procédé à un investissement en partenariat avec un autre établissement. Afin de protéger ses intérêts dans cet investissement, VIEL & Cie a mis en place un pacte d'actionnaires.

Risque opérationnel lié aux participations contrôlées

Le risque opérationnel résulte de l'inadéquation ou de la défaillance d'un processus, de personnes, de systèmes internes ou d'évènements externes. Le risque opérationnel est segmenté selon les recommandations du Comité de Bâle. Les risques opérationnels sont cartographiés, et quantifiés selon leurs fréquences et leurs sévérités ; le Groupe a décidé de se concentrer sur les risques évalués comme critiques ou significatifs par un panel interne d'experts métier.

Par ailleurs, afin d'apprécier et de maîtriser l'exposition aux risques opérationnels, le Groupe a mis en place une structure de collecte des pertes supportée par un logiciel dédié.

Activités en matière de recherche et développement

Bourse Direct, filiale de VIEL & Cie, produit de la recherche au travers d'une équipe spécialiste de nouvelle technologie applicable au métier de la bourse en ligne. Dans le cadre de ces travaux, Bourse Direct bénéficie du crédit impôt recherche.

Structure financière et utilisation d'instruments financiers

Chacune des filiales opérationnelles de VIEL & Cie veille à disposer en permanence d'un montant de trésorerie lui permettant de faire face aux besoins en fonds de roulement liés à leurs activités, ainsi qu'aux différentes orientations stratégiques du Groupe.

Au 31 décembre 2011, VIEL & Cie est endettée à hauteur de € 150 992 000, sur des échéances allant de 1 à 5 ans, et dispose par ailleurs d'une trésorerie immédiatement disponible de €96 180 000. La trésorerie consolidée s'établit à €450 503 000 ; avec un endettement consolidé de €284 928 000, le Groupe affiche une situation financière solide, avec une trésorerie nette positive de € 169 799 000.

Les emprunts bancaires de VIEL & Cie sont soumis à des clauses de remboursement anticipé ; le Groupe doit respecter certains ratios fixés contractuellement, portant notamment sur le niveau d'endettement du Groupe par rapport à sa trésorerie consolidée, ou sur le niveau des charges financières. Avec une trésorerie nette positive, le Groupe respecte ces ratios au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de sa dette, VIEL & Cie et sa filiale Compagnie Financière Tradition SA utilisent des instruments de couverture ; des swaps de taux d'intérêt au 31 décembre 2011 parfaitement adossés en terme de nominal et d'échéance aux dettes dont ils couvrent le risque de taux, et répondent aux caractéristiques des instruments de couverture selon la norme IAS 39. Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction.

Information sur les fournisseurs

Au 31 décembre 2011

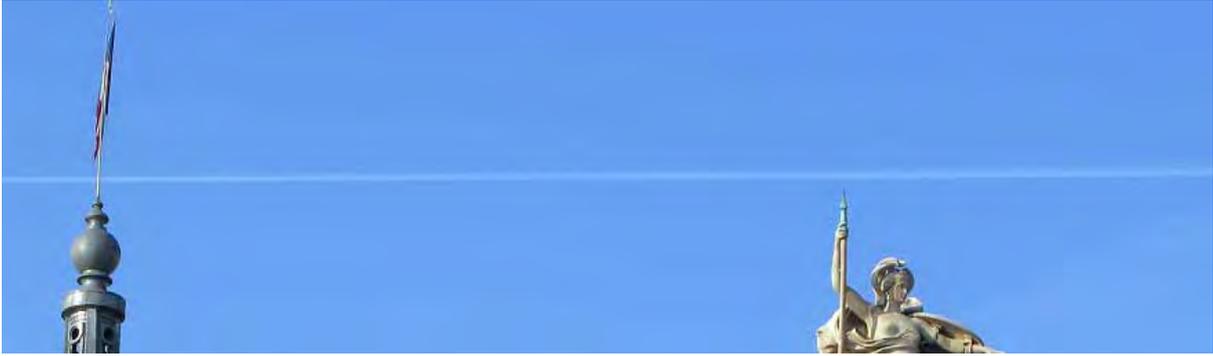
En EUR	Dettes non échues			Dettes échues	Total
	De 1 à 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours		
Encours au 31/12/2011	150 124	1 316	-	37 754	189 193
Factures non parvenues	157 752	-	-	-	157 752
Total	307 876	1 316	-	37 754	346 945

Au 31 décembre 2010

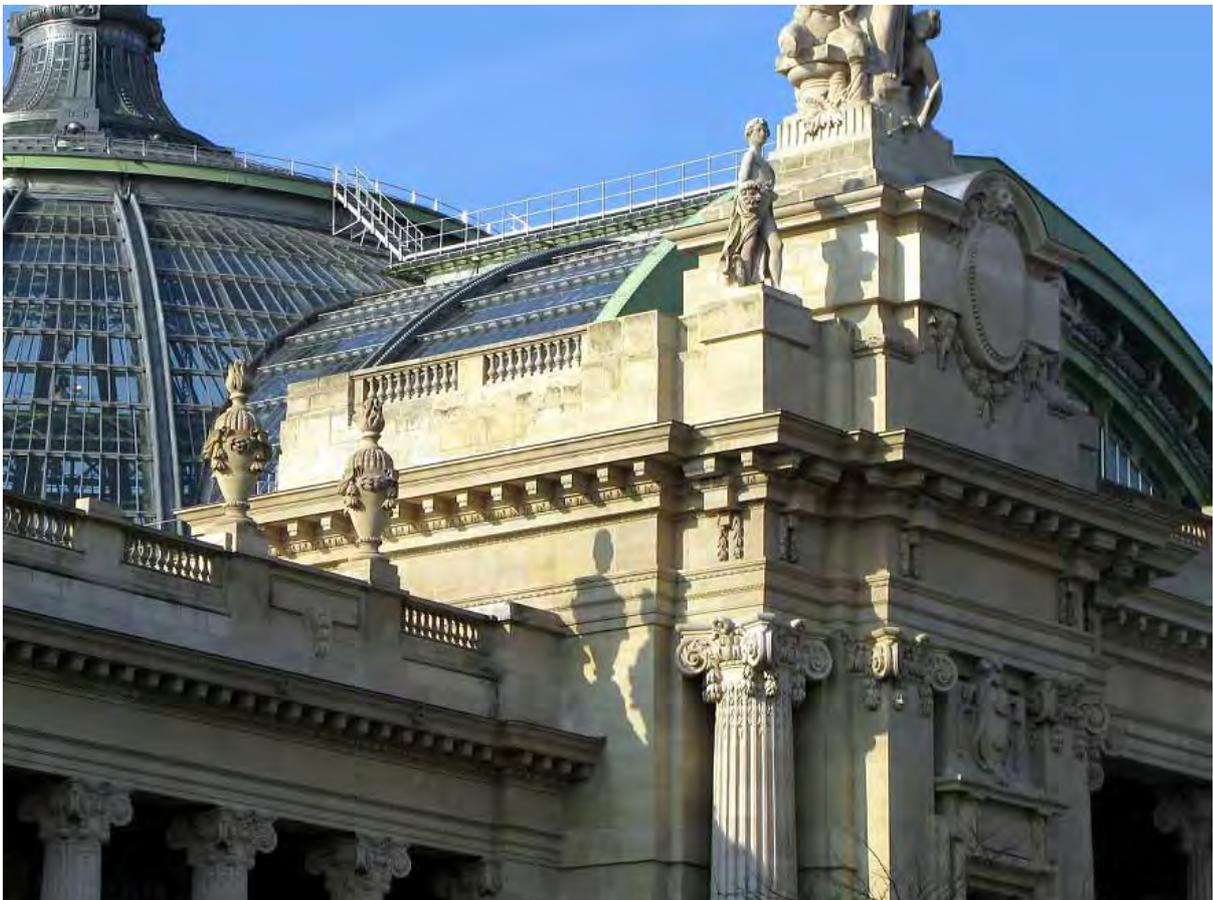
En EUR	Dettes non échues			Dettes échues	Total
	De 1 à 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours		
Encours au 31/12/2010	32 852	-	-	50 040	82 892
Factures non parvenues	-	-	-	-	211 965
Total	32 852	-	-	50 040	294 858

Les dates d'échéance ci-dessus correspondent aux mentions présentes sur les factures ou à défaut à la fin du mois civil au cours duquel les factures ont été reçues.
Les dettes échues le sont pour la plupart depuis moins de 30 jours.

VIEL & Cie dispose d'un processus de validation des factures par les services compétents préalable à tout paiement.



Communiqués de presse



Synthèse des informations rendues publiques en 2011 et en 2012 :

Informations juridiques

Date	Objet
11 mai 2011	Convocation des actionnaires pour l'Assemblée générale mixte du 17 juin 2011
7 juin 2011	Prigest ouvre son capital à SwissLife Banque Privée
16 mars 2012	Réorganisation du Conseil d'administration

Informations financières

Date	Objet
30 mars 2011	Résultats annuels 2010
29 avril 2011	Mise à disposition du rapport financier annuel
13 mai 2011	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2011
4 août 2011	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2011
31 août 2011	Résultats du premier semestre 2011
31 août 2011	Mise à disposition du rapport financier semestriel
10 novembre 2011	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2011
9 février 2012	Chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2011
22 mars 2012	Résultats annuels 2011

Autres informations

Date	Objet
7 juin 2011	Prigest ouvre son capital à SwissLife Banque Privée

Communiqué de presse

Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2011 :
243,5 millions d'euros
+ 8,2 % à cours de change courants

Au premier trimestre 2011, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à **243,5 millions d'euros** contre 225,0 millions d'euros sur la même période en 2010, en hausse de **8,2 % à cours de change courants**. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une hausse de **4,4 %**.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2011	2010
Intermédiation professionnelle	235,1	218,3
Bourse en ligne	8,4	6,7
Chiffre d'affaires consolidé	243,5	225,0

L'activité du pôle de bourse en ligne affiche une progression de **25,2 %** de son chiffre d'affaires par rapport à la même période en 2010 ; l'activité d'intermédiation professionnelle connaît quant à elle une progression de son chiffre d'affaires de **7,7 % à taux de change courants**, et de **3,8 %** à taux de change constants.

En termes de répartition géographique, le Royaume-Uni et le continent américain restent les principaux contributeurs avec respectivement 34,8 % et 28,5 % du chiffre d'affaires consolidé contre 36,6 % et 28,0 % en 2010. L'Asie réalise 23,3 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe contre 22,6 % en 2010, et l'Europe continentale 13,3 % contre 12,9 % en 2010.

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier annuel 2010.

VIEL & Cie comprend trois pôles d'activité dans le domaine de la finance : Compagnie Financière Tradition, présente dans 27 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle, Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la finance sur Internet en France, et une participation mise en équivalence de 40% dans SwissLife Banque Privée, présente dans le domaine de la gestion privée en France.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B de NYSE Euronext Paris. Pour plus d'informations sur notre Groupe, www.viel.com.

Paris, le 13 mai 2011

Communiqué de presse

**Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2011 :
456,9 millions d'euros**

Au premier semestre 2011, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'établit à **456,9 millions d'euros** contre 470,9 millions d'euros sur la même période en 2010, en baisse de **3,0 % à cours de change courants**. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 2,1 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du deuxième trimestre 2011 s'établit à 213,4 millions d'euros, en baisse de 13,2 % par rapport à 2010. A cours de change constants, le chiffre d'affaires trimestriel des filiales opérationnelles recule de 8,4 %.

A cours de change courants, l'évolution des chiffres d'affaires consolidés trimestriels par pôle d'activité est la suivante :

En millions d'euros	2011			2010		
	1 ^{er} trimestre	2 ^{eme} trimestre	Total	1 ^{er} trimestre	2 ^{eme} trimestre	Total
Intermédiation professionnelle	235,1	205,4	440,5	218,3	238,7	457,0
Bourse en ligne	8,4	8,0	16,4	6,7	7,2	13,9
Chiffre d'affaires consolidé	243,5	213,4	456,9	225,0	245,9	470,9

L'activité du pôle de bourse en ligne affiche une progression de son chiffre d'affaires de **18 %** par rapport à **la même période en 2010**.

L'activité d'intermédiation professionnelle connaît quant à elle une légère baisse de 3,6 % à taux de change courants (**2,7 % à taux de change constants**) mais s'inscrit dans une tendance positive avec une progression de **9,0 % à taux de change constants** par rapport au niveau observé au cours **du second semestre 2010**.

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier annuel 2010.

VIEL & Cie comprend trois pôles d'activité dans le domaine de la finance : Compagnie Financière Tradition, présente dans 27 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle, Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la finance sur Internet en France, et une participation mise en équivalence de 40% dans SwissLife Banque Privée, présente dans le domaine de la gestion privée en France.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B de NYSE Euronext Paris. Pour plus d'informations sur notre Groupe, www.viel.com.

Paris, le 4 août 2011

Communiqué de presse

Activité du premier semestre 2011 de VIEL & Cie :

- **Activité d'intermédiation professionnelle stable mais net recul des activités destinées aux investisseurs individuels au Japon en perte au 1^{er} semestre**
- **Démarrage réussi de la plate-forme de trading Trad-X**
- **Bonne performance de Bourse Direct : hausse du chiffre d'affaires de 18 % et du résultat d'exploitation de 47 %**
- **Poursuite de la croissance du pôle de banque privée**

<i>En millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2011	1^{er} semestre 2010
Chiffre d'affaires consolidé	456,9	470,9
Résultat d'exploitation	21,6	52,4
Résultat financier	-1,5	-2,9
Résultat avant impôt	20,2	51,1
Résultat net consolidé	12,3	37,5
Résultat net - part du Groupe	6,5	28,7
<i>Intérêts minoritaires</i>	5,8	8,8

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint 456,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2011, en baisse de 3,0 % par rapport à la même période en 2010. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 2,1 %.

Cependant, le premier semestre 2011 est marqué par une progression de 5,9 % du chiffre d'affaires consolidé à cours de change courants par rapport au second semestre 2010.

Activités

Le premier semestre 2011 est marqué par un maintien de l'activité d'intermédiation professionnelle de Compagnie Financière Tradition à cours de change constants mais pénalisé notamment par la restructuration en cours de ses activités destinées aux investisseurs individuels au Japon. Le résultat sous-jacent de l'activité d'intermédiation professionnelle recule de 3,1 % à cours de change constants par rapport au premier semestre 2010. Le Groupe Tradition a poursuivi ses investissements en Asie-Pacifique, où l'expansion de l'activité des marchés se poursuit, afin de conforter sa position déjà solide tout en gardant le cap sur la maîtrise des coûts dans ses activités matures. Le Groupe Tradition a également continué d'investir dans les technologies de l'information, et a développé et déployé sa plateforme de négociation Trad-X en mai. Conçue en concertation avec les acteurs du marché, cette plateforme permet une saisie des ordres hybride et entièrement électronique.

Bourse Direct, le pôle de bourse en ligne de VIEL & Cie en France, a enregistré une nette

progression de sa part de marché au cours du premier semestre 2011 pour atteindre plus de 23 %. La société a renforcé son fonds de commerce par le recrutement de nouveaux clients atteignant ainsi plus de 54 000 comptes et a amélioré sa rentabilité par rapport à l'exercice précédent avec un résultat net de 2,3 M€ sur le semestre.

L'activité de banque privée avec SwissLife Banque Privée a poursuivi son développement et procédé à l'acquisition d'une participation dans la société de gestion Prigest (gérant notamment le fonds Valfrance) affirmant ainsi sa volonté d'assurer une croissance accélérée de son activité.

VIEL & Cie a investi dans des actifs immobiliers aux Etats-Unis au cours du semestre. Contrairement aux années précédentes, aucune opération financière générant des plus-values n'a été réalisée au cours du premier semestre 2011.

Résultats

Le résultat d'exploitation consolidé de VIEL & Cie s'établit à 21,6 millions d'euros, au premier semestre 2011 contre 52,4 millions d'euros au premier semestre 2010. VIEL & Cie avait constaté un produit net non récurrent de 24,2 millions d'euros lié à la cession par une de ses filiales d'un actif immobilier en 2010. En excluant ces éléments exceptionnels constatés en 2010, le résultat d'exploitation est relativement stable au premier semestre 2011 comparé à la même période en 2010.

Le résultat net consolidé de VIEL & Cie s'établit à 12,3 millions d'euros au titre du premier semestre 2011 contre 37,5 millions d'euros au premier semestre 2010.

Ce résultat porte les capitaux propres consolidés de VIEL & Cie à 383,5 millions d'euros au 30 juin 2011, dont 260,1 millions d'euros pour la part du Groupe et après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

Les événements constatés au mois d'août sur les marchés financiers n'ont pas eu d'impacts négatifs sur l'activité du Groupe dans son ensemble.

Au second semestre 2011, VIEL & Cie poursuivra l'accompagnement de ses filiales opérationnelles dans leur stratégie respective et notamment la poursuite des investissements de Compagnie Financière Tradition sur certains groupes de produits ainsi que dans le développement de ses outils technologiques.

VIEL & Cie est une Société d'investissement qui comprend trois pôles d'activité dans le domaine de la finance : Compagnie Financière Tradition, présente dans 27 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle, Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France et une participation de 40% dans SwissLife Banque Privée, présente dans le domaine de la gestion privée en France.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris de NYSE Euronext. Pour plus d'informations sur notre Groupe, www.viel.com.

Paris, le 31 août 2011

**Chiffre d'affaires consolidé cumulé au 30 septembre 2011 :
690,5 millions d'euros**

Sur les 9 premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie à cours de change courants est stable ; il s'établit à **690,5 millions d'euros**, contre 688,6 millions d'euros au 30 septembre 2010, en hausse de **0,3 %**. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie est en hausse de **2,5 %**.

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie au 3^{ème} trimestre 2011 atteint **233,6 millions d'euros**, contre 217,7 millions d'euros au 3^{ème} trimestre 2010, soit une hausse de 7,3 % à cours de change courants. **A cours de change constants**, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie affiche **une hausse de 12,9 %**.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2011	2010
Intermédiation professionnelle	664,6	668,7
Bourse en ligne	25,9	19,9
Chiffre d'affaires consolidé	690,5	688,6

Sur les 9 premiers mois de l'année, l'activité du pôle de bourse en ligne affiche une progression de son chiffre d'affaires de **30,5 %** par rapport à **la même période en 2010** ; l'activité d'intermédiation professionnelle connaît quant à elle une **progression de 1,7 % à taux de change constants** (-0,6 % à taux de change courants).

En termes de répartition géographique, le Royaume-Uni ainsi que l'Amérique du Nord et du Sud restent les principaux contributeurs avec respectivement 35,1 % et 27,2 % du chiffre d'affaires consolidé contre 35,0 % et 28,9 % en 2010. L'Asie réalise 24,3 % du chiffre d'affaires consolidé cumulé du Groupe contre 24,2 % au 30 septembre 2010 et l'Europe continentale 13,4 % contre 11,9 % en 2010.

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier semestriel 2011.

VIEL & Cie comprend trois pôles d'activité dans le domaine de la finance : Compagnie Financière Tradition, présente dans 27 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle, Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, et une participation mise en équivalence de 40% dans SwissLife Banque Privée, présente dans le domaine de la gestion privée en France.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B de NYSE Euronext Paris. Pour plus d'informations sur notre Groupe, www.viel.com.

Paris, le 10 novembre 2011

**Chiffre d'affaires consolidé en 2011 :
900,1 millions d'euros**

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint **900,1 millions d'euros** au 31 décembre 2011 contre 902,2 millions d'euros sur la même période en 2010, soit **une baisse de 0,2 %** à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé affiche **une hausse de 1,1 %**.

Au 4^{ème} trimestre 2011, le chiffre d'affaires consolidé des filiales du Groupe s'élève à **209,6 millions d'euros**, contre 213,6 millions d'euros sur la même période en 2010 soit **une baisse de 1,9 %** à cours de change courants.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2011	2010
Intermédiation professionnelle	866,5	875,6
Bourse en ligne	33,6	26,6
Chiffre d'affaires consolidé	900,1	902,2

L'évolution des chiffres d'affaires consolidés trimestriels est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2011	2010
1^{er} trimestre	243,5	225,0
2^{ème} trimestre	213,4	245,9
3^{ème} trimestre	233,6	217,7
4^{ème} trimestre	209,6	213,6
	900,1	902,2

En termes de répartition géographique, le Royaume-Uni ainsi que l'Amérique du Nord et du Sud restent les principaux contributeurs avec respectivement 34,7 % et 27,3 % du chiffre d'affaires consolidé contre 35,2 % et 29,1 % en 2010. L'Asie réalise 24,3 % du chiffre d'affaires consolidé cumulé du Groupe contre 23,9 % au 31 décembre 2011 et l'Europe continentale 13,7 % contre 11,8 % en 2010.

La Société publiera ses résultats de l'exercice 2011 le 22 mars 2012.

VIEL & Cie comprend trois pôles d'activité dans le domaine de la finance : Compagnie Financière Tradition, présente dans 27 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle, Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, et une participation mise en équivalence de 40% dans SwissLife Banque Privée, présente dans le domaine de la gestion privée en France.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B de NYSE Euronext Paris. Pour plus d'informations sur notre Groupe, www.viel.com.

Paris, le 09 février 2012

Chiffre d'affaires consolidé de 900,2 millions d'euros
Résultat d'exploitation à 47,5 millions d'euros
Résultat net consolidé de 27,1 millions d'euros
Résultat net part-du groupe de 16,2 millions d'euros

<i>En millions d'euros</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires consolidé	900,2	902,2
Autres produits d'exploitation	10,5	26,9
Résultat d'exploitation	47,5	58,1
Résultat financier	-5,2	-6,9
Résultat des sociétés mises en équivalence	1,3	17,7
Résultat avant impôt	43,6	68,8
Résultat net consolidé	27,1	54,6
Résultat net - part du groupe	16,2	38,4
<i>Intérêts minoritaires</i>	<i>10,9</i>	<i>16,2</i>

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint 900,2 millions d'euros en 2011 contre 902,2 millions d'euros en 2010, en baisse de 0,2 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires s'inscrit en hausse de 1,1 %.

La répartition par secteur d'activité des revenus consolidés de VIEL & Cie se présente comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2011	2010
Intermédiation professionnelle	866,6	875,6
Bourse en ligne	33,6	26,6
Chiffre d'affaires consolidé	900,2	902,2

Sur l'activité d'intermédiation professionnelle, le chiffre d'affaires de l'année 2011 est stable à cours de change constants. L'activité de Bourse en ligne a connu en 2011 une nette progression accompagnée d'une croissance de sa part de marché.

Le **résultat d'exploitation consolidé** de VIEL & Cie s'élève à 47,5 millions d'euros en 2011, contre 58,1 millions d'euros en 2010.

Les **charges d'exploitation**, d'un montant de 863,2 millions d'euros en 2011 en baisse de 0,9 % par rapport à l'année 2010 (871,1 millions d'euros) sont principalement constituées de charges de personnel des filiales opérationnelles de VIEL & Cie.

La quote-part de résultat dans les sociétés associées s'établit à 1,3 million d'euros contre 17,7 millions d'euros en 2010.

VIEL & Cie enregistre un résultat courant avant impôt d'un montant de 43,6 millions d'euros en 2011.

Le **résultat net** consolidé de VIEL & Cie s'élève à 27,1 millions d'euros contre 54,6 millions d'euros en 2010. Les **intérêts minoritaires** s'établissent à 10,9 millions d'euros contre 16,2 millions d'euros en 2010.

Le **résultat net - part du groupe** s'inscrit à 16,2 millions d'euros en 2011 contre 38,4 millions d'euros en 2010.

Les **capitaux propres consolidés** de VIEL & Cie s'établissent à 423,6 millions d'euros, dont 284,0 millions d'euros pour la part du Groupe après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires qui se réunira le 1^{er} juin 2012, la distribution **d'un dividende de 0,15 euro par action** versé en numéraire (0,15 euro en 2010).

Le conseil d'administration de VIEL & Cie s'est réuni le 21 mars 2012 pour examiner et arrêter les comptes de l'exercice 2011. Ces comptes annuels et consolidés sont en cours d'audit par le collège des Commissaires aux Comptes de la Société.

Les états financiers dans leur intégralité seront inclus dans le rapport financier de la Société.

Perspectives

L'activité des filiales opérationnelles de VIEL & Cie sur janvier/février 2012 est stable à cours de change constants. En 2012, la Société entend poursuivre le développement technologique de ses filiales notamment au travers du déploiement de la plateforme Trad-X pour le courtage électronique sur les swaps de taux d'intérêt dans le cadre de l'activité professionnelle, et de nouveaux outils de « trading » destinés aux clients particuliers de Bourse Direct.

VIEL & Cie est une Société d'investissement qui comprend trois pôles d'activité dans le domaine de la finance : Compagnie Financière Tradition, présente dans 27 pays, un des leaders mondiaux de l'intermédiation professionnelle, Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la finance sur Internet en France et une participation de 40% dans SwissLife Banque Privée, présente dans le domaine de la banque privée en France.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B de NYSE Euronext Paris. Pour plus d'informations sur notre Groupe, www.viel.com.

Paris, le 22 mars 2012



VIEL & Cie
Comptes consolidés
2011



Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros

	Note	2011	2010
Chiffre d'affaires	1	900 192	902 224
Autres produits d'exploitation	2	10 526	26 934
<u>Produits d'exploitation</u>		910 718	929 158
Charges de personnel		-642 588	-633 028
Autres charges d'exploitation	3	-196 574	-203 657
Amortissements	7,8	-21 010	-34 159
Perte de valeur des actifs	7,8	-3 099	-257
<u>Charges d'exploitation</u>		-863 271	-871 101
Résultat d'exploitation		47 447	58 057
Produits financiers	4	8 760	8 566
Charges financières	4	-13 915	-15 464
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	9	1 302	17 664
<u>Résultat avant impôt</u>		43 594	68 823
Impôt sur le bénéfice	5	-16 530	-14 186
Résultat net de l'exercice		27 064	54 637
Intérêts minoritaires		10 881	16 230
Résultat net part du Groupe		16 183	38 407
<i>Résultat par action (en euros) :</i>	6		
<i>Résultat de base par action</i>		0,24	0,58
<i>Résultat dilué par action</i>		0,24	0,57

Etat du résultat global consolidé

en milliers d'euros

	2011	2010
Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat	27 064	54 637
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		
-constatés dans la réserve de couverture	-3 565	1 384
-transférés au compte de résultat	907	1 024
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		
-constatés dans la réserve de réévaluation	-1 691	457
-transférés au compte de résultat	-	204
Ecart de conversion	11 182	28 119
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat	-9	-
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	-2 050	
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	4 774	31 188
Résultat global de l'exercice	31 838	85 825
Part du Groupe	16 562	55 568
Intérêts minoritaires	15 276	30 257

L'impact fiscal de chacun des éléments du résultat global est présenté en note 5.

Bilan consolidé

en milliers d'euros	Note	31.12.2011	31.12.2010
ACTIF			
Immobilisations corporelles	7	25 920	29 871
Immobilisations incorporelles	8	133 581	128 414
Participations dans les sociétés associées	9	67 794	67 563
Actifs financiers disponibles à la vente	15	17 996	18 055
Autres actifs financiers	10	5 945	6 943
Impôts différés actifs	5	25 773	23 525
Stock d'immeubles	7	6 453	-
Trésorerie non disponible	11	27 955	26 542
Total actif non courant		311 417	300 912
Autres actifs courants		11 903	10 015
Instruments financiers dérivés actifs	25	745	137
Impôt à recevoir	24	9 848	9 632
Clients et autres créances	13	1 119 354	942 035
Actifs financiers évalués à la juste valeur	14	5 713	3 715
Actifs financiers disponible à la vente	15	7 315	7 157
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	426 772	365 941
Total actif courant		1 581 650	1 338 632
TOTAL ACTIF		1 893 067	1 639 544
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
Capital	17	15 323	15 228
Prime d'émission		21 180	19 771
Report à nouveau		-	-
Actions propres	17	-27 298	-27 298
Ecart de conversion		-2 658	-8 264
Réserves consolidées	17	277 463	278 168
Total des capitaux propres Part du Groupe		284 010	277 605
Intérêts minoritaires		139 619	137 610
Total des capitaux propres		423 630	415 215
Dettes financières	20	120 295	42 749
Provisions	21	42 476	46 141
Produits différés		4 023	1 436
Impôts différés passifs	5	446	407
Total passif non courant		167 240	90 733
Dettes financières	20	164 633	174 701
Fournisseurs et autres créanciers	23	1 119 855	940 823
Impôt à payer	24	10 554	14 742
Instruments financiers dérivés passifs	25	6 380	2 786
Produits différés		776	544
Total passif courant		1 302 198	1 133 596
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		1 893 067	1 639 544

Tableau des flux de trésorerie consolidés

en milliers d'euros

	Note	2011	2010
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles			
Résultat avant impôts		43 594	68 823
Amortissements	7,8	21 010	34 159
Perte de valeur des actifs	7,8	3 099	257
Résultat financier net		5 155	1 901
Quote part dans le résultat des sociétés associées	9	-1 302	-17 664
Produits d'exploitation sans impact sur les liquidités		-3 060	
Augmentation / (diminution) des provisions	21	-260	5 818
Variation des produits différés		2 612	-216
Dépense relative aux paiement fondés sur des actions	19	1 986	1 607
Plus / (moins) values sur cessions de filiales et sociétés associées	2	-435	-
Plus / (moins) values sur cessions d'actifs immobilisés	2	354	-24 176
Augmentation / (diminution) du fonds de roulement		-1 351	-4 032
Intérêts payés		-5 021	-4 485
Intérêts perçus		3 823	3 566
Impôts payés		-19 559	-30 054
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles		50 645	35 504
Flux de trésorerie afférents à l'activité d'investissement			
Acquisition d'actifs financiers		-5 583	-4 169
Valeur de vente d'actifs financiers		537	1 613
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		-9 260	-3 107
Cession de filiales, net de la trésorerie cédée		970	-609
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	-10 685	-4 565
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		104	13 717
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	-16 134	-8 959
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles		-	68
Autres produits d'investissements			1 191
Dividendes reçus		2 865	2 458
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement		-37 186	-2 362
Flux de trésorerie afférents à l'activité de financement			
Augmentation des dettes financières à court terme		14 485	23 871
Diminution des dettes financières à court terme		-24 115	-34 325
Augmentation des dettes financières à long terme		78 000	-
Diminution des dettes financières à long terme		-514	-48 043
Variation des autres dettes à long terme		-585	-394
Augmentation de capital et prime d'émission	17	1 504	97
Acquisition d'actions propres		-	-
Valeur de vente d'actions propres		-	-
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		-11 817	-15 059
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	17	-10 358	-10 307
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement		46 600	-84 160
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée		6 927	24 754
Variation de la trésorerie		66 986	-26 264
Trésorerie et équivalent au début de l'exercice		383 517	409 781
Trésorerie et équivalent à la fin de l'exercice	16	450 503	383 517

Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2010	75 812 090	15 162	19 771	-27 298	-23 960	248 407	232 082	121 253	353 335
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	38 407	38 407	16 230	54 637
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	15 696	1 465	17 161	14 027	31 188
Résultat global de la période	-	-	-	-	15 696	39 872	55 568	30 257	85 825
Augmentation de capital	330 000	66	-	-	-	-	66	-	66
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-10 307	-10 307	-15 059	-25 366
Variation d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des capitaux propres des sociétés associées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-1 019	-1 019	767	-252
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	1 215	1 215	392	1 607
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 décembre 2010	76 142 090	15 228	19 771	-27 298	-8 264	278 168	277 605	137 610	415 215

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2011	76 142 090	15 228	19 771	-27 298	-8 264	278 168	277 605	137 610	415 215
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	16 183	16 183	10 881	27 064
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	5 606	-5 227	379	4 395	4 774
Résultat global de la période	-	-	-	-	5 606	10 956	16 562	15 276	31 838
Augmentation de capital	474 650	95	1 409	-	-	-	1 504	-	1 504
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-10 358	-10 358	-15 332	-25 690
Variation d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des capitaux propres des sociétés associées	-	-	-	-	-	-19	-19	-10	-29
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-2 701	-2 701	1 508	-1 193
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	1 418	1 418	568	1 986
Capitaux propres au 31 décembre 2011	76 616 740	15 323	21 180	-27 298	-2 658	277 463	284 010	139 619	423 629

Annexe aux comptes consolidés

Annexes aux comptes consolidés

Informations générales

VIEL & Cie est une Société française anonyme, domiciliée à Paris au 253 Boulevard Pereire, à Paris.17eme VIEL & Cie, Société d'investissement, contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 27 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée au travers d'une participation mise en équivalence de 40% dans SwissLife Banque Privée.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B de l'Eurolist d'Euronext (NextPrime) Paris, et est incluse dans l'indice SBF 250.

VIEL & Cie est détenue à hauteur de 53,22 % par VIEL et Compagnie - Finance.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2011 par décision du 21 mars 2012.

Principes régissant l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis en milliers d'euros sauf explicitement mentionné, l'euro étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de VIEL & Cie. Ils ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur.

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne, disponibles à l'adresse internet suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Modification des principes régissant l'établissement des comptes consolidés

Les principes comptables appliqués dans le cadre de la préparation des comptes annuels consolidés sont identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2010, excepté pour les interprétations suivantes, appliquées depuis le 1^{er} janvier 2011.

- | | |
|------------------------------------|---|
| IFRS 1 (amendement) | - Première adoption des Normes internationales d'information financière :
Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon |
| IFRS 7 pour les nouveaux adoptants | |
| IAS 24 (révision) | - Information relative aux parties liées |
| IAS 32 (amendement) | - Instruments financiers : Présentation - Classement de droits de souscription émis en devise |
| IFRIC 14 (amendement) | - Paiement anticipé d'une exigence de financement minimale |
| IFRIC 19 | - Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres |

En outre, dans le cadre du premier projet d'améliorations des IFRS, des modifications ont été apportées en 2010 par l'IASB à différentes normes IAS et IFRS. Celles-ci ont aussi été appliquées à partir du 1^{er} janvier 2011.

L'adoption de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Principales options choisies lors du passage aux normes IFRS

Conformément à la recommandation de l'AMF, voici les principales options de première application des IFRS par le Groupe :

- Comptabilisation au bilan des titres faisant l'objet d'un délai de règlement-livraison :

Ces titres faisaient précédemment l'objet d'un enregistrement au hors-bilan. Dans le cadre de la première application des normes IFRS, ces titres sont enregistrés de façon décompensée à l'actif et au passif du Groupe.

- Information sectorielle :

VIEL & Cie avait retenu une approche géographique dans le suivi et la présentation de son activité. La Société a depuis opté pour un reporting interne fondé sur un suivi par secteur d'activité dans le cadre d'une ventilation primaire, et par zone géographique dans le cadre d'une ventilation secondaire.

- Regroupement d'entreprise :

VIEL & Cie a opté pour le non-retraitement des acquisitions intervenues avant le 1^{er} janvier 2004. Les écarts d'acquisition, qui faisaient l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans, sont désormais l'objet de tests de valorisation annuels, afin de déterminer leur valeur d'utilité.

- Classement et évaluation des titres en portefeuille :

Les titres précédemment enregistrés dans les portefeuilles d'immobilisations financières, parmi les titres de l'activité de portefeuille, titres de participation, part dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, sont désormais classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- o Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat,
- o Les actifs détenus jusqu'à l'échéance,
- o Les actifs financiers disponibles à la vente.

- Contrats de location-financière :

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financière sont désormais traités comme des immobilisations acquises par le Groupe. Les charges locatives sont également retraitées.

- Tableau de flux de trésorerie :

Dans le cadre de la préparation du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie inclut désormais les placements à court terme, et est diminuée uniquement des découverts bancaires remboursables sur demande.

- Paiements fondés sur des actions :

VIEL & Cie a opté pour le non-retraitement des options de souscription sur actions octroyées aux collaborateurs du Groupe avant le 7 novembre 2002.

- Avantages au personnel :

Les écarts actuariels relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées ont été comptabilisés au bilan à la date de transition aux IFRS.

- Ecarts de conversion :

VIEL & Cie a décidé d'appliquer l'option concernant la remise à zéro au 1^{er} janvier 2004 des écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres consolidés. Ce reclassement, qui porte sur un montant de 8,9 millions d'euros, a été sans incidence sur le total des capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2004.

Principales estimations et hypothèses comptables

Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés, la Direction doit procéder à des estimations lors de l'application des conventions comptables.

En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clefs relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent le risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période sont les suivantes :

Perte de valeur des écarts d'acquisition :

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés. Les projections de ces flux futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Le montant global des écarts d'acquisition est de €96 338 000 au 31 décembre 2011 contre €93 720 000 au 31 décembre 2010. Des informations complémentaires sont données en note 8.

Perte de valeur de relations clientèle :

Cet actif incorporel est examiné à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de sa valeur. Si de tels indices existent, sa valeur recouvrable est estimée. Celle-ci est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée résiduelle d'utilisation. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Le montant total constaté au titre de relations clientèle est de €5 246 000 au 31 décembre 2011 (€4 046 000 au 31 décembre 2010). Des informations complémentaires sont données en note 8.

Impôts différés actifs :

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser, sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Le montant total des impôts différés actifs relatifs aux reports déficitaires au 31 décembre 2011 est de €2 356 000, contre €2 079 000 au 31 décembre 2010. Des informations complémentaires sont données en note 5.

Engagements envers le personnel :

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs des régimes, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Les engagements nets des régimes à prestations définies sont de €4 158 000 au 31 décembre 2011, contre € 3 312 000 au 31 décembre 2010.

Des informations complémentaires sont données en note 22.

Provisions pour litiges :

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relatives à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Celles-ci ne sont par conséquent pas escomptées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable. Le montant total des provisions pour litiges au 31 décembre 2011 est de €13 370 000 contre €10 576 000 au 31 décembre 2010. Des informations complémentaires sont données en note 21.

Principales méthodes comptables

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de VIEL & Cie ainsi que ceux de ses filiales, co-entreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »).

La liste des sociétés consolidées, ainsi que les taux de contrôle, taux d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés, figurent en note 32.

Regroupements d'entreprises

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédant du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ainsi constatés. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les écarts d'acquisition positifs sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles.

Dans le cadre du test de dépréciation effectué sur une base semestrielle, ces écarts d'acquisition positifs sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

Méthodes de consolidation

Filiales

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés dans lesquelles VIEL & Cie exerce, directement ou indirectement, le contrôle sur la gestion des affaires. Il y a contrôle, lorsque VIEL & Cie a le pouvoir, directement ou indirectement de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société afin de tirer avantages de ses activités. Pour déterminer l'existence du contrôle, les droits de vote potentiels exerçables et convertibles sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des actionnaires minoritaires à l'actif net des filiales consolidées et au résultat est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat consolidé. Les pertes attribuables aux minoritaires qui dépassent leur part aux capitaux propres d'une filiale sont affectées en déduction des capitaux propres du Groupe, sauf si ces actionnaires minoritaires ont une obligation et ont la capacité de procéder à un investissement supplémentaire pour couvrir les pertes.

Coentreprises

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires (coentreprises / joint-ventures) sont consolidés par intégration proportionnelle. Le bilan et le compte de résultat consolidés de VIEL & Cie reprennent, poste par poste, la fraction représentative des intérêts de VIEL & Cie dans les sociétés ainsi contrôlées conjointement à partir de la date de prise de contrôle conjoint jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse. Les comptes consolidés de ces sociétés sont arrêtés selon les mêmes principes comptables que la Société mère ; des ajustements sont établis pour pallier toute éventuelle dissymétrie.

Sociétés associées

Les sociétés associées sur lesquelles VIEL & Cie exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais sans toutefois en avoir le contrôle, sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque VIEL & Cie détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les écarts d'acquisition déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement et soumis à un test de dépréciation semestriel en tant que part de l'investissement.

Elimination des opérations réciproques

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions significatives intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

Traitement des devises étrangères

Au sein du Groupe, dont l'euro est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ». Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères, incluant les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation, sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux cours de change moyens de l'année écoulée.

Les différences de change résultant de la variation des cours de change d'un exercice sur l'autre, appliquées à la situation nette des filiales étrangères exprimée en monnaies étrangères, ainsi que la différence entre le cours moyen de l'année écoulée et le cours de clôture appliquée au résultat des filiales, sont directement imputées aux capitaux propres, sous la rubrique « Ecart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière et imputé dans les capitaux propres est constaté au compte de résultat.

Un tableau des principaux cours de change utilisés au titre des exercices 2011 et 2010 est présenté en note 31.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liés aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de VIEL & Cie avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants. Dans le cadre des activités en principal où les filiales du Groupe agissent à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

Résultat financier net

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins-values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôt sur les bénéfices

Cette rubrique comprend l'impôt exigible ainsi que l'impôt différé sur les bénéfices. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés est enregistré dans les capitaux propres consolidés.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement de taux d'imposition est enregistré en compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres. Des impôts différés sont calculés et comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, diminuées d'une dépréciation pour perte de valeur. Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- Agencements et installations : entre 5 et 10 ans,
- Matériel informatique et de téléphonie : entre 2 et 5 ans,
- Autres immobilisations corporelles : entre 3 et 5 ans.

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les dépenses d'entretien et réparation sont imputées aux résultats dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont immobilisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Stock d'immeubles

Une filiale de VIEL & Cie détient un ensemble de biens immobiliers dans une optique patrimoniale. Ces actifs sont présentés sous la rubrique « en immeuble de placement » dans le bilan consolidé en application de la norme IAS 40 et comptabilisés au coût historique et amortis sur leur durée d'utilité probable (40 ans); cet amortissement est constaté par le biais du compte de résultat.

Contrats de location

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location financière lorsqu'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple lorsque ce transfert n'a pas lieu.

Les immobilisations financées par des contrats de location-financière sont constatées au bilan à la valeur la plus basse entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des loyers minimum dus au début du contrat de location et amorties, en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles, sur la durée la plus courte de la durée du bail ou de leur durée de vie utile. Les engagements qui en découlent sont présentés dans les dettes financières.

Les engagements futurs résultant de contrats de location simple sont amortis dans le compte de résultat sur la durée du contrat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation semestriel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

o Logiciels :	entre 3 et 5 ans
o Relation clientèle :	durée contractuelle
o Autres immobilisations incorporelles :	entre 3 et 5 ans
o Fonds de commerce :	Indéfinie
o Ecart d'acquisition :	Indéfinie

Pertes de valeur des actifs non financiers

Les actifs soumis à amortissement sont examinés à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de bilan qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité (le groupe d'unités).

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisitions, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

Actifs financiers

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la décomptabilisation subséquente.

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories distinctes :

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale. Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

Les prêts et créances

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat de la période. Les actifs de cette catégorie sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique autres actifs financiers. Dans l'actif courant, les prêts et créances incluent les clients et autres créances et comprennent aussi les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Ce sont les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont comptabilisés à un coût amorti intégrant les primes et décotes ainsi que les éléments accessoires comme les frais d'acquisition.

Les actifs disponibles à la vente

Ce sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés dans les trois catégories précédentes. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Par exception, les instruments financiers pour lesquels un prix de négociation sur un marché liquide n'est pas disponible, et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont maintenus à leur prix de revient, qui comprend le coût de transaction après déduction d'éventuelles pertes de valeurs. Les gains ou pertes causés par la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Lorsque les actifs en question sont vendus, encaissés ou transférés, les gains ou pertes qui avaient été constatés dans les capitaux propres sont enregistrés au compte de résultat. Lorsque la diminution de la juste valeur d'actifs disponibles à la vente revêt un caractère autre que temporaire, la valeur d'inventaire des actifs concernés est ajustée et une dépréciation est comptabilisée au compte de résultat sous la rubrique « Résultat financier net ».

Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours acheteur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

Activités de teneur de comptes

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers.

Activités en principal

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanée de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débloquées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement – livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en hors-bilan en note 28.

Pertes de valeur des actifs financiers

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances ou sur des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par l'ajustement d'un compte de correction de valeur. Le montant de la reprise est limité à la valeur du coût amorti de l'actif à la date de la reprise. Le montant de la reprise est comptabilisé au compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente font l'objet d'une étude individuelle afin de déterminer la survenance éventuelle d'indicateurs d'une dépréciation durable.

Pour les instruments à revenu variable cotés, le Groupe considère les situations lors d'une baisse significative de leur cours en deçà de leur valeur d'acquisition ou lors d'une moins-value latente prolongée. Ces indicateurs amènent à une analyse fondée sur trois critères, le premier considérant comme significative une baisse du cours de plus de 50 % par rapport au prix d'acquisition des titres, le second fondé sur l'observation d'un cours inférieur au prix d'acquisition pendant une période continue d'au moins 24 mois avant la date de clôture, le troisième fondé sur d'autres facteurs comme la situation financière de l'émetteur ainsi que ses perspectives d'évolution.

Le Groupe considère que ces critères sont en mesure de refléter un phénomène durable de dépréciation tout en prenant en considération la volatilité inhérente aux marchés financiers ainsi que les variations cycliques de certains instruments de capitaux propres.

Le Groupe applique les mêmes critères aux instruments à revenu variable non cotés, la dépréciation éventuelle étant alors déterminée sur la base d'une valeur de modèle.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation appliqués par le Groupe sont similaires à ceux qui s'appliquent aux prêts et créances au niveau individuel, en prenant comme base le dernier cours coté lorsque ces titres bénéficient d'un marché actif, et d'une valeur de modèle dans le cas contraire.

Lorsqu'une dépréciation d'actif financier disponible à la vente a été comptabilisée dans les capitaux propres et que l'analyse conduite selon les critères présentés plus haut conclut à une dépréciation durable de cet actif, la totalité de la perte latente cumulée est constatée dans le compte de résultat, y compris la part précédemment constatée dans les capitaux propres, déduction faite de toute perte de valeur afférente à cet actif préalablement comptabilisée au compte de résultat. Cette dépréciation ne peut être reprise en compte de résultat que lors de la cession du titre concerné ; en outre, toute dépréciation ultérieure constitue une dépréciation reconnue dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur coût d'acquisition. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

Comptabilité de couverture

Couverture des flux de trésorerie

Afin de réduire le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise de manière ponctuelle des swaps de taux d'intérêts pour convertir certaines dettes bancaires à taux variables en dettes à taux fixe. Le Groupe les désigne comme des couvertures de risque de taux d'intérêts sur flux de trésorerie. Au début de la transaction, le Groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les positions couvertes ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à ces opérations de couverture. En particulier, la documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, la position couverte, la nature du risque couvert et la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture. De telles opérations de couverture sont présumées être hautement efficaces pour couvrir les variations de flux de trésorerie et le Groupe les évalue à intervalles réguliers afin de mesurer leur efficacité réelle durant la période de couverture.

La part efficace des gains ou pertes sur les instruments de couverture désignés et qualifiant comme tel est comptabilisée dans les capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement au compte de résultat.

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue couverte affecte le compte de résultat.

Couvertures de juste valeur

Le Groupe utilise les couvertures de juste valeur pour atténuer les risques de change liés à ses actifs et passifs comptabilisés. Les gains ou les pertes résultant de la réévaluation des instruments de couverture sont enregistrés dans le compte de résultat. L'évaluation des éléments du bilan sous-jacents est également ajustée en tenant compte du risque couvert, le gain ou la perte étant comptabilisé dans le compte de résultat.

Couvertures d'investissements nets

Le Groupe utilise des couvertures d'investissements nets pour réduire l'exposition aux risques de change sur les investissements nets dans des sociétés affiliées. Le gain ou la perte résultant de l'évaluation des instruments de couverture à leur juste valeur est comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global en même temps que les gains ou les pertes sur la conversion des monnaies étrangères des investissements couverts. Ces modifications de juste valeur sont enregistrées dans les fonds propres jusqu'à la vente ou la sortie de l'investissement net.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat à court terme ou des fonds d'investissement monétaires. Ceux-ci sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes sur ces titres, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés directement au compte de résultat. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans les liquidités et équivalents de liquidités dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont présentés comme détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la cession est très probable et que les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel. La Direction doit s'être engagée à la vente, ce qui doit permettre de comptabiliser la finalisation de la cession dans l'année suivant la date de classification des actifs dans cette catégorie.

Les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus basse entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Une perte de valeur est comptabilisée sur les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition existant et ensuite, aux autres actifs au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

Capitaux propres

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

Passifs financiers

Passifs financiers portant intérêts

Les dettes financières à court et à long terme portant intérêts sont incluses dans cette catégorie et sont initialement constatées à leur juste valeur diminuée des coûts de transactions associés. Par la suite, les dettes financières à court et à long terme sont valorisées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif où toute différence entre ce montant et le montant à l'échéance est constatée dans le compte de résultat en fonction de la durée de la dette. Les dettes financières à court terme sont exigibles ou renouvelables dans un délai d'un an maximum.

Passifs financiers ne portant pas intérêts

Cette catégorie comprend les fournisseurs et autres créanciers qui sont exigibles dans un délai d'un an maximum. Les fournisseurs et autres créanciers sont initialement constatés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Il s'agit des passifs financiers détenus à des fins de transaction et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale. Ces passifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

Juste valeur

La juste valeur des passifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours vendeur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

Provisions

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque

l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Produits différés

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

Engagements envers le personnel

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc. ...) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Le Groupe utilise la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat pour la partie excédant les 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies (avant déduction des actifs du régime) ou de la juste valeur des actifs du régime à la fin de l'exercice précédent. Cette part excédentaire est comptabilisée au compte de résultat en fonction de la durée d'activité résiduelle moyenne des membres du personnel du régime concerné. Les écarts actuariels non encore comptabilisés au compte de résultat sont pris en compte au bilan.

Les autres engagements de retraites, tels que les indemnités de départs, font également l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et sont intégralement provisionnés.

Païement fondé sur des actions

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction générale ainsi qu'à des collaborateurs du Groupe, leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscriptions, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription par un expert indépendant et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscriptions octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

A chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note aux états financiers.

Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

Nouvelles normes et interprétations

Le Bureau des standards comptables internationaux (IASB) et le Comité d'interprétation des normes internationales (IFRIC) ont publié les révisions de norme et interprétations suivantes dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Celles-ci n'ont pas été appliquées par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2011.

IFRS 10	- Etats financiers consolidés
IFRS 11	- Partenariats
IFRS 12	- Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
IFRS 13	- Evaluation de la juste valeur
IAS 1 (amendement)	- Présentation des postes des autres éléments du résultat global
IAS 19 (révision)	- Régimes à prestations définies

Les normes, révisions de normes et amendement décrits ci-dessus seront appliqués par le Groupe en 2013.

La norme IFRS 11 supprime l'option de l'intégration proportionnelle pour les coentreprises qui devront être consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'adoption de cette norme impactera les comptes consolidés du Groupe du fait que les coentreprises, actuellement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (cf. note 12), devront être consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

La norme IAS 19 révisée supprime la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels et exige leur enregistrement dans les autres éléments du résultat global. En outre, des informations supplémentaires sur les caractéristiques et les risques des régimes à prestations définies devront être fournies. L'adoption de cette norme entraînera la comptabilisation immédiate des écarts actuariels (cf. note 22) dans les autres éléments du résultat global.

L'adoption des autres normes et amendement n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors la première application.

Notes aux comptes consolidés

1. Information sectorielle

La structure d'organisation interne et de gestion de VIEL & Cie, et son système d'information financière permettant l'élaboration des rapports à l'attention de la Direction générale et du Conseil d'administration, sont fondés sur une approche métier en premier lieu, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe.

Les trois segments d'activité retenus par VIEL & Cie pour son information de gestion, qui présentent des profils de risques et de rentabilité globalement homogènes, sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne avec Bourse Direct, et la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée.

Au niveau secondaire, les activités du Groupe sont regroupées par zones géographiques : l'Europe, les Amériques et la zone Asie-Pacifique. Les activités menées par le Groupe en Afrique et en Amérique latine ont été regroupées respectivement au sein des zones Europe et Etats-Unis, dans la mesure où elles sont supervisées opérationnellement par les responsables de ces zones et ne représentent pas, individuellement, un poids significatif (moins de 1 % des revenus du Groupe).

L'approche géographique retenue repose sur la localisation des bureaux, et ainsi des équipes opérationnelles, et non sur la localisation géographique des clients, la rentabilité d'une activité d'intermédiation étant fondée avant tout sur les caractéristiques d'un marché local, notamment en termes de pression concurrentielle ou de niveau des rémunérations et autres dépenses opérationnelles. La répartition des revenus consolidés par destination - localisation géographique de ses clients- n'est toutefois pas sensiblement différente de la répartition par implantation géographique.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports de gestion à l'attention de la Direction générale mais sont néanmoins présentés ci-dessous.

Les produits, charges d'exploitation et actifs sectoriels sont alloués intégralement aux pôles sectoriels, à l'exception de quelques éléments de résultat ou d'actifs et de passifs afférents exclusivement au fonctionnement des sociétés « holdings » du Groupe et présentés distinctement à titre d'éléments non alloués.

Informations par secteur d'activité

en milliers d'euros							
En 2011	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	866 429	33 763	-	-	900 192	-	900 192
Charges d'exploitation (1)	-825 189	-29 505	-	-445	-855 139	-	-855 139
Résultat d'exploitation sectoriel	41 240	4 258	-	-445	45 053	-	45 053
Produits/ Charges non alloués (2)	-	-	-	-	-	2 394	2 394
Résultat d'exploitation	41 240	4 258	-	-445	45 053	2 394	47 447
Résultat des participations mise en équivalence	-45	-	1 347	-	1 302	-	1 302
Résultat financier	-4 722	405	-	-	-4 317	-838	-5 155
Résultat avant impôt	36 473	4 663	1 347	-445	42 038	1 556	43 594
Impôt	-15 067	-1 262	-	-	-16 329	-201	-16 530
Résultat net	21 406	3 401	1 347	-445	25 709	1 355	27 064

(1) Charges nettes des autres produits d'exploitation

(2) Produits/Charges nets afférents aux holdings du Groupe

en milliers d'euros							
en 2010	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée et gestion d' actifs	Total	Contribution des holdings	Total	
Chiffre d'affaires	875 649	26 575	-	902 224	-	902 224	
Charges d'exploitation (1)	-837 951	-24 400	-	-862 351	-	-862 351	
Résultat d'exploitation sectoriel	37 698	2 175	-	39 873	-	39 873	
Produits/ Charges non alloués (2)	-	-	-	-	18 184	18 184	
Résultat d'exploitation	37 698	2 175	-	39 873	18 184	58 057	
Résultat des participations mise en équivalence	15 337	-	2 327	17 664	-	17 664	
Résultat financier	-4 166	249	-	-3 917	-2 981	-6 898	
Résultat avant impôt	48 869	2 424	2 327	53 620	15 203	68 823	
Impôt	-14 269	-641	-	-14 910	724	-14 186	
Résultat net	34 600	1 783	2 327	38 710	15 927	54 637	

(1) Charges nettes des autres produits d'exploitation

(2) Produits/Charges nets afférents aux holdings du Groupe

Actifs sectoriels

Les actifs sectoriels se répartissent de la sorte :

en milliers d'euros En 2011	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	1 228 328	439 203	-	6 473	1 674 004	-	1 674 004
Participations dans sociétés associées	35 950	-	31 844	-	67 794	-	67 794
Actifs non alloués (3)	-	-	-	-	-	151 269	151 269
	1 264 278	439 203	31 844	6 473	1 741 798	151 269	1 893 067

(3) Actifs afférents aux holdings du Groupe

en milliers d'euros en 2010	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée et gestion d' actifs	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	1 089 646	387 416	-	1 477 062	-	1 477 062
Participations dans sociétés associées	38 065	-	29 497	67 562	-	67 562
Actifs non alloués (3)	-	-	-	-	94 920	94 920
Total Actif	1 127 711	387 416	29 497	1 544 624	94 920	1 639 544

(3) Actifs afférents aux holdings du Groupe

Informations par secteur géographique

En 2011	Europe	Amérique	Asie-Pacifique	Total
<i>en milliers d'euros</i>				
Chiffre d'affaires	435 612	245 492	219 088	900 192

En 2010	Europe	Amérique	Asie-Pacifique	Total
<i>en milliers d'euros</i>				
Chiffre d'affaires	424 008	262 476	215 740	902 224

La zone Europe est principalement constituée des activités du Groupe à Londres. Aux Etats-Unis, les activités sont essentiellement développées à partir de New York et en Asie à partir de Tokyo.

Information concernant les clients importants :

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices 2010 et 2011.

2. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2011	2010
Plus/Moins values sur cession de filiales et de sociétés associées	248	-53
Produits nets sur cession d'actifs immobilisés	-354	24 176
Autres produits d'exploitation	10 632	2 811
TOTAL	10 526	26 934

En 2011, la rubrique « autres produits d'exploitation » inclut un montant de € 3 000 000 relatif à des écarts d'acquisition négatifs constatés lors de l'augmentation de la participation du Groupe dans la société Gaitame.com Co Ltd (cf. note 12). En outre, cette rubrique comprend aussi un montant de €2 400 000 d'indemnités reçues suite à la résolution de litiges.

En 2010, la rubrique « Produits nets sur cession d'actifs immobilisés » comprend notamment la plus-value réalisée par une filiale de VIEL & Cie lors de la cession d'un bien immobilier, pour un montant de €24 200 000.

3. Autres charges d'exploitation

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2011	2010
Charges de télécommunication et d'information financière	62 068	62 193
Charges de voyages et de représentation	41 418	40 679
Honoraires professionnels	27 464	21 423
Charges de location immobilière	24 296	24 100
Autres charges d'exploitation	41 328	55 262
TOTAL	196 574	203 657

En 2011, ce poste comprend une reprise de provision de €6 068 000 liée à l'évolution favorable d'un litige (cf. note 21)

4. Résultat financier net

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2011	2010
Produits d'intérêts	4 691	3 101
Produits des titres de participation	1 111	1 082
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	109	745
Plus-values sur cession de titres de participation	-	77
Gains de change	2 736	3 410
Autres produits financiers	113	151
Produits financiers	8 760	8 566
Charges d'intérêts	-7 256	-5 116
Moins-values sur actifs financiers	-680	-1 412
Pertes de change	-4 536	-7 334
Charges financières sur contrats location financement	-113	-130
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-984	-1 111
Autres charges financières	-346	-361
Charges financières	-13 915	-15 464
Résultat financier net	-5 155	-6 898

5. Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

en milliers d'euros	2011	2010
Charge d'impôts courants	15 467	22 161
Charges / (Produits) d'impôts différés	1 063	-7 975
Impôts sur le bénéfice	16 530	14 186

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de VIEL & Cie peut s'analyser comme suit :

	2011		2010	
	%	En milliers d'euros	%	En milliers d'euros
Résultat avant impôts		43 594		68 823
Ajustement de la quote-part des sociétés associées		-1 302		-17 664
Résultat avant impôts		42 292		51 159
Taux d'imposition en France	33,3%	14 096	33,3%	17 051
Différence liée au taux normatif du Groupe	-2,1%	-888	-17,7%	-9 047
Taux d'imposition normatif	31,23%	13 208	15,65%	8 004
<u>Effet fiscal des éléments suivants :</u>				
Consommation de reports déficitaires non valorisés	-3,62%	-1 529	-6,88%	-3 522
Déficits de l'exercice non valorisés	8,91%	3 770	8,39%	4 290
Charge d'impôt des minoritaires pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement	-4,20%	-1 776	-2,95%	-1 508
Effet fiscal des produits non imposables	-10,51%	-4 444	-2,62%	-1 338
Effet fiscal des charges non déductibles	16,66%	7 045	18,63%	9 532
Pertes fiscales non comptabilisées précédemment	-5,56%	-2 352	-0,35%	-177
Variation du taux d'impôt	1,88%	793	0,38%	195
Impôts concernant les exercices antérieurs	3,15%	1 332	-3,21%	-1 641
Divers	1,14%	483	0,69%	351
Taux d'imposition effectif du Groupe	39,1%	16 530	27,7%	14 186

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de VIEL & Cie est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes.

Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôt du Groupe, ainsi que des changements de taux d'imposition des filiales opérationnelles.

L'impôt différé au compte de résultat se compose des différences temporaires suivantes :

en milliers d'euros	2011	2010
Immobilisations corporelles	2 085	865
Immobilisations incorporelles	-2 475	-7 106
Provisions et charges à payer	3 540	-5 218
Reports fiscaux déficitaires	-1 653	2 898
Autres	-434	586
Total charges / (produits) d'impôts différés	1 063	-7 975

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global, comme suit :

en milliers d'euros	2011	2010
Couverture de flux de trésorerie	-89	119
Actifs financiers disponibles à la vente	-52	-45
Total charges / (produits) d'impôts différés	-141	74

Les impôts différés par catégorie au bilan se composent des éléments suivants :

En milliers d'euros	2011	2010
Immobilisations corporelles	2 596	4 456
Immobilisations incorporelles	4 303	1 753
Provisions et charges à payer	14 008	16 965
Reports fiscaux déficitaires	3 602	2 079
Autres	2 549	920
Impôt différé actif	27 058	26 173
Immobilisations corporelles	235	233
Immobilisations incorporelles	1 481	1 941
Autres	15	881
Impôt différé passif	1 731	3 055
Total impôt différé net	25 327	23 118
Présenté au bilan comme suit :		
Impôt différé actif	25 773	23 525
Impôt différé passif	446	407
Total impôt différé net	25 327	23 118

Au 31 décembre 2011, les impôts différés actifs non enregistrés s'élèvent à €13 820 000 (2010 : €18 147 000) et sont relatifs à des reports fiscaux déficitaires qui n'ont pas été activés en raison de l'historique de pertes récentes des sociétés concernées

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

En milliers d'euros	2011	2010
A moins d'un an	-	313
Entre un et cinq ans	5 458	2 299
Supérieur à cinq ans	8 405	7 548
Durée illimitée	32 634	38 016
Total	46 497	48 176

6. Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net - part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net - part du groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de VIEL & Cie sont détaillés ci-après :

	2011	2010
Résultat de base		
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	16 183	38 407
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	73 490 525	73 274 657
Nombre moyen d'actions autodétenues	7 096 996	7 096 996
Résultat de base par action (en euro)	0,24	0,58

	2011	2010
Résultat dilué		
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	16 183	38 407
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	73 490 525	73 274 657
Ajustement pour effet dilutif des options sur actions	1 090 300	1 070 300
Nombre moyen d'actions autodétenues	7 096 996	7 096 996
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action	67 483 829	67 247 961
Résultat dilué par action (en euro)	0,24	0,57

7. Immobilisations corporelles et stock d'immeubles

Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2011

en milliers d'euros	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2011	6	38 495	57 758	2 544	98 800
Variation de taux d'intérêts	-	296	1 785	40	2 121
Acquisitions de l'exercice	-	1 156	3 583	120	4 859
Cessions – mises au rebut	-	-2 232	-7 375	-108	-9 715
Reclassement	-6	-	793	6	793
Ecarts de conversion	-	1 022	1 623	85	2 730
Valeur brute au 31 décembre 2011	-	38 737	58 167	2 688	99 588
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2011	-6	-20 214	-47 513	-1 196	-68 929
Variation de taux d'intérêts	-	-104	-1 627	-32	-1 763
Amortissements de l'exercice	-	-3 818	-5 621	-125	-9 564
Perte de valeur de l'exercice	-	-150	-483	-	-633
Cessions – mises au rebut	-	1 960	7 174	103	9 237
Reclassement	6	-	-	-6	-
Ecarts de conversion	-	-588	-1 381	-47	-2 016
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2011	-	-22 914	-49 451	-1 303	-73 668
Valeur nette au 31 décembre 2011	-	15 823	8 716	1 385	25 920
<i>Dont actifs sous contrat de location-financement</i>	-	-	778	85	863

Au 31 décembre 2010

en milliers d'euros	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2010	5 731	37 936	61 162	2 201	107 028
Variation de taux d'intérêts	-	-61	26	4	-31
Acquisitions de l'exercice	-	1 567	3 095	245	4 907
Cessions – mises au rebut	-5 725	-3 746	-12 217	-134	-21 822
Reclassement	-	-19	-30	-55	-104
Ecarts de conversion	-	2 818	5 722	282	8 822
Valeur brute au 31 décembre 2010	6	38 495	57 758	2 544	98 800
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2010	-4 029	-18 102	-45 958	-1 281	-69 370
Variation de taux d'intérêts	-	36	-19	-4	13
Amortissements de l'exercice	6	-4 287	-9 477	-245	-14 003
Perte de valeur de l'exercice	-	-	-	-	-
Cessions – mises au rebut	4 017	3 747	12 186	377	20 327
Reclassement	-	-7	59	80	132
Ecarts de conversion	-	-1 601	-4 304	-123	-6 028
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2010	-6	-20 214	-47 513	-1 196	-68 929
Valeur nette au 31 décembre 2010	-	18 281	10 245	1 348	29 871
<i>Dont actifs sous contrat de location-financement</i>	-	-	1 288	147	1 435

Le montant des amortissements des immobilisations corporelles d'un montant de €9 675 000 est enregistré dans le poste d'amortissements au compte de résultat en 2011 (€14 003 000 d'amortissement en 2010). Les pertes de valeurs de €633 000 constatées au compte de résultat sont essentiellement liées à des mesures de restructurations prises en 2011 par une société du Groupe basée au Japon. Ces pertes concernent des immobilisations corporelles dont la valeur comptable était supérieure à la valeur recouvrable estimée par la direction.

Au cours de l'exercice, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de €275 000, contre €343 000 en 2010, par le biais de contrats de location –financement sans impact sur les activités d'investissement du tableau des flux de trésorerie consolidés.

Stock d'immeuble

Au cours de l'exercice 2011, une filiale de VIEL & Cie a acquis un ensemble de biens immobiliers pour un investissement total de €6 109 000.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la norme IAS 40, et ont connu les variations suivantes au cours de l'exercice :

En milliers d'euros

Au 31 décembre 2010		-
Acquisition	6 109	
Amortissement	-111	
Ecarts de conversion	455	
Au 31 décembre 2011		6 453

8. Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2011

en milliers d'euros	Fonds de commerce	Logiciels	Ecarts d'acquisition	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2011	11 817	45 105	92 753	42 187	4 561	196 423
Variation de taux d'intérêts	-	1 637	670	-	-	2 307
Acquisitions de l'exercice	-	8 745	-	6 661	728	16 134
Cessions - mises au rebut	-	-581	-	-	-	-581
Reclassement	-	-866	-	-	-	-866
Ecarts de conversion	21	2 330	1 952	1 645	146	6 094
Valeur brute au 31 décembre 2011	11 838	56 370	95 375	50 493	5 435	219 511
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2011	-151	-26 268	-778	-38 141	-2 671	-68 009
Variation de taux d'intérêts	-	-1 304	-	-	-	-1 304
Amortissements de l'exercice	-	-5 825	-	-5 501	-9	-11 335
Perte de valeur de l'exercice	-	-2 444	-	-	-22	-2 466
Cessions - mises au rebut	-	577	-	-	-	577
Reclassement	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-5	-1 633	-22	-1 605	-127	-3 392
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2011	-156	-36 897	-800	-45 247	-2 829	-85 930
Valeur nette au 31 décembre 2011	11 682	19 473	94 575	5 246	2 606	133 581

Au 31 décembre 2010

en milliers d'euros	Fonds de commerce	Logiciels	Ecarts d'acquisition	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2010	11 771	28 581	86 814	39 130	9 451	175 747
Variation de taux d'intérêts	-	116	675	-	-	791
Acquisitions de l'exercice	-	8 863	-	-	96	8 959
Cessions - mises au rebut	-	-1 199	-	-	-45	-1 244
Reclassement	-	5 299	-	-	-5 394	-95
Ecarts de conversion	46	3 445	5 264	3 057	453	12 265
Valeur brute au 31 décembre 2010	11 817	45 105	92 753	42 187	4 561	196 423
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2010	-140	-16 512	-656	-21 830	-5 792	-44 931
Variation de taux d'intérêts	-	-46	-	-	-	-46
Amortissements de l'exercice	-	-5 767	-	-14 383	-6	-20 156
Perte de valeur de l'exercice	-	-	-	-327	70	-257
Cessions - mises au rebut	-	1 138	-	-	-	1 138
Reclassement	-	-3 381	-	-	3 360	-21
Ecarts de conversion	-11	-1 700	-122	-1 601	-303	-3 737
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2010	-151	-26 268	-778	-38 141	-2 671	-68 009
Valeur nette au 31 décembre 2010	11 666	18 837	91 975	4 046	1 890	128 414

En 2011, le Groupe a acquis une équipe spécialisée dans le marché monétaire. Dans le cadre de cette opération, un montant de € 6 661 000 a été constaté au titre de relations clientèle développées par cette équipe. Cet actif incorporel est amorti sur une durée de 3 ans.

A la date de clôture, les relations clientèle ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée résiduelle d'utilisation. Au 31 décembre 2011, la valeur recouvrable estimée est supérieure à la valeur comptable.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles d'un montant de €11 335 000 (2010 : €20 156 000) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat. Par ailleurs, suite à des mesures de restructurations prises en 2011 par une société du Groupe basée au Japon, des pertes de valeur d'un montant de €2 452 000 ont été constatées au compte de résultat. Ces pertes concernent des logiciels dont la valeur comptable était supérieure à la valeur recouvrable estimée par la direction.

Les écarts d'acquisition se présentent comme suit au 31 décembre 2011 :

en milliers d'euros	31.12.2011			31.12.2010
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Bourse Direct	31 489	-	31 489	31 489
Compagnie Financière Tradition	25 968	-	25 968	25 968
Gaitame	19 980	-	19 980	17 742
TFS	12 386	-	12 386	12 042
E-VIEL	3 833	-	3 833	3 833
Autres	1 719	-800	919	901
Total inclus dans les immobilisations incorporelles	95 375	-800	94 575	91 975
Total inclus dans les participation dans les sociétés associées (cf. note 9)	1 763	-	1 763	1 745
Total des écarts d'acquisition	97 138	-800	96 338	93 720

Tests de dépréciation

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont définies par l'ensemble des activités des entités ayant généré ces écarts d'acquisition. En date de clôture, les écarts d'acquisition constatés au bilan de VIEL & Cie ont fait l'objet de tests d'appréciation. La valeur recouvrable est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces écarts d'acquisition. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur de l'activité sous-jacente par rapport aux écarts d'acquisition constatés. Des taux d'actualisation de 5,4 % à 8,4 % (2010 : 5,9 % à 9,0 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations afin de refléter le risque présent sur chacun des marchés. Ces taux incluent également une prime de risque complémentaire en raison de la sensibilité de cette hypothèse dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des taux de croissance de 0,0 % à 2,0 % (2010 : 0,0 % à 2,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) sont les suivantes :

en %	Taux d'actualisation		Taux de croissance	
	2011	2010	2011	2010
Pôle Intermédiation professionnelle				
Gaitame.com Co., Ltd	5,70%	5,90%	1,50%	1,50%
TFS	5,40%	7,00%	1,00%	1,00%
Autres	5,4% - 8,4%	7,0% - 9,0%	0,0% - 2,0%	0,0% - 2,0%
Pôle Bourse en ligne				
Bourse Direct	9,00%	8,90%	3,00%	3,00%
E-VIEL	9,00%	8,90%	3,00%	3,00%

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les écarts d'acquisition en 2011.

9. Participations dans les sociétés associées

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées détenue par VIEL & Cie ou ses filiales opérationnelles, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon la méthode de mise en équivalence est présenté en note 32.

La variation des participations dans les sociétés associées se présente comme suit :

en milliers d'euros	2011	2010
Au 1er janvier	67 563	39 586
Résultat net de l'exercice	1 302	17 666
Impact de l'impôt des sociétés fiscalement transparentes	1 063	724
Dividendes distribués	-1 754	-1 376
Acquisition et augmentation de capital	1 000	9 535
Autrs éléments du résultat global	-2 050	-
Autres variations de capitaux propres	-29	-
Variations de périmètre	258	-
Ecart de conversion	441	1 428
Au 31 décembre	67 794	67 563

CM Capital Markets Holding SA

En décembre 2010, Compagnie Financière Tradition a signé un accord pour acquérir une participation de 30 % dans le capital de la société CM Capital Markets Holding SA pour un montant de €7 964 781. Selon les termes de cet accord, le Groupe est déjà en mesure d'exercer une influence notable sur cette société au 31 décembre 2010. La finalisation de cette transaction est intervenue début 2011 avec la formalisation de la décision de non-opposition de la part de l'autorité responsable de la surveillance des marchés en Espagne. Un écart d'acquisition négatif de €14 300 000 a été constaté sur cette transaction et présenté dans la rubrique « Quote-part de résultat des sociétés associées ».

A la date d'acquisition, l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables se répartit comme suit :

en milliers d'euros	2010
Immobilisations corporelles	8 053
Immobilisations incorporelles	277
Actifs financiers disponibles à la vente, non courant	38 586
Autres actifs non courants	332
Impôts différés actifs	782
Autres actifs courants	1 596
Impôts à recevoir	750
Clients et autres créances	11 125
Actifs financiers disponibles à la vente, courant	16 514
Actifs financiers évalués à la juste valeur	18 420
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 153
Total actif	105 588
Dettes financières à long terme	5 097
Provisions	829
Impôts différés passifs	11 231
Dettes financières à court terme	450
Fournisseurs et autres créanciers	14 074
Impôts à payer	1 877
Total passif	33 558

Juste valeur des actifs nets	72 030
Quote-part des actifs nets acquis	22 219
Prix d'acquisition	7 965
Ecart d'acquisition négatif	(14 254)

Finarbit AG

En avril 2010, Compagnie Financière Tradition a acquis une participation de 45 % dans le capital de la société Finarbit AG pour un montant de € 1 278 000. Un écart d'acquisition de € 320 000 a été constaté sur cette transaction.

Les informations financières résumées des sociétés associées se présentent comme suit :

en milliers d'euros	2011	2010
Chiffre d'affaires	136 532	94 455
Résultat net de l'exercice	3 939	10 794
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés associées	1 302	17 664

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Actif	1 138 305	1 149 871
Passif	946 933	960 259
Actif net	191 372	189 612
Quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés associées	67 794	67 563

Les participations dans les sociétés associées incluent un écart d'acquisition de €1 763 000 au 31 décembre 2011, contre €1 745 000 au 31 décembre 2010 (cf. note 8)

10. Autres actifs financiers

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Prêts aux employés	3 532	3 538
Créances sur les parties liées (Cf. note 27)	624	613
Autres actifs financiers	1 789	2 792
TOTAL	5 945	6 943

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 3,43 % et ont une échéance moyenne de 27 mois.

Cette rubrique inclut notamment les créances de VIEL & Cie et de ses filiales sur les anciens actionnaires ultimes de Compagnie Financière Tradition, Comipar, Paris et Banque Pallas Stern, Paris (cf. note 27).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

11. Trésorerie non disponible

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage	27 955	26 542
TOTAL	27 955	26 542

Outre ces dépôts de liquidités bloqués auprès de sociétés de compensation, tels qu'Euroclear ou le FICC (Fixed Income Clearing Corporation), certaines filiales sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe. Par ailleurs, au 31 décembre 2011, un montant de € 10 448 000 est relatif à l'activité avec une clientèle de particuliers au Japon. (€12 236 000 au 31 décembre 2010)

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

12. Quote-part dans les co-entreprises

Le détail des sociétés contrôlées conjointement et consolidées par intégration proportionnelle est présenté en note 32. Par ailleurs, des coentreprises ont été constituées à Tokyo, Singapour et Sydney entre Tradition, ICAP et Volbrosker dans le cadre desquelles TFS Currencies Pte Ltd, Tradition Financial Services Japan Ltd et TFS Australia Pty Ltd enregistrent 25 % des actifs, passifs, revenus et charges liés aux activités d'intermédiation sur options de change. De plus, Tradition Financial Services Ltd enregistre 27,5 % des revenus et charges de la joint-venture créée à Copenhague par ces mêmes partenaires. A Francfort, la part revenant à ICAP et Volbrosker dans les résultats sur options de change de sa filiale allemande, Tradition Financial Services GmbH, soit 72,5 % est présentée dans la rubrique « Intérêts minoritaires »

Gaitame.com Co Ltd

En 2011, Compagnie Financière Tradition a augmenté à plusieurs reprises, lors de transactions distinctes, sa participation dans cette société pour un montant total de €6 240 000, générant un écart d'acquisition de €650 000 (cf. note 8). Toutefois, certaines transactions, ayant été réalisées à des conditions favorables, ont entraîné la constatation d'un produit de €3 000 000 relatif à des écarts d'acquisition négatifs (cf. note 2). A fin décembre, Compagnie Financière Tradition détient 49,5 % du capital-actions de cette société.

En 2010, Compagnie Financière Tradition a porté sa participation dans cette société à 43,95 % contre 43,35 % au 31 décembre 2009 pour un prix d'acquisition de CHF 2 200 000 , générant un écart d'acquisition de CHF 900 000 (cf. note 8).

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges des co-entreprises se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Quote-part dans le bilan des coentreprises		
Actifs courants	606 438	445 604
Actifs non courants	39 275	43 142
ACTIF	645 713	488 746
Passifs courants	530 245	388 076
Passifs non courants	708	1 299
PASSIF	530 953	389 375
Quote-part dans les résultats des coentreprises		
Produits	60 135	71 719
Charges	-52 370	-64 200
Résultat net de l'exercice	7 765	7 519
<i>Résultat part du Groupe</i>	<i>4 646</i>	<i>3 256</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>3 119</i>	<i>4 264</i>

13. Clients et autres créances

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Créances liées aux activités teneurs de comptes	889 562	710 087
Créances liées aux activités en principal	41 504	41 737
Clients et comptes rattachés	107 371	109 096
Créances sur les employés	49 850	45 060
Créances sur les parties liées (Cf. note 27)	4 520	15 937
Autres créances à court terme	26 547	20 118
TOTAL	1 119 354	942 035

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la durée du contrat de quelques employés. Dans ce cadre contractuel, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

14. Actifs financiers évalués à la juste valeur

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Obligations	2 279	782
Actions	3 434	2 789
Fonds d'investissement	-	144
TOTAL	5 713	3 715

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

15. Actifs financiers disponibles à la vente

Non courant

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Actions	16 210	18 055
Dépôts bancaires à long terme	1 786	-
Total	17 996	18 055

Courant

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Dépôts bancaires à court terme	7 315	7 157
Total	7 315	7 157

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

16. Trésorerie et trésorerie équivalent de trésorerie

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Caisse et dépôts bancaires à vue	363 500	309 778
Dépôts bancaires à court terme	18 548	24 879
Placements monétaires à court terme	44 724	31 284
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	426 772	365 941
Trésorerie non disponible	27 955	26 542
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	454 727	392 483
Découverts bancaires	-4 224	-8 966
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	450 503	383 517

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et un mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

Les placements monétaires à court terme incluent un montant de €3 544 000 donné en garantie dans le cadre d'une notification fiscale, dans l'attente de la résolution définitive de la procédure (€6 010 000 au 31 décembre 2010).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

17. Capital, actions propres et réserves consolidées

Composition du capital

Au 31 décembre 2011 le capital social de VIEL & Cie est composé de 76 616 740 actions d'une valeur nominale de €0,2 soit un capital de €15 323 348.

Au cours de l'exercice 2011, 474 650 actions nouvelles VIEL & Cie ont été créées, à la suite de l'exercice du droit optionnel de paiement du dividende relatif à l'exercice 2010 en actions.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2011, le capital de VIEL & Cie est réparti de la façon suivante :

- VIEL et Compagnie Finance : 53,22 %
- Institutionnels : 11,64 %
- Public : 25,88 %
- Actions propres : 9,26 %

Au 31 décembre 2011, les seuls actionnaires détenant plus de 5 % des droits de vote de VIEL & Cie sont VIEL et Compagnie Finance, Paris, avec 73,49 % des droits de vote et MNC, Paris avec 8,20 % des droits de vote. VIEL et Compagnie Finance bénéficie de droits de vote doubles.

Capital autorisé

Autorisations financières :

En application des dispositions de l'article L.225-100, al.7 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en cours de validité et leur utilisation au cours de l'exercice 2011 est présenté ci-dessous :

Type de délégation	AGE	Echéance	Montant autorisé	Utilisation en 2011	Autorisations résiduelles
Augmentation de capital (délégation globale avec maintien du DPS)	17-juin-11	AGO 2013	€10 000 000	-	€10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)	03-juin-10	août-12	€10 000 000	-	€10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS-Art-L411-2,II CMF)	03-juin-10	août-12	€10 000 000	-	€10 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	03-juin-10	AGO 2012	€5 000 000	-	€5 000 000
Augmentation de capital par émission de BSA (avec maintien du DPS)	17-juin-11	août-13	€30 000 000	-	€30 000 000
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, existantes ou à créer	17-juin-11	août-13	€1 522 842	€5 000	€1 517 842
Augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)	17-juin-11	déc-12	€10 000 000	-	€10 000 000
Augmentation de capital (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions)	04-juin-09	août-12	€1 522 842	€559 440	€963 402
Réduction de capital (annulation d'actions)	17-juin-11	AGO 2012	€1 522 842	-	€1 522 842

Les trois délégations suivantes sont globalement plafonnées à €20 000 000

- augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)
- augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)
- augmentation de capital par incorporation de réserves

Capital conditionnel :

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de €114 060 par l'émission d'un maximum de 570 300 actions au porteur d'une valeur nominale de €0,2 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration. Les caractéristiques des options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont présentées en note 19.

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de €104 000 par l'émission d'un maximum de 520 000 actions au porteur d'une valeur nominale de €0,2 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel d'attribution d'actions gratuites des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration. Les caractéristiques des options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont présentées en note 19.

Actions propres :

VIEL & Cie détient au 31 décembre 2011, 7 096 996 de ses propres titres, soit 9,26% de son capital, pour un montant total brut de €27 298 000 (7 096 996 titres pour un montant brut de €27 298 000 au 31 décembre 2010), détention autorisée préalablement par l'Assemblée générale des actionnaires. Le montant de ces titres a été constaté en diminution des capitaux propres consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2011.

18. Dividendes

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après l'approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le conseil d'administration :

En milliers d'euros	2011	2010
Dividende par action au titre de 2011: €0,15 (2010: €0,15)	11 421	11 421

19. Paiements fondés sur des actions

Compagnie Financière Tradition SA

Au 31 décembre 2011, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe Tradition présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 2,50 francs suisses de nominal	Augmentation de capital potentielle en francs suisses	Date de début d'exercice (1)	Date d'échéance	Prix d'exercice en francs suisses	Condition d'exercice (2)
10.03.00	266 000	665 000	88 800 titres le 10.03.01 88 800 titres le 10.03.02 88 400 titres le 10.03.03	09.03.12	60,00	-
17.05.02	20 000	50 000	17.05.04	16.05.16	97,5	-
08.09.03	25 000	62 500	08.09.05	08.09.13	92,25	-
24.04.06	75 000	187 500	24.04.09	23.04.16	129,9	-
21.05.08	15 000	37 500	21.05.11	21.05.13	2,5	190,00
15.09.08	30 000	75 000	21.01.11	21.01.16	2,5	156,00
02.09.10	32 000	80 000	01.09.13	01.09.18	2,5	80,00
TOTAL	463 000	1 157 500				

(1) Les collaborateurs doivent être salariés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.

(2) Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédant la date d'exercice.

En 2011, Compagnie Financière Tradition SA S.A. n'a consenti aucune option de souscription d'actions (32 000 options en 2010) à des collaborateurs du Groupe.

Cependant, durant le 1er semestre 2011, le Groupe a modifié la condition d'exercice d'un plan d'option en réduisant l'objectif relatif au cours de l'action de CHF 156 à CHF 80 tout en prolongeant la durée d'acquisition des droits de trois mois. Cette modification a entraîné la constatation d'une charge complémentaire de € 1,1 million dans le compte de résultat. Ces options ont été exercées en novembre 2011.

La juste valeur des options octroyées est déterminée à la date d'attribution des options de souscription en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluation suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options de souscription consenties ou des modifications des conditions d'octroi :

	2011	2010
Rendement de dividendes	5,00%	5,00%
Volatilité attendue	31,10%	33,50%
Taux d'intérêt sans risque	0,90%	1,20%
Prix de l'action à la date d'attribution (en francs suisses)	102,0	108,3

L'exercice des options consenties en 2010 est soumis à la réalisation d'objectifs relatifs au cours de l'action. Ces conditions de marché ont été intégrées dans la juste valeur des options attribuées.

En 2010, la moyenne pondérée de la juste valeur des options à la date de l'octroi était de CHF 60,37.

Les options de souscription suivantes ont été exercées au cours de l'exercice 2011 :

Date d'attribution	Nombre d'options	Date d'exercice	Prix de l'action à la date de l'exercice en francs suisses	
			Prix d'exercice en francs suisses	Prix de l'action en francs suisses
Plan du 14.12.07	25 000	07-avr-10	2,5	121,00
Plan du 23.09.08	30 000	29-nov-11	2,5	59,70

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en francs suisses	2011		2010	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de l'exercice	61,31	493 000	62,16	486 000
Attribuées	-	-	2,5	32 000
Exercées	2,5	-30 000	2,5	-25 000
Expirées	-	-	-	-
Annulées	-	-	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	65,12	463 000	61,31	493 000
Exercables à la fin de l'exercice	69,77	431 000	77,61	386 000

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2011, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 2 170 000 (CHF 1 576 000 en 2010).

Bourse Direct

Au 31 décembre 2011, les options de souscription consenties aux collaborateurs de Bourse Direct présentent les caractéristiques suivantes :

Plans d'options de souscription d'actions :

Nature du plan (En euros)	Plan de souscription 2001			
Date de l'Assemblée Générale	17-janv-01			
Date des premières attributions au titre du plan	18-janv-01			
Date de départ d'exercice des options	18-janv-04			
Date d'expiration de la période de levée d'options	08-janv-12			
Date des attributions au titre du plan	18-janv-01	02-avr-01	08-janv-02	27-mai-02
Prix de souscription par action	4,2 euros	2,85 euros	2,1 euros	2,1 euros
Nombre d'options en circulation au 1 ^{er} janvier	16 000	53 000	118 250	
Nombre d'options attribuées au cours de la période <i>Dont le nombre d'options attribuées aux membres du comité de direction au cours de la période</i>	-	-	-	-
Nombre d'options annulées au cours de la période <i>Dont le nombre d'options des membres du comité de direction annulées au cours de la période</i>	-16 000	-53 000	-	-
Nombre d'options exercées au cours de la période <i>Dont le nombre d'options des membres du comité de direction exercées au cours de la période</i>	-	-	-	-
Nombre d'options en circulation au 31 décembre	-	-	118 250	-
Nombre de personnes concernées	-	-	13	-

Le paiement de ces options consenties à des salariés de la Société s'effectuera en actions.

Aucune option n'ayant été levée entre le 1er et le 8 janvier 2012, le plan présenté ci-dessus, encore valide au 31 décembre 2011, est devenu caduc en date de rédaction de ce document.

VIEL & Cie

Plans d'options de souscription d'actions :

Au 31 décembre 2011, les options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe VIEL & Cie présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 0,2 € de nominal	Augmentation de capital potentielle en €	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en €
Plan du 15/09/2000	195 300	39 060	15.09.04	15.09.14	4,78
Plan du 03/01/2006	375 000	75 000	03.01.08	02.01.18	3,42
TOTAL	570 300	114 060			

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en nombre d'options	2011		2010	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de la période	3,89	570 300	3,89	570 300
Attribuées pendant la période	-	-	-	-
Auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-	-	-
Exercées pendant la période	-	-	-	-
Expirées/annulées pendant la période	-	-	-	-
En circulation à la fin de la période	3,89	570 300	3,89	570 300
Exercables à la fin de la période	3,89	570 300	3,89	570 300

Le paiement de ces options consenties à des salariés de la Société s'effectuera en actions.

Il n'y a pas eu au cours de l'exercice d'annulation ou de modification sur les plans accordés par VIEL & Cie.

Plans d'attributions d'actions gratuites :

Au cours de l'exercice 2011, VIEL & Cie a attribué 20 000 actions gratuites à des collaborateurs du Groupe (aucune attribution en 2010). Aucun changement n'est intervenu dans la méthode de détermination de la juste valeur des actions octroyées.

Au 31 décembre 2011, les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 0,2 € de nominal	Augmentation de capital potentielle en €	Date de début d'exercice	Cours de l'action le jour de l'attribution	Valeur de l'action
Plan du 30/08/2009	500 000	100 000	30/08/2009	3,20	1,42
Plan du 29/03/2011	20 000	4 000	29/03/2013	3,18	1,41
TOTAL	520 000	104 000			

Nature du plan (En euros)	Plan d'attribution 2009	
Date de l'Assemblée Générale	04-juin-09	
Date d'attribution		30-août-09
Nombre total d'actions gratuites octroyées		500 000
Date de départ de l'octroi des actions		01-sept-12
Date de fin d'indisponibilité des actions		01-sept-14
Date des octrois au titre du plan		30-août-09
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier		500 000
Nombre d'actions octroyées aux mandataires sociaux au cours de la période		-
Nombre d'actions octroyées au cours de la période		-
Nombre d'actions annulées au cours de la période		-
Dont actions des mandataires sociaux annulées au cours de la période		-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre		500 000
Nombre de personnes concernées		1

Nature du plan (En euros)	Plan d'attribution 2011	
Date de l'Assemblée Générale	03-juin-10	
Date d'attribution		29-mars-11
Nombre total d'actions gratuites octroyées		20 000
Date de départ de l'octroi des actions		29-mars-13
Date de fin d'indisponibilité des actions		29-mars-14
Date des octrois au titre du plan		29-mars-11
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier		-
Nombre d'actions octroyées aux mandataires sociaux au cours de la période		-
Nombre d'actions octroyées au cours de la période		20 000
Nombre d'actions annulées au cours de la période		-
Dont actions des mandataires sociaux annulées au cours de la période		-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre		20 000
Nombre de personnes concernées		1

20. Dettes financières

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Découverts bancaires	4 224	8 966
Emprunts bancaires	129 748	117 960
Portion court terme des emprunts bancaires à long terme	30 000	46 000
Engagement à court terme sur contrat de location-financière	661	1 775
A court terme	164 633	174 701
Emprunt à long terme	120 000	42 000
Engagement sur contrats de location-financière	295	749
A long terme	120 295	42 749
TOTAL	284 928	217 450

Au 31 décembre 2011, les emprunts bancaires incluent une ligne de crédit multidevises disponible à hauteur de CHF 108 000 000 (CHF 116 000 000 au 31 décembre 2010) et composée de deux types de facilités, à savoir :

Facilité A

- Une ligne confirmée de CHF 18 000 000 (CHF 26 000 000 au 31 décembre 2010) venant à échéance le 1^{er} juin 2012, dégressive à hauteur CHF 18 000 000 à l'échéance, intégralement tirée au 31 décembre 2011 et 2010.

Facilité C

- Une ligne de crédit de CHF 90 000 000 automatiquement renouvelable quotidiennement pour une période de 364 jours, intégralement tirée au 31 décembre 2011 et 2010.

Ces deux facilités de crédit ont été modifiées en février 2012 et consolidées dans une seule et unique ligne de crédit disponible en francs suisses à hauteur de CHF 130 000 000 automatiquement renouvelable quotidiennement pour une période de 364 jours. Le montant disponible de cette ligne de crédit est réduit chaque année de CHF 7 millions jusqu'en 2015 puis de CHF 12 000 000 en 2016. Cette ligne de crédit est garantie par le nantissement de titres de participation dans certaines filiales du Groupe, sans changement par rapport aux garanties fournies dans le cadre des facilités de crédit précédentes.

En outre, le Groupe dispose de deux lignes de crédit bilatérales, confirmées, non garanties et automatiquement renouvelables quotidiennement pour une période de 364 jours et 180 jours, d'un montant de respectivement CHF 25 000 000, intégralement tiré au 31 décembre 2011 (tirée pour un montant de CHF 13 600 000 au 31 décembre 2010), et de CHF 10 000 000, intégralement tiré au 31 décembre 2011 (tiré pour un montant de CHF 4 300 000 au 31 décembre 2010). Par ailleurs, un montant de CHF 8 000 000, non utilisé au 31 décembre 2011 et 2010, est disponible pour l'émission de garanties bancaires en faveur de tiers.

Les emprunts bancaires à long terme incluent un montant de €150 000 000 remboursable par annuité et venant à échéance en janvier 2016.

Les dettes à long terme font l'objet de clause de remboursement anticipé en cas de non respect de différents ratios de gestion ; ces ratios concernent principalement le niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe, ou le niveau des charges financières nettes par rapport au résultat d'exploitation du Groupe. Au 31 décembre 2011, le Groupe respecte l'intégralité de ces conditions.

Au 31 décembre 2011, VIEL & Cie et ses filiales disposent de facilités de crédit non utilisées pour un montant de €2 291 000, contre €14 044 000 au 31 décembre 2010.

VIEL & Cie a opté pour l'étalement des frais d'émission de ses emprunts sur leur durée d'amortissement.

Contrats de location-financement

Engagements futurs minimaux relatifs à la période contractuelle non résiliable et valeur actualisée des paiements minimaux :

En milliers d'euros	Engagements de location minimum	2011 Intérêt	Principal
A moins d'un an	662	10	672
Entre un et cinq ans	295	5	300
Supérieurs à cinq ans	-	-	-
TOTAL	957	15	972

En milliers d'euros	2010		
	Engagements de location minimum	Intérêt	Principal
A moins d'un an	1 775	40	1 815
Entre un et cinq ans	749	17	766
Supérieurs à cinq ans	-	-	-
TOTAL	2 524	57	2 581

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 30.

21. Provisions

Les provisions se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Provisions pour pensions et retraites	Provisions pour litiges	Provisions pour impôts	Autres provisions	TOTAL
Montant au 31 décembre 2009	11 640	6 268	2 034	18 531	38 472
Variation de périmètre	-18	-	-	-	-18
Reclassement	-	1 183	-	-	1 183
Dotation	2 916	3 344	960	617	7 837
Utilisation	-1 937	-608	-	-	-2 545
Dissolution	-136	-45	-	-1 301	-1 482
Ecart de conversion	2 259	434	-	-	2 693
Montant au 31 décembre 2010	14 724	10 576	2 994	17 847	46 141
Variation de périmètre	100	-	-	-	100
Reclassement	-	232	386	-	618
Dotation	3 286	4 451	617	323	8 677
Utilisation	-4 446	-1 764	-	-	-6 210
Dissolution	-51	-466	-	-7 468	-7 985
Ecart de conversion	794	341	-	-	1 135
Montant au 31 décembre 2011	14 407	13 370	3 997	10 702	42 476

Provisions pour pensions et retraites

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe dans le cadre des régimes à cotisations définies. L'impact des régimes à prestations définies est présenté en note 22.

Provisions pour litiges

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs.

En avril 2008, une série d'actions ont été lancées par d'anciens employés d'un concurrent à l'encontre de ce concurrent. Ultérieurement, ce concurrent a lancé une action en justice, suite à l'engagement de nouveaux collaborateurs aux Etats-Unis, pour empêcher ces personnes de débiter leur activité au sein du Groupe. Cette

action en justice a été rejetée par le tribunal de l'Etat de New York en juillet 2008 autorisant les employés à continuer de travailler pour ces filiales du Groupe. Par la suite, ce concurrent a déposé une procédure d'arbitrage auprès de l'autorité de surveillance des marchés financiers (« FINRA ») à l'encontre de filiales du Groupe et de certains employés à New York pour notamment rupture de contrat et concurrence déloyale. Les accusations portées ont été rejetées par les parties concernées et dans certains cas des demandes reconventionnelles ont été déposées à l'encontre de ce concurrent. La procédure d'arbitrage auprès de la FINRA suit son cours. Aucune audition n'a encore eu lieu à ce jour.

Provisions pour impôts

Des filiales françaises de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de contrôles fiscaux en 2003 et 2006, portant sur les exercices 2000 à 2003. En décembre 2003 et décembre 2006, elles ont reçu dans ce cadre des notifications de redressement fiscal qui portent principalement sur le traitement fiscal retenu pour certaines de ses provisions. Les redressements acceptés ont été couverts par la constitution d'une provision de €2 463 000 au 31 décembre 2011 (€ 2 994 000 au 31 décembre 2010). La dotation relative à l'impôt sur le bénéfice de €949 000 est présentée en charge fiscale dans le compte de résultat au 31 décembre 2011 (€539 000 en 2010).

Autres provisions

VIEL & Cie et ses filiales consolidées ont constitué au cours des exercices précédents des provisions afin de couvrir divers risques auxquelles elles sont confrontées. Ces provisions couvrent l'intégralité des risques potentiels estimés.

En 2011, VIEL & Cie constate notamment une reprise de provision d'un montant de €6 068 000 liée à l'évolution favorable d'un contentieux relatif à des exercices antérieurs.

22. Engagements envers le personnel

La majorité des employés de VIEL & Cie et de ses filiales opérationnelles bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies. Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse et en France où les prestations sont fonctions de la rémunération assurée en fin de carrière et de l'ancienneté.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Provision pour des régimes à cotisations définies	10 247	11 412
Provision pour des régimes à prestations définies	4 159	3 312
Total des provisions pour pensions et retraites	14 406	14 724

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées sous la rubrique « charges de personnel ». En 2011, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de € 5 464 000 (€5 274 000 en 2010).

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Valeur actualisée des obligations	43 602	40 887
Juste valeur des actifs des régimes	-29 956	-29 910
TOTAL	13 646	10 977
Ecarts actuariels nets non comptabilisés	-9 237	-7 614
Coûts des services passés	-251	-51
Engagements nets des régimes à prestations définies	4 158	3 312

Mouvements de la valeur actualisée des obligations :

en milliers d'euros	2011	2010
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier	40 887	31 280
Dont obligations financées	39 864	30 357
Dont obligations non financées	1 023	923
Coût financier	1 155	1 023
Coût des services rendus	2 129	1 671
Cotisation des employés	740	711
Prestations payées	-2 947	-921
(Gains) / pertes actuariels	230	1 251
Ecart de conversion	1 408	5 872
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	43 602	40 887
Dont obligations financées	42 286	39 864
Dont obligations non financées	1 316	1 023

Mouvement de la juste valeur actualisée des actifs des régimes

en milliers d'euros	2011	2010
Juste valeur des actifs des régimes au 1^{er} janvier	29 910	23 560
Rendement attendu des actifs des régimes	1 194	995
Cotisations de l'employeur	1 402	1 388
Cotisations des employés	740	711
Prestations payées	-2 947	-921
Gains / (pertes) actuariels	-1 412	-412
Ecart de conversion	1 069	4 589
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	29 956	29 910

Le Groupe estime à €1 350 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2012.

Juste valeur des actifs par nature en pourcentage du total des actifs des régimes

	31.12.2011	31.12.2010
Actions	24,1%	24,9%
Obligations	48,1%	46,9%
Immobilier	9,0%	9,2%
Contrats d'assurance	1,4%	1,6%
Liquidités	8,0%	8,5%
Divers	9,4%	8,9%
TOTAL	100%	100%

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est déterminé en fonction de prévisions à long terme de taux d'inflation, de taux d'intérêt et de primes de risque pour les différentes catégories d'actifs. Ces prévisions prennent en considération les taux de rendement historiques à long terme.

Charges comptabilisées au compte de résultat

en milliers d'euros	2011	2010
Coût des services rendus	2 129	1 671
Coût financier	1 155	1 023
Rendement attendu des actifs des régimes	-1 194	-995
Ecart actuariels nets (gains)/pertes reconnus dans l'année	291	178
Coût des services passés	4	5
Coût des régimes à prestations définies	2 385	1 882

en milliers d'euros	2011	2010
Rendement/(coût) effectif des actifs des régimes	-232	647

Principales hypothèses actuarielles

Au 31 décembre	2011	2010
Taux d'actualisation	2,37%	2,82%
Rendement attendu des actifs des régimes	3,38%	3,87%
Augmentations futures des salaires	4,05%	3,97%
Augmentations futures des retraites	0,03%	0,04%

Informations complémentaires

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Valeur actualisée des obligations	43 602	40 887	31 280	28 152	21 447
Juste valeur des actifs des régimes	29 956	29 910	23 560	17 900	19 072
Excédent des obligations des régimes	-13 646	-10 977	-7 720	-10 252	2 375
Ajustements liés à l'expérience relatif aux passifs	-1 597	-519	1 422	1 186	-1 089
Ajustements liés à l'expérience relatif aux actifs	-1 412	-412	2 069	-5 127	-306

23. Fournisseurs et autres créanciers

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Dettes liées aux activités teneurs de comptes	890 626	709 245
Dettes liées aux activités en principal	43 099	40 367
Charges à payer	129 169	123 940
Dettes envers les parties liées	949	1 049
Autres dettes à court terme	56 012	66 222
TOTAL	1 119 855	940 823

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

24. Impôt à payer et à recevoir

Au 31 décembre 2011, l'impôt à payer consolidé de VIEL & Cie s'élève à €10 554 000, contre €14 742 000 au 31 décembre 2010.

Les impôts à recevoir pour un montant de €9 848 000 au 31 décembre 2011 sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

25. Instruments financiers dérivés

En milliers d'euros	2011		2010	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Contrats de change à terme sur devises	745	652	137	674
Swaps de taux d'intérêts	-	5 728	-	2 112
Total	745	6 380	137	2 786

Le Groupe utilise des instruments dérivés sur devises de manière ponctuelle pour gérer les risques de change à court terme sur les principales monnaies du Groupe. La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond à leur valeur comptable.

Swaps de taux d'intérêts

Le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêts pour gérer son exposition découlant des taux d'intérêts variables par rapport aux taux fixes. Ceux-ci sont désignés par le Groupe comme des couvertures sur flux de trésorerie.

Des contrats d'une valeur nominale de CHF 108 000 000 (CHF 26 000 000 au 31 décembre 2010) a un taux d'intérêts fixe moyen de 1,35 % (3,36 % au 31 décembre 2010) pour des durées variables et un taux d'intérêts variable calculé sur base du Libor. Ces contrats viennent à échéance respectivement les 1^{er} juin 2012, 2015 et 2016. Ces instruments ont été désignés par le Groupe comme une couverture sur flux de trésorerie.

Par ailleurs, des contrats d'une valeur nominale de €150 000 000 ont des taux d'intérêt fixes de 1,99 % et 2,13 %, pour des durées variables et des taux d'intérêt variables moyens calculés sur la base de l'EURIBOR 3 mois. Ces contrats viennent à échéance le 17 janvier 2016.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêts correspond à leur valeur comptable. Le montant est basé sur des prix de marché à la date du bilan, reçus de tiers et pour des instruments équivalents.

Au 31 décembre 2011, la part efficace des pertes sur ces instruments de couvertures est de €2 243 000, contre une perte de € 1 305 000 au 31 décembre 2010, et a été comptabilisée dans les capitaux propres.

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les instruments financiers dérivés est décrite en note 30.

26. Contrat de location simple

Engagements futurs minimum relatif à la période contractuelle non résiliable :

En milliers d'euros	2011	2010
A moins de un an	14 649	14 874
Entre un et cinq ans	30 638	34 564
Supérieurs à cinq ans	23 118	13 751
Engagements minimum futurs	68 405	63 189

Ces engagements de location non portés au bilan concernent principalement des bureaux que louent les sociétés du Groupe. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable.

Les charges de location simple s'élèvent à €19 167 000 pour l'exercice 2011, contre €18 323 000 pour l'exercice 2010, et sont incluses sous la rubrique « autres charges d'exploitation ».

27. Opérations avec des parties liées

Nature des fonctions des employés clés

VIEL & Cie est une société qui consolide trois pôles d'activité, dans le domaine de l'intermédiation professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, de la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, et une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée. Est considéré comme employé clef, le Président du Conseil d'administration de VIEL & Cie.

Rémunération des employés clés

Le Président du Conseil d'administration ne perçoit pas de rémunération de la Société VIEL & Cie mais de sa maison-mère VIEL et Compagnie Finance ; il a perçu de la Société VIEL & Cie des jetons de présence pour un montant de €10 000 au titre de l'exercice 2011, contre €10 000 en 2010.

Aucun avantage en nature n'est accordé au Président - Directeur général.

Créances sur les parties liées

Non courant

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Créances sur les sociétés associées	624	613

Courant

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Créances sur les sociétés associées	147	129
Créances sur les coentreprises	689	1 160
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées	3 684	14 648
TOTAL	4 520	15 937

Dettes envers les parties liées

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Dettes envers les sociétés associées	601	390
Dettes sur les coentreprises	271	582
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	77	77
TOTAL	949	1 049

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de VIEL & Cie et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, VIEL et Compagnie Finance, Paris, ainsi que des filiales de cette société.

Transactions avec les parties liées

En juin 2010, une filiale de VIEL & Cie a cédé à une société liée à son actionnaire majoritaire un bien immobilier. Cette cession, d'un montant de CHF 35 000 000 a généré une plus-value consolidée nette de € 24 200 000, présentée dans la rubrique « autres produits d'exploitation » (cf. note 3). Dans le cadre de cette opération, un crédit vendeur a été consenti pour une partie du prix de vente et pour une durée maximale de 12 mois ; par conséquent, une créance d'un montant de € 10 397 000 est présentée dans la rubrique « créances sur les parties liées ».

En juin 2010, Compagnie Financière Tradition a cédé à une filiale de VIEL & Cie des titres disponibles à la vente pour un montant de € 14 787 000. Cette transaction a été réalisée sur le marché de gré-à-gré à un prix de vente équivalent au cours de clôture de la bourse

En mai 2000, Compagnie Financière Tradition a conclu un contrat de liquidité avec une société liée à l'un de ses administrateurs en vertu duquel elle confie mandat d'exercer une activité de « market making » sur ses actions. Dans le cadre de ce mandat, des commissions forfaitaires d'un montant de € 12 000 ont été versées en 2011 (€13 000 en 2010).

Une société de services appartenant à l'actionnaire majoritaire de VIEL & Cie a facturé au Groupe des frais de déplacement pour un montant de €997 000 en 2011 (€815 000 en 2010).

Garanties et engagements conditionnels reçus de parties liées

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition détenues par Banque Pallas Stern, VIEL et Compagnie Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition et à ses filiales la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition et ses filiales au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par VIEL et Compagnie Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition et ses filiales lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total €16 444 000. VIEL et Compagnie Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2011, VIEL & Cie et ses filiales ont reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, à hauteur de 91,0 % des créances déclarées. Les créances résiduelles de VIEL & Cie et de ses filiales s'établissent ainsi à €1 752 800 au 31 décembre 2011, contre €1 752 800 au 31 décembre 2010.

Ces créances sont intégralement adossées en termes de risques à un passif qui figure au passif consolidé de VIEL & Cie sous la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ».

28. Opérations de hors-bilan

Titres à livrer et à recevoir

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Titres à livrer	85 723 999	62 084 529
Titres à recevoir	85 709 040	62 078 780

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achat et de vente de titres initiées avant le 31 décembre 2011 et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe traitant avec des institutionnels, ou des opérations en règlement différés pour l'activité de bourse en ligne.

29. Gestion du risque financier

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour mesurer celui-ci. Il n'y a pas eu de changement dans la gestion du risque au sein du Groupe en 2011.

Le Conseil d'administration a la responsabilité ultime d'établir les principes de gestion du risque du Groupe et d'exercer la haute surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est de surveiller le système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue régulièrement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le Groupe si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Bourse Direct.

L'intermédiation professionnelle

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des provisions pour pertes de valeur sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées une fois effectués le règlement d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement – livraison). VIEL & Cie est donc exposé, par le biais de ces filiales opérationnelles, à un risque de contrepartie dans le cas où une opération de la transaction demeure en suspens. Toutefois, la quasi-totalité de ces transactions sont débouclées dans un délai très court et le risque de livraison est minimal.

Un comité de crédit, composé de 3 membres, est responsable de l'approbation des contreparties pour l'activité en principal.

Le courtier ayant réalisé ces opérations doit donc s'assurer que la compensation des titres (le clearing) s'effectue correctement. Son risque est en effet que des retards techniques surviennent ou que la contrepartie fasse défaut avant que la compensation des titres n'ait été effectuée. Deux aspects sont à ce titre fondamentaux : la qualité des contreparties avec lesquelles le courtier effectue des opérations en principal et la qualité de l'organisation administrative du clearing.

Sur le premier point, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit des filiales opérationnelles de VIEL & Cie. Des limites de crédit appropriées sont fixées en prenant en compte la qualité de crédit de la contrepartie et du type de transactions. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. Le Groupe a mis en place une méthode d'évaluation du risque de crédit selon le système de notation de Standard & Poor. La Direction des risques s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. A cet effet, VIEL & Cie dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe en Europe. Tradition Asiel Securities Inc., société du Groupe aux Etats-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux Etats-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'Etat américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie ; la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

La bourse en ligne

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte espèces ; à ce titre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, le Groupe s'assure de maintenir un niveau de trésorerie et équivalents de trésorerie dans ses filiales opérationnelles leur permettant de couvrir leurs contraintes réglementaires ainsi que leurs besoins en fonds de roulement tout en assurant la continuité des financements par l'utilisation et la mise à disposition d'emprunts bancaires.

En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et rapidement disponibles.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Risque de change

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le risque de change est analysé comme un risque global et sa gestion fait l'objet de prises de décision de la Direction générale. La politique du Groupe en termes de couverture du risque de change ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la quasi totalité de la dette financière à long terme à taux variable fait l'objet d'une couverture au moyen de swap de taux d'intérêt. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction générale.

En outre, pour réduire le risque de taux d'intérêt, la Direction a décidé de couvrir certaines dettes à taux variable au moyen de swap de taux d'intérêt.

Gestion du capital

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuables aux actionnaires minoritaires. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2011, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

VIEL & Cie n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

30. Instruments financiers

Risque de crédit

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. Au 31 décembre, l'exposition au risque de crédit se présente comme suit:

En milliers d'euros	2011	2010
Actifs financiers disponibles à la vente	25 310	25 212
Actifs financiers évalués à la juste valeur	5 713	3 715
Prêts et créances	1 088 241	914 245
Instruments financiers dérivés actifs	745	137
Trésorerie et équivalents de trésorerie	426 772	365 941
Trésorerie non disponible	27 955	26 542
TOTAL	1 574 736	1 335 792

Pertes de valeur

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés se présente comme suit :

En milliers d'euros	2011		2010	
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur brute	Pertes de valeur
Créances non arriérées	57 431	-	65 080	-
Moins de 30 jours d'arriéré	21 083	-	21 959	-
Entre 31 et 60 jours d'arriéré	11 117	-50	9 416	-90
Entre 61 et 90 jours d'arriéré	7 196	-152	4 400	-67
Entre 91 et 180 jours d'arriéré	6 582	-224	4 938	-98
Plus de 180 jours d'arriéré	5 824	-1 436	5 083	-1 525
TOTAL	109 233	-1 862	110 876	-1 780

Selon l'expérience acquise au niveau des défaillances de paiement, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances qui ne présentent pas d'arriéré, ou dont l'arriéré est inférieur à 60 jours n'est pas nécessaire.

Une perte de valeur est comptabilisée sur une créance lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser les montants dus selon les termes initiaux de la créance. Des difficultés financières importantes du débiteur, la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière ou des défauts de paiement sont considérés comme des indications objectives que la créance est dépréciée. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

Le mouvement de la provision pour pertes de valeur sur les créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

En milliers d'euros	2011	2010
Provision au 1er janvier	1 780	2 438
Dotations de l'exercice	844	364
Reprise utilisée	-691	-369
Dissolution	-323	-865
Ecart de conversion	252	212
Provision au 31 décembre	1 862	1 780

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

En milliers d'euros	2011	2010
Moins de 5 jours d'arriéré	9 732	21 288
Entre 6 et 15 jours d'arriéré	11 923	9 816
Entre 16 et 30 jours d'arriéré	19 518	9 118
Entre 31 et 45 jours d'arriéré	241	7
Plus de 45 jours d'arriéré	90	1 508
TOTAL	41 504	41 737

Sur la base de l'analyse des données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

Risque de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

31 décembre 2011

En milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	-	-	-	120 000	120 000
Location financement - Paiement minimum futur	406	104	161	301	972
Fournisseurs et autres créanciers	1 114 322	3 868	1 665	-	1 119 855
Instruments financiers dérivés passifs	6 380	-	-	-	6 380
Dettes financières à court terme	86 259	77 713	-	-	163 972
TOTAL	1 207 367	81 685	1 826	120 301	1 411 179

31 décembre 2010

En milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	-	-	-	42 000	42 000
Location financement - Paiement minimum futur	588	476	751	766	2 581
Fournisseurs et autres créanciers	928 980	5 703	8 077	-	942 760
Instruments financiers dérivés passifs	2 786	-	-	-	2 786
Dettes financières à court terme	34 155	138 771	-	-	172 926
TOTAL	966 509	144 950	8 828	42 766	1 163 053

Risque de change

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base que l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

31 décembre 2011

en milliers d'euros	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	TOTAL
Devises fonctionnelles						
USD		-208	595	-347	289	329
GBP	1 549		1 959	130	270	3 908
EUR	869	28		549	29	1 475
CHF	-305	-463	1 054		3 184	3 470
Autres	777	-12	53	-354		464
	2 890	-655	3 661	-22	3 772	

31 décembre 2010

en milliers d'euros	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	TOTAL
Devises fonctionnelles						
USD		-191	337	-	223	369
GBP	1 794		1 956	103	123	3 976
EUR	144	63		1 059	35	1 301
CHF	2 102	551	1 228		2 058	5 939
Autres	97	-23	23	-17		80
	4 137	400	3 544	1 145	2 439	

Risque de taux d'intérêts

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

En milliers d'euros	2011	2010
Actifs financiers	45 598	39 403
Passifs financiers	6 291	9 303
Instruments à taux fixe (net)	39 307	30 100
Actifs financiers	612 225	512 595
Passifs financiers	296 212	239 158
Instruments à taux variable (net)	316 013	273 437
Dont dettes financières à taux variable	282 896	214 538

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Le risque de taux d'intérêt sur les passifs financiers provient principalement des dettes financières à taux variable. Une variation de 50 points de base des taux d'intérêts a été considérée pour l'analyse de sensibilité des dettes financières.

Les actifs et passifs financiers à taux variables, hors dettes financières, comprennent essentiellement des créances et dettes liées aux activités de teneur de comptes. Ces actifs et passifs financiers étant par nature moins sujets au risque de taux d'intérêts que les dettes financières, une variation de 25 points de base des taux d'intérêts a été considérée pour l'analyse de sensibilité.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts (respectivement 25 points de base pour les actifs financiers nets hors dettes financières) aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

31 décembre 2011

En milliers d'euros	Résultat	Capitaux propres
Instruments à taux variables	1 312	-
Dettes financières	-320	-
Swap de taux d'intérêt	-	2 035

Pour les swaps de taux d'intérêt, une diminution de 50 points de base de taux d'intérêt aurait diminué les capitaux propres de €2 035 000 au 31 décembre 2011, sans impact sur le résultat de l'exercice.

31 décembre 2010

En milliers d'euros	Résultat	Capitaux propres
Instruments à taux variables	1 006	-
Dettes financières	-490	-
Swap de taux d'intérêt	692	270

Pour les swaps de taux d'intérêt, une diminution de 50 points de base de taux d'intérêt aurait diminué les capitaux propres de €370 000 au 31 décembre 2010, et le résultat de €690 000 au 31 décembre 2010.

Juste valeur

La juste valeur et la valeur comptable des actifs et passifs financiers au 31 décembre 2011 se présentent comme suit :

31 décembre 2011

En milliers d'euros	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs financiers disponibles à la vente	25 311	25 311
Actifs financiers évalués à la juste valeur	5 713	5 713
Prêts et créances	1 088 241	1 088 241
Instruments financiers dérivés actifs	745	745
Trésorerie et équivalents de trésorerie	426 772	426 772
Trésorerie non disponible	27 955	27 955
TOTAL	1 574 737	1 574 737
Dettes financières à court terme	164 636	164 633
Fournisseurs et autres créanciers	1 119 855	1 119 855
Instruments financiers dérivés passifs	6 380	6 380
Dettes financières à long terme	120 295	120 295
TOTAL	1 411 166	1 411 163

31 décembre 2010

En milliers d'euros	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs financiers disponibles à la vente	25 212	25 212
Actifs financiers évalués à la juste valeur	3 715	3 715
Prêts et créances	914 245	914 245
Instruments financiers dérivés actifs	137	137
Trésorerie et équivalents de trésorerie	365 941	365 941
Trésorerie non disponible	26 542	26 542
TOTAL	1 335 792	1 335 792
Dettes financières à court terme	174 701	174 701
Fournisseurs et autres créanciers	940 823	940 823
Instruments financiers dérivés passifs	2 786	2 786
Dettes financières à long terme	42 789	42 749
TOTAL	1 161 099	1 161 059

Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

Hiérarchie des valeurs

Le tableau suivant analyse les instruments financiers évalués à la juste valeur en différents niveaux en fonction des méthodes utilisées. Les niveaux retenus sont les suivants :

- Le niveau 1 correspond à un prix décoté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique.
- Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés.
- Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur le marché.

31 décembre 2011

En milliers d'euros	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers disponibles à la vente	25 311	15 621	9 102	588
Actifs financiers évalués à la juste valeur	5 713	3 013	-	2 700
Instruments financiers dérivés actifs	745	-	745	-
Total actifs financiers	31 769	18 634	9 847	3 288
Instruments financiers dérivés passifs	6 380	-	6 380	-
Total passifs financiers	6 380	-	6 380	-

31 décembre 2010

	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
En milliers d'euros				
Actifs financiers disponibles à la vente	25 212	17 565	7 157	490
Actifs financiers évalués à la juste valeur	3 715	558	-	3 157
Instruments financiers dérivés actifs	137	-	137	-
Total actifs financiers	29 064	18 123	7 294	3 647
Instruments financiers dérivés passifs	2 786	-	2 786	-
Total passifs financiers	2 786	-	2 786	-

Réconciliation des instruments financiers de niveau 3

En milliers d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers évalués à la juste valeur	
Au 1er janvier 2010	444	1 613	2 058
Acquisitions de la période	46	2 041	46
Emissions	-	-	-
Cessions	-	-	-
Gains/pertes enregistrées au compte de résultat	-	-397	-397
Gains/pertes enregistrées dans les autres éléments du résultat global	-	-	-
Transfert hors du niveau 3	-	-	-
Ecart de conversion	-	-101	-101
Au 31 décembre 2010	490	3 157	3 647

En milliers d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers évalués à la juste valeur	
Au 1er janvier 2011	490	3 157	3 647
Acquisitions de la période	-	-	-
Emissions	-	-	-
Cessions	-	-	-
Gains/pertes enregistrées au compte de résultat	-	-571	-571
Gains/pertes enregistrées dans les autres éléments du résultat global	-	-	-
Transfert hors du niveau 3	-	-	-
Ecart de conversion	98	114	114
Au 31 décembre 2011	588	2 700	3 288

Les pertes enregistrées au compte de résultat sont présentées en charges financières dans la rubrique « moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur ».

La totalité des pertes enregistrées au compte de résultat est relative à des instruments financiers détenus en fin de période.

31. Cours de change

Les principaux cours de change de l'euro, qui ont été utilisés dans le cadre de la consolidation, sont les suivants:

		31.12.2011		31.12.2010	
		Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
CHF	1 Franc suisse	1,2156	1,2339	1,250	1,382
GBP	1 Livre sterling	0,8353	0,8677	0,861	0,858
JPY	1 Yen japonais	100,20	111,02	108,65	116,46
USD	1 Dollar américain	1,2939	1,39171	1,336	1,327

32. Périmètre de consolidation

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après :

		Entrées de l'exercice	% de contrôle	% d'intérêt	Capital en milliers	Méthode MEE/IG/IP
	VIEL & Cie			100,00%	EUR 15 162	
Europe						
Afrique du Sud	Tradition Government Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd		100,00%	67,71%	ZAR 1 000	IG
	Tradition Data analytic's Services (PTY) Ltd Johannesburg		100,00%	67,71%	ZAR n/s	IG
	TFS Securities (Pty.) Ltd, Johannesburg		74,90%	50,67%	ZAR 1 000	IG
Allemagne	Finacor Deutschland GmbH, Francfort et sa succursale de Munich		100,00%	67,71%	EUR 3 078	IG
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		100,00%	67,66%	EUR 75	IG
Belgique	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,00%	67,64%	EUR 497	IG
Emirats Arabes Unis	TFS Dubai Ltd, Dubai		100,00%	67,66%	USD 450	IG
Espagne	Capital Market Holdings S.A. Madrid		31,00%	20,99%	EUR 379	MEE
France	Arpège Finances, Paris (1)		100,00%	100,00%	EUR 22 280	IG
	Bourse Direct, Paris		70,44%	70,44%	EUR 13 909	IG
	E-VIEL, Paris (1)		100,00%	100,00%	EUR 8 886	IG
	SwissLife Banque Privée		40,00%	40,00%	EUR 53 037	MEE
	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursales de Londres		99,90%	67,64%	EUR 13 325	IG
	TSAF OTC, Paris		100,00%	67,64%	EUR 10 601	IG
Israël	TFS Israël (Brokers) Ltd, Tel Aviv	*	80,00%	54,05%	ILS n/s	IG
Italie	Tradition Italia Sim S.p.A., Milan		100,00%	67,71%	EUR 1 176	IG
Luxembourg	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg		100,00%	67,71%	EUR 5 371	IG
Malte	FXDD Malta Limited, Malte		20,00%	13,54%	USD 4	MEE
Royaume-Uni	Tradition Management Services Limited (2)		100,00%	67,71%	GBP n/s	IG
	Tradition (UK) Ltd, Londres		100,00%	67,71%	GBP 21 050	IG
	Tradition London Clearing Ltd, Londres		100,00%	67,71%	GBP 2 250	IG
	Tradition Financial Services Ltd, Londres et succursale de Tel Aviv		100,00%	67,66%	GBP 250	IG
	TFS-ICAP Ltd, Londres		51,00%	33,83%	GBP 20	IP
	TFS Derivatives Ltd, Londres		100,00%	67,66%	GBP 1 200	IG
	Trad (X) (UK) - Ltd London	*	100,00%	67,71%	GBP n/s	IG
Pays-Bas	Financière Vermeer N.V., Amsterdam		100,00%	100,00%	EUR 90	IG
Russie	Tradition CIS LLC, Moscow	*	100,00%	67,71%	RUB 2 680	IG
Suisse	COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION		67,18%	67,71%	CHF 15 457	IG
	Finacor Arbitrage (Finarbi) AG Zurich		45,00%	30,47%	CHF 1 500	MEE
	TRADITION SERVICE HOLDING S.A., LAUSANNE		100,00%	67,71%	CHF 21 350	IG
	Tradition S.A., Lausanne et succursale de Zurich		100,00%	67,71%	CHF 100	IG
	TFS, LAUSANNE (1)		99,92%	67,66%	CHF 3 916	IG
	Trad - X Holding S.A (1)	*	100,00%	67,71%	CHF 100	IG
	Tradificom International, Lausanne (2)		100,00%	67,71%	CHF 200	IG

Amériques

Argentine	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires	100,00%	67,71%	ARS	12	IG
Bresil	Tradition Brasil Escritorio de Representacao Ltda, Sao Paulo	100,00%	67,71%	BRL	508	IG
Chili	Tradition Chile Agentes de Valores Ltda, Santiago	100,00%	67,71%	CLP	476 805	IG
Colombie	Tradition Securities Colombia, Bogota	100,00%	67,71%	COP	200 000	IG
	Tradition Colombia S.A., Bogota	100,00%	67,71%	COP	90 000	IG
Etats-Unis	Tradition (North America) Inc., New York	100,00%	67,71%	USD	14 500	IG
	Tradition Securities and Futures Inc., New York	100,00%	67,71%	USD	n/s	IG
	FXDirectDealer LLC, New York	20,00%	13,54%	USD	750	MEE
	Tradition Asiel Securities Inc., New York	100,00%	67,71%	USD	5	IG
	Standard Credit Securities Holding Inc., New York	100,00%	67,71%	USD	n/s	IG
	Standard Credit Group LLC, New York	100,00%	67,71%	USD	2 500	IG
	Govdesk LLC, Redondo Beach, Californie	35,00%	23,70%	USD	75	MEE
	Tradition Financial Services Inc., New York	100,00%	67,66%	USD	50	IG
	TFS Derivatives Corp., New York	100,00%	67,66%	USD	95	IG
	TFS-ICAP LLC, New York	51,00%	33,83%	USD	n/s	IG
	TFS Energy LLC, Stamford	53,00%	35,86%	USD	n/s	IG
	TFS Energy Futures LLC, Stamford	100,00%	35,86%	USD	n/s	IG
	StreamingEdge.com Inc., New Jersey (2)	80,00%	54,17%	USD	n/s	IG
Mexique	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico	100,00%	67,71%	MXN	50	IG
Asie-pacifique						
Australie	TFS Australia Pty. Ltd, Sydney	100,00%	67,66%	AUD	5	IG
	Tradition Australia Pty. Ltd, Sydney	100,00%	67,71%	AUD	n/s	IG
Chine	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong	100,00%	67,66%	HKD	5 000	IG
	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong	100,00%	67,71%	HKD	25 001	IG
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen	33,00%	22,34%	CNY	50 000	MEE
Corée du Sud	Tradition Korea Ltd, Séoul	100,00%	67,71%	KRW	5 000 000	IG
Inde	Derivium capital & Securities Private Ltd, Mumbai	50,00%	33,86%	INR	6 000	IP
Japon	Meitan Tradition Co. Ltd, Tokyo	55,34%	37,47%	JPY	300 000	IG
	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo	49,49%	20,89%	JPY	799 354	IP
	Tradition Derivative Products Ltd, Tokyo	100,00%	67,71%	JPY	5 000	IG
	Tradition Securities Japan Co Lts Tokyo	100,00%	67,71%	JPY	199 000	IG
Malaisie	First Taz Sdn Bhd, Kuala Lumpur	40,00%	27,08%	MYR	500	MEE
Philippines	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati	100,00%	67,71%	PHP	78 000	IG
Singapour	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour	100,00%	67,71%	SGD	300	IG
	Ong First Tradition (Pte) Ltd, Singapour	35,00%	30,05%	SGD	3 000	MEE
	TFS Energy (S) Pte Ltd, Singapour	100,00%	67,66%	USD	60	IG
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour	100,00%	67,66%	USD	700	IG
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour	100,00%	67,71%	SGD	n/s	IG
Thaïlande	Sasithorn tradition Co Ltd Bangkok	79,90%	54,10%	THB	1 250	IG
	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok	*	79,90%	THB	12 000	IG

(1) Société holding

(2) Société de service

IG : intégration globale

IP : intégration proportionnelle

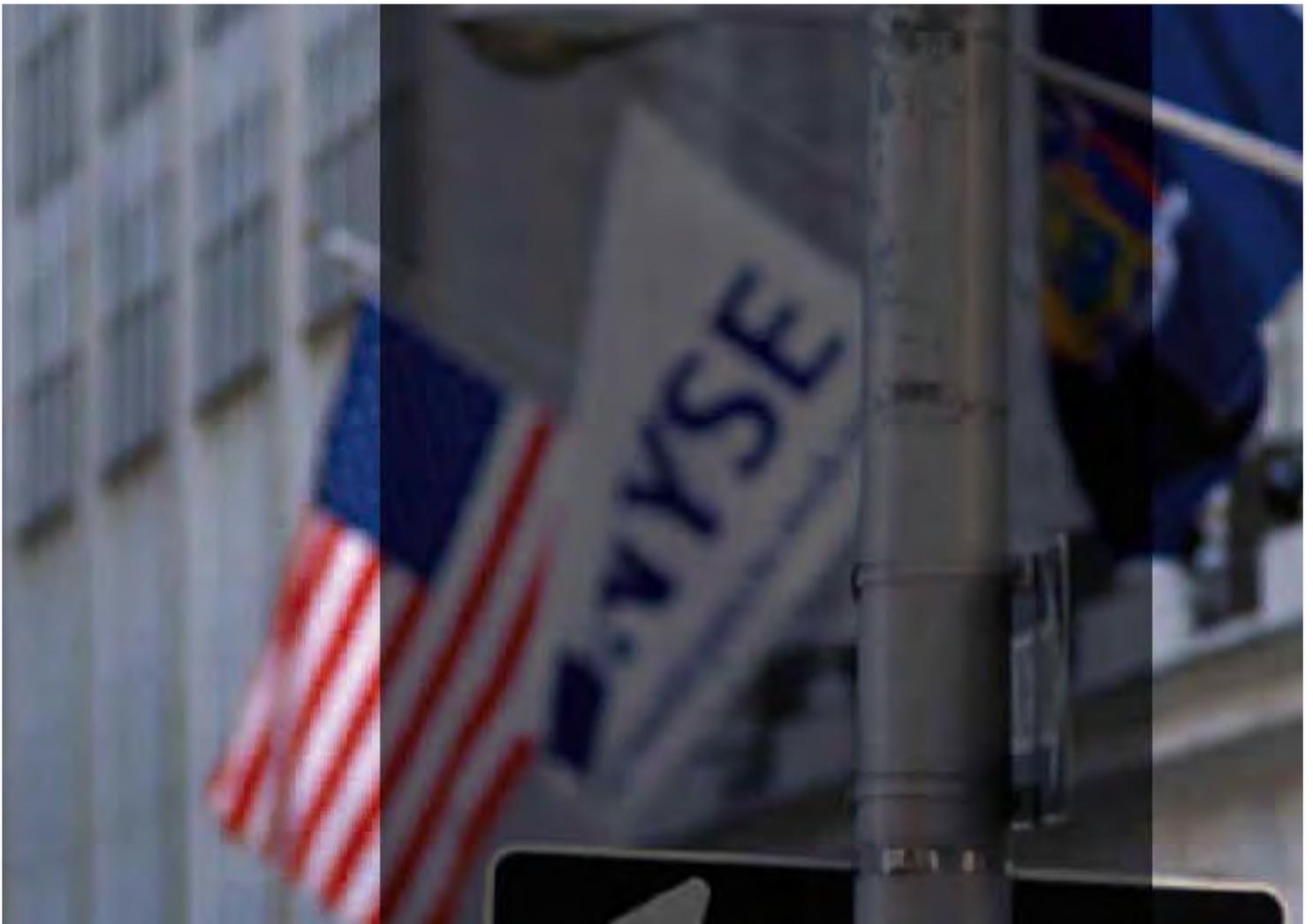
MEE : mise en équivalence

33. Consolidation de VIEL & Cie

VIEL & Cie fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL et Compagnie Finance, dont le siège social est situé au 23 Place Vendôme, 75001 Paris.



Rapport des Commissaires aux comptes



VIEL & Cie
Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

FIDORG AUDIT
43, boulevard Haussmann
75009 Paris
S.A.S. au capital de €124.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Caen

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

VIEL & Cie
Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société VIEL & Cie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Comme mentionné dans les notes de l'annexe, votre Société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'évaluation des impôts différés (Note 5), des écarts d'acquisition et des fonds de commerce (Note 8), des actifs financiers disponibles à la vente (Note 15), des provisions (Note 21), des instruments dérivés (Note 25) ainsi que de l'évaluation des engagements de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi (Note 22). Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes de l'annexe relatives aux principales conventions comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 3 avril 2012

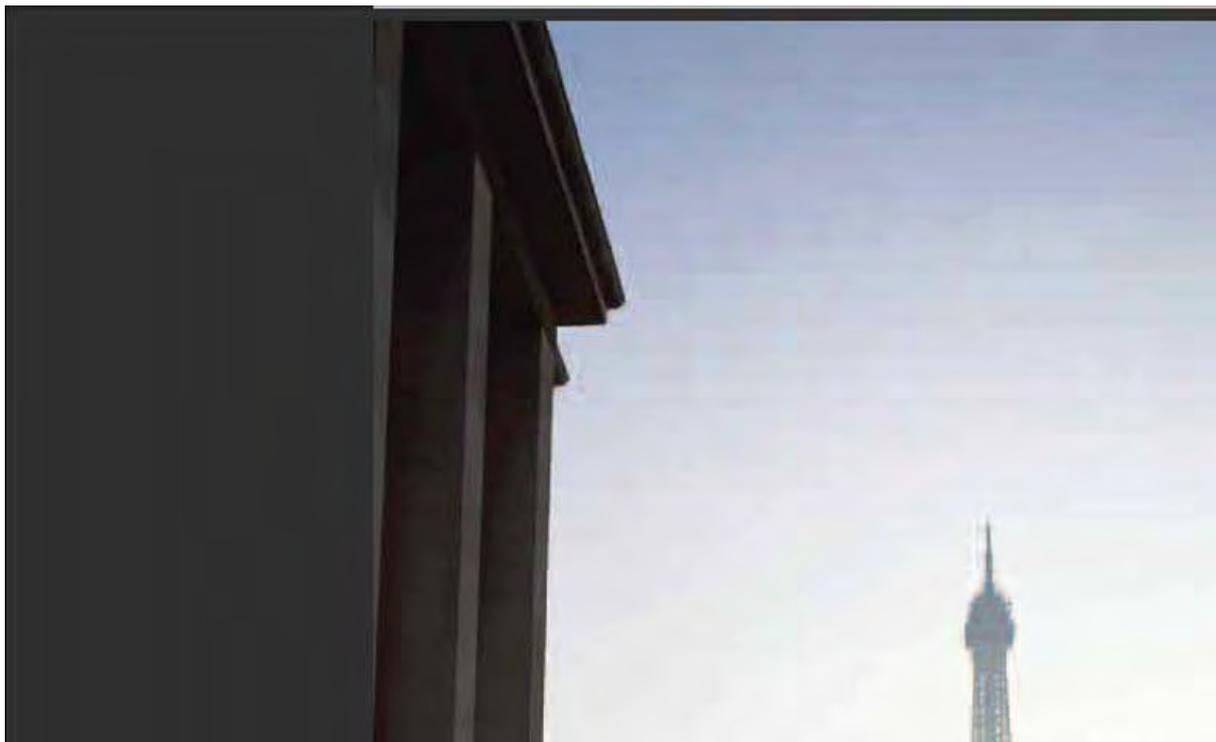
Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT

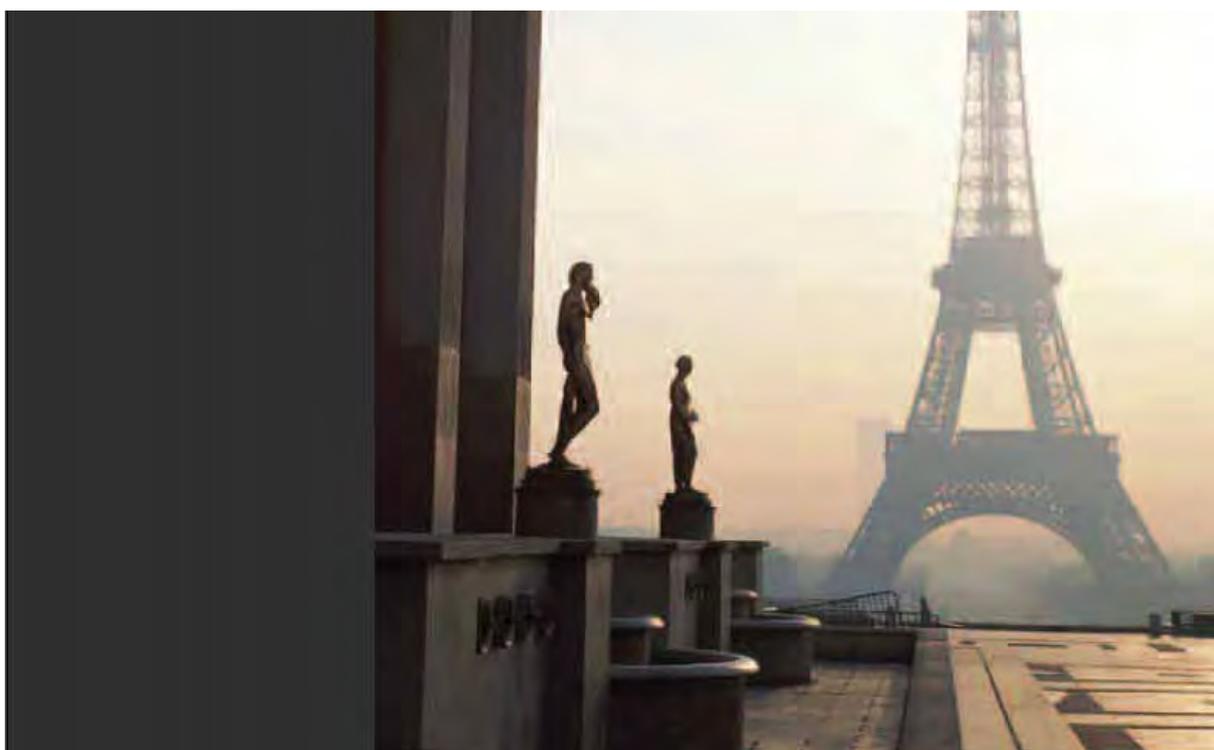
ERNST & YOUNG Audit

Eric Batteur

Marc Charles



VIEL & Cie
Comptes annuels **2011**



BILAN AU 31 DECEMBRE

<i>En milliers d'euros</i>		2011			2010
ACTIF	Note	Brut	Amort.	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	II.1	898	876	22	21
Immobilisations corporelles	II.1	3 760	3 732	28	11
Immobilisations financières					
Participations	II.2	76 429	2 431	73 998	73 010
TIAP et autres immobilisations financières	II.2	29 391	425	28 966	27 666
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		110 478	7 464	103 014	100 708
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	II.3	89 303	-	89 303	92 416
Valeurs mobilières de placement	II.4	25 882	85	25 797	2 266
Disponibilités	II.4	70 298	-	70 298	28397
Charges constatées d'avance		38	-	38	15
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		185 521	85	185 436	123 094
Charges à répartir	II.5	1 140	-	1 140	228
TOTAL DE L'ACTIF		297 139	7 549	289 590	224 030

BILAN AU 31 DECEMBRE

<i>En milliers d'euros</i>		2011	2010
	Note		
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social		15 323	15 228
Prime d'émission, de fusion, d'apport		21 180	19 771
Réserve légale		1 523	1 516
Réserve des plus-values à long terme		-	-
Autres réserves		23 193	23 193
Report à nouveau		51 150	49 100
Résultat de l'exercice		18 876	12 412
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	II.6	131 245	121 220
Provisions	II.7	6 071	11 984
Dettes			
Emprunts et dettes financières diverses	II.8	150 992	89 410
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		347	295
Dettes fiscales et sociales	II.9	196	175
Autres dettes	II.10	739	946
TOTAL DES DETTES		152 274	90 826
TOTAL DU PASSIF		289 590	224 030

COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>		2011	2010
	Note		
Chiffre d'affaires net		-	-
Reprises d'amortissements et provisions		1 425	-
Autres produits d'exploitation		1 047	69
Produits d'exploitation	III.1	2 472	69
Frais de personnel		-781	-434
Autres achats et charges externes		-5 038	-3 525
Impôts, taxes et versements assimilés		-110	-57
Dotations aux amortissements et provisions		-526	-400
Autres charges		-52	-60
Charges d'exploitation		-6 507	-4 476
Résultat d'exploitation		-4 035	-4 407
Résultat financier	III.2	17 090	15 358
Résultat courant avant impôt		13 055	10 951
Résultat exceptionnel	III.3	6 022	-509
Impôt sur le bénéfice	III.4	-201	1 970
Résultat net de l'exercice		18 876	12 412

VIEL & Cie

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

VIEL & Cie est une Société d'investissement dont le but est d'investir sur le long terme dans des sociétés du secteur de la finance et d'accélérer leur croissance et leur développement afin d'en faire des acteurs majeurs dans leur métier respectif.

VIEL & Cie contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 27 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée, au travers d'une participation de 40% dans SwissLife Banque Privée.

I. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

I.1 Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels et à la réglementation applicable aux sociétés commerciales.

I.2 Changement de méthode comptable

Néant

I.3 Méthodes d'évaluation

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles

Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée du bien suivant les modes et les durées suivants :

- logiciel : 2 ans, linéaire
- installations et agencements : 10 ans, linéaire
- matériel informatique : 2 à 5 ans, linéaire ou dégressif
- mobilier et matériel de bureau : 10 ans, linéaire

Titres de filiales et participations

Les parts dans les entreprises liées, les titres de participations ainsi que les titres d'autocontrôle sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité représentée notamment :

- par le cours de bourse lorsque les titres sont cotés et que leur valorisation reflète leur valeur intrinsèque,
- par la quote-part des capitaux propres ajustée des résultats non encore réalisés pour les titres non cotés,
- ou par la quote-part de capitaux propres consolidés qu'ils représentent, notamment lorsque les autres méthodes de valorisation ne permettent pas d'appréhender leur valeur intrinsèque.

Les moins-values latentes sont provisionnées.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, la méthode d'évaluation retenue est le FIFO. Les moins-values latentes sont éventuellement provisionnées à la clôture de l'exercice.

Frais d'emprunt

La Société a pris l'option de comptabiliser à l'actif les frais d'émission des emprunts.

Traitement des devises étrangères

L'euro étant la monnaie de présentation des comptes de la Société, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ».

II. NOTES SUR LE BILAN

II.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles de VIEL & Cie se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2011			2010		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles	898	-876	22	888	-867	21
Immobilisations corporelles						
Agencements –Installations	1 608	-1 608	-	1 608	-1 608	-
Matériels informatiques, de bureaux	1 971	-1 954	17	1 952	-1 952	-
Autres immobilisations corporelles	181	-170	11	181	-170	11
TOTAL des immobilisations	4 658	-4 608	50	4 629	-4 597	32

Les immobilisations incorporelles sont constituées des logiciels et progiciels informatiques.

Aucune variation significative n'est intervenue au cours de l'exercice 2011.

II.2 Immobilisations financières

Le portefeuille d'immobilisations financières de VIEL & Cie se décompose comme suit, aux 31 décembre 2011 et 2010 :

	% de détention 31.12.2011		Dernier résultat disponible 2010-2011		Capitaux propres disponibles 31.12.2010- 2011	Valeur nette 31.12.2011	Valeur nette 31.12.2010
						€ 1 000	€ 1 000
Participations							
Financière Vermeer N.V., Amsterdam	100,00 %	EUR	-410	EUR	24 582	5 849	5 849
E-VIEL	100,00 %	EUR	2 769	EUR	23 963	18 110	18 110
Swiss Life Banque Privée	40,00 %	EUR	3 367	EUR	69 561	32 209	31 209
Verbalys	16,30 %	EUR	656	EUR	3 347	430	431
Exchangelab	6,99 %	USD	-	USD	-	-	-
Surperformance	33,99 %	EUR	85	EUR	500	222	233
Arpège Finances	100,00 %	EUR	149	EUR	26 813	8 900	8 900
Boost Venture	0 %	EUR	-	EUR	-	-	-
Ong First Tradition Pte Ltd Singapour	19,66 %	EUR	441	SGD	20 941	6 528	6 528
Acxior Corporate Finance Paris	62,50 %	EUR	-	EUR	-	1 500	1 500
Insead OEE Data Services	18,94 %	EUR	-	EUR	-	250	250
						73 998	73 010
Autres immobilisations financières							
<i>Sociétés technologiques</i>							
Result Venture	5,00 %	-	-	-	-	-	-
Conexant Syst.	-	-	-	-	-	-	-
Wansquare	2,78 %	EUR	-	EUR	-	50	50
LCH Clearnet	0,01 %	EUR	19 104	EUR	319 992	44	44
<i>Fonds d'investissement</i>							
Woodside IV LP	0,35 %	USD	-	USD	-	74	74
Carlyle Internet	-	EUR	-	EUR	-	-	-
Titres d'autocontrôle	9,26 %					27 298	27 298
Autres						1 500	200
						28 966	27 666

Au 31 décembre 2011, VIEL & Cie détient 7 096 996 de ses propres titres, soit 9,32 % de son capital, détention préalablement autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires. Ces titres ne sont pas destinés à être cédés, mais à être conservés en vue d'une opération de croissance ou d'une annulation.

Ces titres auto-détenus sont présentés au bilan pour leur valeur d'acquisition, soit une valeur brute de €27 298 000 au 31 décembre 2011 (€27 298 000 au 31 décembre 2010). Aucune provision n'est constatée sur ces titres.

II.3 Autres créances (échéance à moins d'un an)

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2011	2010
Créances sur les sociétés liées	82 255	84 019
Autres créances	60	40
Etat et collectivités publiques	6 988	8 357
TOTAL	89 303	92 416
Provision		
TOTAL NET	89 303	92 416

Les créances de VIEL & Cie sur les sociétés liées sont détaillées en note II.11.

II.4 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2011, la trésorerie de VIEL & Cie est placée en dépôts à terme ne présentant pas de risque de perte en capital, et dont la liquidité est assurée à tout moment.

II.5 Charges à répartir

Les charges à répartir, d'un montant de €1 140 000 au 31 décembre 2011, contre €228 000 au 31 décembre 2010, sont constituées de frais d'émission d'emprunt. VIEL & Cie a en effet opté pour l'étalement de ces frais sur la durée d'amortissement de sa dette.

II.6 Variation de capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2011 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Ouverture au 01.01.2011	Augmentation de capital	Affectation du résultat 2010	Résultat 2011	Solde au 31.12.2011
Capital social	15 228	95	-	-	15 323
Prime d'émission	19 771	1 409	-	-	21 180
Réserve légale	1 516	-	7	-	1 523
Réserves réglementées	-	-	-	-	-
Autres réserves	23 193	-	-	-	23 193
Report à nouveau	49 100	-	2 049	-	51 149
Résultat de la période	12 412	-	-12 412	18 876	18 876
TOTAL	121 220	1 504	-10 356	18 876	131 245

Au 31 décembre 2011, le capital social de VIEL & Cie est composé de 76 616 740 actions d'une valeur nominale de €0,2, soit un capital de €15 323 348. Au cours de l'exercice 2011, 474 650 actions ont été créées.

L'Assemblée générale mixte du 17 juin 2011 a voté, sur proposition du Conseil d'administration, le versement d'un dividende de €0,15 par action au titre de l'exercice 2010. La fraction du dividende

correspondant aux actions auto détenues par VIEL & Cie a été inscrite au compte de « Report à nouveau ».

II.7 Provisions

Au cours de l'exercice, les provisions ont évolué de la manière suivante :

En milliers d'euros	31.12.2010	Dotations 2011	Reprises 2011	31.12.2011
Autres provisions	11 984	360	-6 273	6 071
Total	11 984	360	-6 273	6 071

VIEL & Cie a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2003, portant sur les exercices 1999, 2000 et 2001. En décembre 2003, elle a reçu dans ce cadre une notification de redressement fiscal, qui porte principalement sur le traitement fiscal retenu par VIEL & Cie pour certaines de ses provisions. Les redressements acceptés par VIEL & Cie ont fait l'objet d'une provision dans les comptes de la Société ; les autres redressements ont été contestés par VIEL & Cie.

En 2011, VIEL & Cie constate une reprise de provision d'un montant de €6 273 000 liée notamment à l'évolution favorable d'un de ces litiges fiscaux (cf. III.3)

II.8 Emprunts et dettes financières diverses

En 2011, VIEL & Cie a contracté une nouvelle dette bancaire pour un montant de €150 000 000 qui est venue se substituer à son endettement précédent ; la Société a ainsi allongé la maturité de sa dette. Cette dette, d'une maturité de 5 ans, est amortie linéairement.

Pour faire face au risque de taux engendré par cette dette à taux variable, VIEL & Cie a contracté un contrat de swap de taux parfaitement adossé, en termes de nominal et d'échéances.

La Société a opté pour l'étalement sur leur durée de vie des frais engagés pour l'émission de ses emprunts.

II.9 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2011	2010
Dettes envers les organismes sociaux	81	70
Dettes fiscales	76	63
Dettes diverses	39	42
TOTAL	196	175

Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

II.10 Autres dettes (échéance à moins d'un an)

Les autres dettes d'un montant de €739 000 au 31 décembre 2011, contre €946 000 au 31 décembre 2010, sont principalement constituées de dettes envers les sociétés liées, détaillées en note II.11.

II.11 Créances et dettes vis à vis des sociétés affiliées

Les créances et les dettes vis à vis de sociétés affiliées se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2011	2010
Créances sur les sociétés liées		
Financière Vermeer N.V., Amsterdam	50 632	52 294
Tradition Securities and Futures S.A., Paris	-	-
TSAF OTC	15	11
E – Viel	31 607	31 637
Autres sociétés	1	77
TOTAL	82 255	84 019
	2011	2010
En milliers d'euros		
Dettes envers les sociétés liées		
GIE VIEL Gestion, Paris	449	729
Tradition Service Holding S.A., Lausanne (Ex HTS)	-	-
Autres sociétés	70	40
TOTAL	519	769

III. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

III.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'établissent à € 2 472 000 en 2011, contre € 69 000 en 2010 ; ils proviennent de transferts de charges d'exploitations liés aux frais de mise en place des nouvelles lignes de crédit de la société (cf. II.5), d'honoraires d'apporteur d'affaires ainsi la redevance de location gérance perçue sur l'activité de courtage relative au fonds de commerce de VIEL & Cie.

III.2 Résultat financier

Le résultat financier net de VIEL & Cie s'élève à €17 090 000 en 2011, contre €15 358 000 en 2010. Ce résultat comprend des dividendes versés par des filiales pour un montant de €20 000 000 en 2011, contre €17 000 000 en 2010, dividendes provenant principalement de la société Financière Vermeer N.V.

VIEL & Cie enregistre une charge d'intérêts financiers nette d'un montant de €2 836 000 en 2011, contre €1 414 000 en 2010 (cf. II.8).

VIEL & Cie constate également l'amortissement de la charge de mise en place de ses dettes bancaires, pour un montant de €513 000 en 2011, contre €394 000 en 2010.

Le solde des produits financiers comprend notamment les variations de valeur du portefeuille de titres.

III.3 Résultat exceptionnel

VIEL & Cie constate en 2011 un résultat exceptionnel d'un montant de €6 022 000, notamment lié à la reprise partielle d'une provision constituée au cours des exercices précédents, et destinée à couvrir des risques fiscaux (cf. II.7). L'évolution de la procédure a conduit la Société à cette reprise de provision pour un montant de €6 068 000.

III.4 Impôt sur le bénéfice

VIEL & Cie est fiscalement intégrée avec les sociétés E-VIEL et Arpège Finances. En vertu de cet accord, les sociétés E-VIEL et Arpège Finances versent à VIEL & Cie le montant de l'impôt qui aurait grevé leur résultat en l'absence de tout accord d'intégration. Le résultat d'intégration est définitivement acquis à VIEL & Cie.

VIEL & Cie constate une charge d'impôt de €201 000 en 2011 entraînée par une régularisation liée à des exercices antérieurs, contre un produit d'impôt de €1 970 000 au titre de l'exercice 2010 à la suite de la constatation d'une créance fiscale sur le report en arrière de ses déficits (carry – back)

IV. ENGAGEMENTS HORS - BILAN

IV.1 Engagements relatifs à la prise de participation dans Compagnie Financière Tradition

Le 30 septembre 1997, VIEL & Cie a repris, auprès de VIEL et Compagnie Finance, 100,00 % du capital de Rubens S.A., société dont le principal actif est constitué d'une participation de 60,99 % dans Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne.

La société Rubens S.A. a fait l'objet d'une fusion avec VIEL & CIE en 2000.

Cette prise de participation indirecte s'est faite dans les mêmes conditions que celles qui avaient prévalu lors de l'acquisition par VIEL et Compagnie Finance de 60,99 % du capital de Compagnie Financière Tradition auprès de Banque Pallas Stern en juin 1996.

- €6 313 000 payés comptant,
- complément de prix d'un montant égal au total des dividendes de liquidation versés par Banque Pallas Stern et par Comipar au titre des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition et ses filiales, qui représentent un montant de € 16 444 000, avec un minimum garanti de € 7 622 000. Entre 1999 et 2010, Compagnie Financière Tradition et ses filiales ont perçu des dividendes de liquidation pour un montant total de € 13 316 000, représentant 81,4 % des créances déclarées. Conformément à cette clause de complément de prix, VIEL & Cie a reversé une somme équivalente à VIEL et Compagnie Finance,
- garantie de payer le complément à 100,0 % du montant des créances de Compagnie Financière Tradition et de ses filiales à l'égard de Banque Pallas Stern et de Comipar, d'un montant de € 16 444 000,
- clause de retour à meilleure fortune stipulant le paiement d'une somme égale à 10,0 % du résultat net consolidé de Compagnie Financière Tradition pour les exercices 1998 et 1999. Ceci représentait CHF 955 000 au titre de l'exercice 1998, soit €593 000, et CHF 1 666 000 au titre de l'exercice 1999, soit € 1 040 000. Ce montant a été constaté en résultat exceptionnel au 31 décembre 1999 comme au 31 décembre 1998. Une reprise de provision a été constatée pour un montant équivalent, en résultat exceptionnel.

Ces trois derniers engagements, qui avaient été souscrits par VIEL et Compagnie Finance solidairement avec Financière Vermeer N.V. lors de sa prise de participation initiale, ont fait l'objet d'une contre-garantie de VIEL & Cie le 30 septembre 1997.

IV.2 Autres engagements hors-bilan

Engagements d'investissement

Au 31 décembre 2011, VIEL & Cie a pris des engagements d'investissement pour €3 000 000 dans des sociétés en création ainsi que dans des fonds d'investissement spécialisés dans le domaine des nouvelles technologies. L'engagement total net des sommes déjà versées s'élève à €1 275 000 au 31 décembre 2011.

Autres engagements hors-bilan

<i>En milliers d'euros</i>	2011	2010
Engagements donnés		
Engagements de garantie donnés	20 000	20 000
Cautions données	-	-
Engagements reçus		
Engagements de garantie reçus	20 000	20 000
Cautions de découvert reçues	-	-

Par ailleurs, un swap de taux a été mis en place pour couvrir en partie le risque de taux lié à la dette à taux variable de la Société (cf. note II.8).

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1 Effectif salarié

Au 31 décembre 2011, VIEL & Cie compte 2 salariés.

V.2 Rémunération allouée aux dirigeants

Organes d'administration : des jetons de présence ont été alloués pour un montant de €50 000 au titre de l'exercice 2011.

Organes de direction : cette information est communiquée dans le rapport de gestion.

V.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires versés par la Société à ses commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2011 sont les suivants :

	<i>Ernst & Young Audit</i>				<i>Fidorg Audit</i>			
	<i>Montant (€HT)</i>		<i>%</i>		<i>Montant (€HT)</i>		<i>%</i>	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	176 600	174 000	97,8%	100%	30 000	23 200	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	4 000	-	2,2%	-	-	-	-	-
TOTAL	180 600	174 000	100%	100%	30 000	23 200	100%	100%

V.4 Consolidation

VIEL & Cie publie des comptes consolidés au 31 décembre 2011, et est en outre intégrée dans la consolidation des comptes de VIEL et Compagnie Finance, dont le siège social est situé au 23, Place Vendôme, 75001, Paris.

V.5 Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le bénéfice distribuable qui s'élève à :

- bénéfice net de l'exercice	18 876 405,13
- report à nouveau créateur	51 148 775,84
	<hr/>
	70 025 180,97

Soit €70 025 180,97,

de la manière suivante :

- à la réserve légale	9 500,00
- à la distribution de dividende	11 492 511,00
- au compte « report à nouveau »	58 523 169,97
	<hr/>
	70 025 180,97

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes versés ont été les suivants :

Année	Dividende net total (en milliers d'euros)	Dividende net par action (en euros)
2009	9 810	0,15 €
2010	10 307	0,15 €
2011	10 356	0,15 €

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de €9 810 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juillet 2009.

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de €10 307 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juillet 2010.

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de €10 356 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juillet 2011.

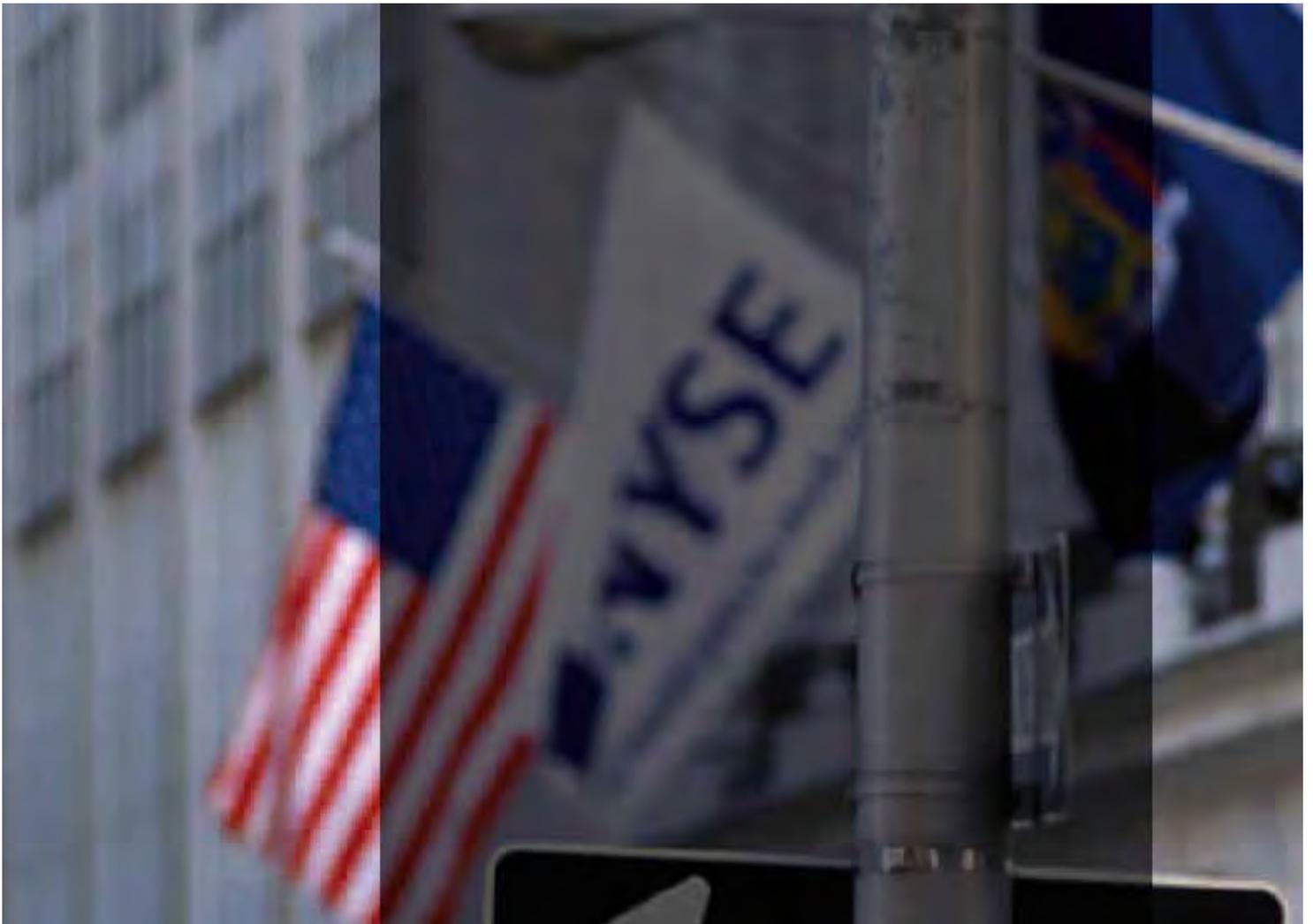
Tableaux des filiales et participations

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Capitaux propres autres que le capital social et le résultat de l'exercice	Quote- part du capital- action en %	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette au bilan des titres	Prêts et avances consentis	Montant des cautions, avals et autres garanties données	Chiffre d'affaires 2010	Résultat net 2010	Dividendes encaissés par la Société
Financière Vermeer N.V.	91	20 149	100,00 %	5 849	5 849	-	-	-	24 343	17 000
E-VIEL	8 886	10 830	100,00 %	18 110	18 110	-	-	-	1 479	-
Verbalys	4406	-2 202	16,30 %	1 982	430	-	-	NC	-	-
Swiss Life Banque Privée	36 471	27 224	40,00 %	31 209	31 209	-	-	31 493	5 816	-
Arpège Finances	22 280	4 385	100,00 %	8 900	8 900	-	-	-	149	-
Ong First Tradition Singapour	1 485	8 691	19,660%	6 529	6 259	-	-	13 929	245	-

Nc : Non communiqué



Rapport des Commissaires aux comptes



VIEL & Cie
Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

FIDORG AUDIT
43, boulevard Haussmann
75009 Paris
S.A.S. au capital de €124.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Caen

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

VIEL& Cie
Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société VIEL & Cie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre habituel de l'arrêté des comptes, votre Société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, des titres de participations, des titres d'autocontrôle, et sur l'évaluation des provisions et dépréciations.

Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes de l'annexe relatives aux principes comptables et méthodes d'évaluation.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 3 avril 2012

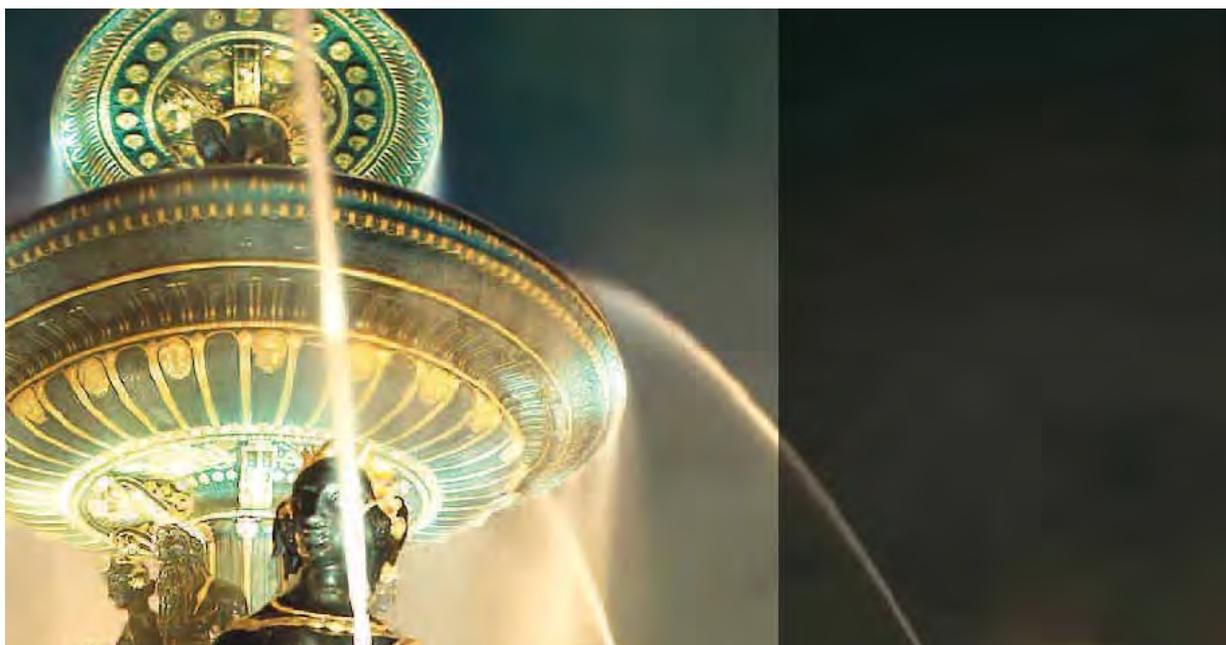
Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Eric Bateur

Marc Charles



Rapport d'activité Premier semestre **2011**



VIEL & Cie détient différentes participations, principalement majoritaires, dans des sociétés actives dans le domaine de la finance.

Son portefeuille de participations s'articule autour de trois pôles :

- Le pôle d'intermédiation professionnelle, avec une participation majoritaire dans Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse. Compagnie Financière Tradition est un intermédiaire global qui figure parmi les leaders de son secteur, et qui contribue à la fixation des prix et à la liquidité des marchés.
- Le pôle de bourse en ligne, avec une participation majoritaire dans Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris. Bourse Direct est un leader indépendant de la finance en ligne en France, qui intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back-office et d'exécution.
- Le pôle de banque privée et de gestion d'actifs, autour d'une participation mise en équivalence de 40 % dans le capital de SwissLife Banque Privée.

Le portefeuille de participations n'a pas évolué depuis l'arrêté des comptes établis au 31 décembre 2010.

Analyse de l'activité

Les marchés financiers ont évolué dans un contexte de fortes incertitudes devant le niveau d'endettement des Etats ; aux inquiétudes relatives à la situation financière de la Grèce et ses répercussions éventuelles sur les autres pays de la zone euro, a succédé une préoccupation plus globale quant à la capacité des principaux pays développés, nations européennes et Etats-Unis en tête soutenir les montants atteints par leur dette publique.

Les perspectives de croissance apparaissent beaucoup plus incertaines que les gouvernements n'avaient pu le prévoir, et cette anticipation de fort ralentissement économique a d'autant plus pesé sur la tenue des places financières mondiales, que la fébrilité du marché des changes s'est confirmée.

Dans cet environnement, les marchés financiers ont connu au cours du premier semestre 2011, une évolution mitigée, marquée par une nervosité palpable.

Dans ce cadre, VIEL & Cie a enregistré une résistance de son volume d'activité avec léger recul de son chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 3 % à cours de change courants, sur le premier semestre 2011.

Pôle d'intermédiation professionnelle

Le premier semestre 2011 est marqué par un maintien de l'activité d'intermédiation professionnelle de Compagnie Financière Tradition à cours de change constant mais pénalisé notamment par la restructuration en cours de ses activités destinées aux investisseurs individuels au Japon. Le résultat sous-jacent de l'activité d'intermédiation professionnelle recule de 3,1 % à cours de change constants par rapport au premier semestre 2010. Le Groupe Tradition a poursuivi ses investissements en Asie-Pacifique, où l'expansion de l'activité des marchés se poursuit, afin de conforter sa position déjà solide tout en gardant le cap sur la maîtrise des coûts dans ses activités matures. Le Groupe Tradition a également continué d'investir dans les technologies de l'information, et a développé et déployé sa plate-forme de négociation Trad-X en mai. Conçue en concertation avec les acteurs du marché, cette plate-forme permet une saisie des ordres hybride et entièrement électronique.

Pôle de Bourse en ligne

Bourse Direct, le pôle de bourse en ligne de VIEL & Cie en France, a enregistré une nette progression de sa part de marché au cours du premier semestre 2011 pour atteindre plus de 23 %. La Société a renforcé son fonds de commerce par le recrutement de nouveaux clients atteignant ainsi plus de 54 000 comptes et a amélioré sa rentabilité par rapport à l'exercice précédent avec un résultat net de 2,3 M€ sur le semestre.

Pôle de Banque privée et de gestion d'actifs

L'activité de banque privée avec SwissLife Banque Privée a poursuivi son développement et procédé à l'acquisition d'une participation dans la société de gestion Prigest (gérant notamment le fonds Valfrance) affirmant ainsi sa volonté d'assurer une croissance accélérée de son activité.

VIEL & Cie a investi dans des actifs immobiliers aux Etats-Unis au cours du semestre. Contrairement aux années précédentes, aucune opération financière générant des plus-values n'a été réalisée au cours du premier semestre 2011.

Données consolidées

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint 456,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2011, en baisse de 3,0 % par rapport à la même période en 2010. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 2,1 %.

La répartition par secteur d'activité des revenus consolidés de VIEL & Cie s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2011			2010		
	1 ^{er} trimestre	2 ^{eme} trimestre	Total	1 ^{er} trimestre	2 ^{eme} trimestre	Total
Intermédiation professionnelle	235,1	205,4	440,5	218,3	238,7	457,0
Bourse en ligne	8,4	8,0	16,4	6,7	7,2	13,9
Chiffre d'affaires consolidé	243,5	213,4	456,9	225,0	245,9	470,9

Le résultat d'exploitation consolidé de VIEL & Cie s'établit à 21,6 millions d'euros, au premier semestre 2011 contre 52,4 millions d'euros au premier semestre 2010. Des produits nets de 24,2 millions d'euros liés à la cession par une filiale d'un actif immobilier avaient été enregistrés au cours du premier semestre 2010.

Le résultat net consolidé de VIEL & Cie s'établit à 12,3 millions d'euros au titre du premier semestre 2011. Le résultat net-part du groupe s'élève à 6,5 millions d'euros.

Ce résultat porte les capitaux propres consolidés de VIEL & Cie à 383,5 millions d'euros au 30 juin 2011, dont 260,1 millions d'euros pour la part du groupe et après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

Principaux événements du premier semestre 2011

Tradition (UK) Ltd., filiale de Compagnie Financière Tradition, a lancé en avril 2011 une plateforme de négociation de nouvelle génération, nommée Trad-X, dédiée aux swaps de taux d'intérêt en euros. Trad-X, plateforme entièrement électronique destinée à la négociation de gré à gré de produits dérivés de multiples classes d'actifs, est basée sur une technologie « propriétaire ». Elle est dotée de fonctionnalités hybrides étendues et entièrement automatisées, à faible latence, avant tout de nature à générer une liquidité importante. Conçue avec l'aide de la communauté des traders, Trad-X est le prolongement logique des services d'intermédiation à la voix de Tradition. Elle permet une saisie entièrement électronique des ordres tout en exploitant les bénéfices des services d'exécution des courtiers de Tradition. De nombreuses banques d'investissement d'envergure mondiale, parmi les plus grandes et les plus actives, ont soutenu le projet Trad-X et fournissent en streaming des prix bidirectionnels à la plateforme pour divers dérivés de swaps de taux d'intérêt. BNP Paribas, Citi, Goldman Sachs, HSBC, Morgan Stanley, Royal Bank of Scotland, Société Générale et UBS sont les premiers partenaires de Trad-X.

SwissLife Banque Privée a acquis 25 % du capital de la société de gestion Prigest dans le cadre de sa politique de croissance.

Risques et incertitudes pour le semestre à venir

Le premier semestre 2011 a été marqué par des craintes majeures relatives à la stabilité de la zone euro notamment liées à la dette souveraine de certains Etats et à la nécessité de mettre en place des plans drastiques de réduction des déficits publics dans la plupart des grands pays industrialisés dans un contexte de croissance économique fortement ralentie. Dans cet environnement, il est probable qu'au second semestre 2011, les marchés financiers et l'évolution des devises connaissent une volatilité accrue.

Principales transactions avec les parties liées

Aucune nouvelle transaction significative avec les parties liées n'est intervenue au cours du premier semestre 2011.

Perspectives

Le contexte de marché sera encore marqué au cours des mois à venir par de fortes incertitudes sur l'issue de la sortie de crise et sur la santé du secteur financier mondial de façon générale.

Sur le pôle d'intermédiation professionnelle, Compagnie Financière Tradition poursuivra sa politique de croissance organique au cours du second semestre 2011, afin de parfaire son positionnement géographique mondial, dans un environnement où la taille demeure un enjeu majeur. Une grande rigueur dans la gestion du Groupe s'impose dans le contexte actuel.

Sur son pôle de bourse en ligne, Bourse Direct a connu un développement marqué de son activité avec une forte augmentation de sa part de marché au cours du premier semestre 2011 et une accélération du rythme de recrutement de nouveaux clients. La société poursuivra ce développement au cours du second semestre.

Sur son pôle de banque privée et de gestion d'actifs, SwissLife Banque Privée poursuivra sa politique de développement par croissance externe et organique.

En parallèle, VIEL & Cie confirmera sa stratégie d'investissement dans différents secteurs en fonction des opportunités de marché.



VIEL & Cie

Comptes consolidés
intermédiaires condensés



Compte de résultat consolidé intermédiaire pour le premier semestre **2011**

en milliers d'euros	Note	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Chiffre d'affaires	2	456 853	470 924
Autres produits d'exploitation	3	6 997	25 514
<u>Produits d'exploitation</u>		463 850	496 438
Charges de personnel		-331 180	-325 521
Autres charges d'exploitation		-96 649	-101 400
Amortissements		-12 106	-16 839
Perte de valeur des actifs	4	-2 350	-257
<u>Charges d'exploitation</u>		-442 285	-444 017
Résultat d'exploitation		21 565	52 421
Résultat financier net	5	-1 422	-2 861
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-28	1 558
<u>Résultat avant impôt</u>		20 115	51 118
Impôt sur le bénéfice	6	-7 832	-13 638
Résultat net de l'exercice		12 283	37 480
Intérêts minoritaires		-5 739	-8 814
Résultat net part du Groupe		6 544	28 666
<i>Résultat par action (en euros) :</i>			
<i>Résultat de base par action</i>		<i>0,09</i>	<i>0,42</i>
<i>Résultat dilué par action</i>		<i>0,09</i>	<i>0,41</i>

Bilan consolidé intermédiaire au 30 juin 2011

en milliers d'euros	Note	30.06.2011	31.12.2010
ACTIF			
Immobilisations corporelles		31 049	29 871
Immobilisations incorporelles	9	127 719	128 414
Participations dans les sociétés associées		66 597	67 563
Actifs financiers disponibles à la vente		18 995	18 055
Autres actifs financiers		5 565	6 943
Impôts différés actifs		24 779	23 525
Trésorerie non disponible	7	24 467	26 542
Total actif non courant		299 171	300 912
Autres actifs courants		11 749	10 015
Instruments financiers dérivés actifs		279	137
Impôt à recevoir		9 923	9 632
Clients et autres créances	8	1 273 279	942 035
Actifs financiers évalués à la juste valeur		5 474	3 715
Actifs financiers disponible à la vente		6 938	7 157
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	389 852	365 941
Total actif courant		1 697 494	1 338 632
TOTAL ACTIF		1 996 665	1 639 544
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
Capital		15 228	15 228
Prime d'émission		19 771	19 771
Report à nouveau		-	-
Actions propres		-27 298	-27 298
Ecart de conversion		-21 599	-8 264
Réserves consolidées		274 034	278 168
Total des capitaux propres Part du Groupe		260 136	277 605
Intérêts minoritaires		123 392	137 610
Total des capitaux propres		383 529	415 215
Dettes financières	10	120 621	42 749
Provisions		42 674	46 141
Produits différés		1 589	1 436
Impôts différés passifs		508	407
Total passif non courant		165 392	90 733
Dettes financières	10	164 633	174 701
Fournisseurs et autres créanciers	11	1 267 607	940 823
Impôt à payer		13 322	14 742
Instruments financiers dérivés passifs		1 765	2 786
Produits différés		417	544
Total passif courant		1 447 744	1 133 596
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		1 996 665	1 639 544

Tableau des flux de trésorerie consolidés intermédiaire pour le premier semestre 2011

en milliers d'euros

	Note	1er semestre 2011	1er semestre 2010
<u>Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles</u>			
Résultat avant impôts des activités poursuivies		20 115	51 118
Amortissements		12 106	16 839
Perte de valeur des actifs		2 350	257
Résultat financier net		1 088	-1 928
Quote part dans le résultat des sociétés associées		28	-1 558
Produits d'exploitation sans impact sur les liquidités		-2 859	-228
Augmentation / (diminution) des provisions		2 034	2 585
Variation des produits différés		107	-144
Dépense relative aux paiement fondés sur des actions		1 566	785
Plus / (moins) values sur cessions d'actifs immobilisés		336	-24 199
Augmentation / (diminution) du fonds de roulement		-10 457	-32 646
Intérêts payés		-4 276	-3 294
Intérêts perçus		1 342	2 080
Impôts payés		-11 183	-18 963
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles		12 297	-9 296
<u>Flux de trésorerie afférents à l'activité d'investissement</u>			
Acquisition d'actifs financiers		-4 307	-1 426
Valeur de vente d'actifs financiers		115	694
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		-4 224	-2 136
Cession de filiales, net de la trésorerie cédée		942	-
Acquisition d'immobilisations corporelles		-8 486	-2 652
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		71	11 537
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-3 804	-3 394
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles		-	54
Dividendes reçus		2 114	805
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement		-17 579	3 482
<u>Flux de trésorerie afférents à l'activité de financement</u>			
Augmentation des dettes financières à court terme		12 133	22 363
Diminution des dettes financières à court terme		-23 738	-17 624
Augmentation des dettes financières à long terme		78 000	-
Diminution des dettes financières à long terme		-125	-41 273
Variation des autres dettes à long terme		-370	-198
Augmentation de capital et prime d'émission		-	42
Acquisition d'actions propres		-	-
Valeur de vente d'actions propres		-	-
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		-9 628	-13 563
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-11 421	-10 307
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement		44 851	-60 560
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée		-15 048	35 646
<u>Variation de la trésorerie</u>		24 521	-30 728
<u>Trésorerie et équivalent au début de l'exercice</u>		383 517	409 781
<u>Trésorerie et équivalent à la fin de l'exercice</u>	7	408 038	380 204

Etat du résultat global consolidé intermédiaire pour le premier semestre **2011**

en milliers d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat	12 283	37 480
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		
-constatés dans la réserve de couverture	834	1 506
-transférés au compte de résultat	280	718
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		
-constatés dans la réserve de réévaluation	-2 738	4 712
-transférés au compte de résultat	-	-
Ecart de conversion	-24 391	41 909
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat	-	17
Profits et pertes comptabilisés dans les capitaux propres, nets d'impôts	-26 015	48 862
Total des profits et pertes comptabilisés au bilan pour la période	-13 732	86 342
Part du Groupe	-7 859	57 505
Intérêts minoritaires	-5 873	28 837

Tableau de variation des capitaux propres consolidés intermédiaire pour le premier semestre 2011

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2010	75 812 090	15 162	19 771	-27 298	-23 960	248 407	232 082	121 253	353 335
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	28 666	28 666	8 814	37 480
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	23 974	4 865	28 839	20 023	48 862
Résultat global de la période	-	-	-	-	23 974	33 531	57 505	28 837	86 342
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-10 307	-10 307	-13 563	-23 870
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-473	-473	464	-9
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	621	621	164	785
Capitaux propres au 30 Juin 2010	75 812 090	15 162	19 771	-27 298	14	271 779	279 428	137 155	416 583

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2011	76 142 090	15 228	19 771	-27 298	-8 264	278 168	277 605	137 610	415 215
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	6 544	6 544	5 739	12 283
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-13 335	-1 068	-14 403	-11 612	-26 015
Résultat global de la période	-	-	-	-	-13 335	5 476	-7 859	-5 873	-13 732
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-11 421	-11 421	-9 628	-21 049
Variation des capitaux propres des sociétés associées	-	-	-	-	-	-654	-654	-311	-965
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	1 368	1 368	1 126	2 494
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	1 098	1 098	468	1 566
Capitaux propres au 30 Juin 2011	76 142 090	15 228	19 771	-27 298	-21 599	274 034	260 137	123 392	383 529

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires condensés

Informations générales

VIEL & Cie est une Société française anonyme, domiciliée à Paris au 253 Boulevard Pereire 75017. VIEL & Cie, Société d'investissement, contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition SA, présente dans 27 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France pour une clientèle de particuliers, ainsi qu'un pôle de banque privée et de gestion au travers d'une participation mise en équivalence de 40% dans SwissLife Banque Privée.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris.

VIEL & Cie est détenue à hauteur de 53,55 % par la société VIEL et Compagnie - Finance.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés intermédiaires condensés de VIEL & Cie au 30 juin 2011 par décision du 30 août 2011.

Principales conventions comptables

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de VIEL & Cie relatifs aux comptes arrêtés au 30 juin 2011 sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, disponibles à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission, et en particulier selon les dispositions de la norme comptable internationale IAS 34 qui traite de l'information financière intermédiaire.

Modification des principes régissant l'établissement des comptes consolidés intermédiaires condensés

Les conventions comptables appliquées dans le cadre de la préparation des comptes consolidés intermédiaires condensés sont identiques à celles appliquées au 31 décembre 2010, excepté pour les normes, révisions de normes et interprétations suivantes appliquées depuis le 1^{er} janvier 2011:

IFRS 1 (amendement)	- Première adoption des normes internationales d'information financière : exception limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les nouveaux adoptants
IAS 24 (révision)	- Information relative aux parties liées
IAS 32 (amendement)	- Instruments financiers : présentation – Classement des droits de souscription émis
IFRIC 14	- Paiement anticipé d'une exigence de financement minimale
IFRIC 19	- Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

En outre dans le cadre du projet d'améliorations des IFRS, des modifications ont été apportées en 2010 par l'IASB à différentes normes IAS et IFRS. Celles-ci ont été appliquées à partir du 1^{er} janvier 2011.

L'adoption de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 du Groupe VIEL & Cie et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe sont reproduites dans ces comptes semestriels.

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires condensés

1. Saisonnalité

L'activité des filiales d'intermédiation professionnelle de VIEL & Cie ne présente pas de caractère saisonnier particulier compte tenu de la diversité des produits traités et de la couverture géographique de Compagnie Financière Tradition. Ces activités dépendent principalement de la volatilité des marchés. Au cours des dernières années, un ralentissement d'activité a toutefois été constaté lors du mois de décembre.

L'activité de bourse en ligne de Bourse Direct ne connaît pas de caractère saisonnier particulier, hormis un ralentissement traditionnel lors des mois d'été ; ce ralentissement est cependant fortement dépendant de l'évolution des marchés boursiers.

2. Information sectorielle

La présentation des secteurs opérationnels du Groupe reflète l'information fournie en interne au Directeur général qui est le principal décideur opérationnel ; celui-ci analyse les rapports qui lui sont fournis afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources nécessaires aux différents secteurs opérationnels.

Dans le cadre de son activité d'investisseur, VIEL & Cie distingue trois pôles d'activité : l'intermédiation professionnelle, avec la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne, au travers de la société Bourse Direct, et la banque privée, représentée par la participation mise en équivalence dans SwissLife Banque Privée. La structure d'organisation interne et de gestion du Groupe sont fondés sur cette approche sectorielle.

Les principes appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports destinés au Directeur général et ne sont donc par conséquent pas présentés ci-dessous.

Le chiffre d'affaires inclut uniquement les revenus provenant de transactions avec des clients externes ; aucune transaction entre les secteurs opérationnels n'a d'impact sur le chiffre d'affaires.

L'information par secteur se présente comme suit :

1^{er} semestre 2011

en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	440 474	16 379	-	456 853	-	456 853
Charges d'exploitation (1)	-418 928	-14 259	-	-433 187	-	-433 187
Résultat d'exploitation sectoriel	21 546	2 120	-	23 666	-	23 666
Produits/ Charges non alloués (2)	-	-	-	-	-2 101	-2 101
Résultat d'exploitation	21 546	2 120	-	23 666	-	21 565
Résultat des participations mise en équivalence	-728	-	700	-28	-	-28
Résultat financier	-1 333	175	-	-1 158	-264	-1 422
Résultat avant impôt	19 485	2 295	700	22 480	-2 365	20 115
Impôt	-7 451	-608	-	-8 059	227	-7 832
Résultat net	12 034	1 687	700	14 421	-2 138	12 283

1^{er} semestre 2010

en milliers d'euros

	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	456 894	14 030	-	470 924	-	470 924
Charges d'exploitation (1)	-427 237	-12 498	-	-439 735	-	-439 735
Résultat d'exploitation sectoriel	29 657	1 532	-	31 189	-	31 189
Produits/ Charges non alloués (2)	-	-	-	-	21 232	21 232
Résultat d'exploitation	29 657	1 532	-	31 189	21 232	52 421
Résultat des participations mise en équivalence	478	-	1 080	1 558	-	1 558
Résultat financier	-1 325	95	-	-1 230	-1 631	-2 861
Résultat avant impôt	28 810	1 627	1 080	31 517	19 601	51 118
Impôt	-11 836	-556	-	-12 392	-1 246	-13 638
Résultat net	16 974	1 071	1 080	19 125	18 355	37 480

- (1) Charges nettes des autres produits d'exploitation
(2) Charges nettes afférentes aux holdings du Groupe

3. Autres produits d'exploitation:

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Produits nets sur cession d'actifs immobilisés	-336	24 199
Autres produits d'exploitation	7 333	1 315
TOTAL	6 997	25 514

Au premier semestre 2011, la rubrique « Autres produits d'exploitation » inclut un montant de € 2 800 000 relatif à des écarts d'acquisition négatifs constatés lors de l'augmentation de la participation de Compagnie Financière Tradition dans la société Gaitame.com Co Ltd. A fin juin 2011, le groupe Tradition détient 49,5 % du capital de cette société.

Cette rubrique comprend également un montant de €1 400 000 d'indemnités reçues à la suite de la résolution d'un litige en faveur d'une filiale consolidée au Royaume-Uni.

Au premier semestre 2010, la rubrique « produits nets sur cession d'actifs immobilisés » comprend notamment la plus-value réalisée par une filiale de VIEL & Cie lors de la cession d'un bien immobilier, pour un montant de €24 200 000.

4. Pertes de valeur des actifs :

A la suite de mesures de restructuration prise durant le 1^{er} semestre 2011 par une société consolidée basée au Japon, des pertes de valeur d'un montant de €2 300 000 ont été constatés dans le compte de résultat. Ces pertes concernent essentiellement des immobilisations incorporelles dont la valeur comptable était supérieure à la valeur recouvrable estimée par la direction.

5. Résultat financier net :

Le résultat financier se compose des éléments suivants :

En milliers d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Produits d'intérêts	1 936	1 787
Produits des titres de participation	984	506
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	66	511
Plus-values sur cession de titres de participation	-	39
Gains de change	1 880	3 020
Autres produits financiers	65	133
Produits financiers	4 931	5 996
Charges d'intérêts	-3 545	-2 413
Moins-values sur actifs financiers	-378	-781
Pertes de change	-1 774	-4 406
Charges financières sur contrats location financement	-30	-78
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-305	-779
Autres charges financières	-321	-400
Charges financières	-6 353	-8 857
Résultat financier net	-1 422	-2 861

6. Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt se compose des éléments suivants :

en milliers d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Impôt de la période	9 576	16 779
Produits d'impôts différés	-1 744	-2 417
Impôts sur le bénéfice	7 832	13 638

7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie consolidée intermédiaire se décompose comme suit :

En milliers d'euros	30.06.2011	31.12.2010
Caisse et dépôts bancaires à vue	328 218	309 778
Dépôts bancaires à court terme	15 103	24 879
Placements monétaires à court terme	46 531	31 284
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	389 852	365 941
Trésorerie non disponible	24 467	26 542
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	414 319	392 483
Découverts bancaires	-6 281	-8 966
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	408 038	383 517

8. Clients et autres créances

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30.06.2011	31.12.2010
Créances liées aux activités teneurs de comptes	849 192	710 087
Créances liées aux activités en principal	219 250	41 737
Clients et comptes rattachés	124 236	109 096
Créances sur les employés	48 882	45 060
Créances sur les parties liées	6 100	15 937
Autres créances à court terme	25 619	20 118
TOTAL	1 273 279	942 035

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	30.06.2011	31.12.2010
Ecarts d'acquisition	91 819	91 975
Logiciels	17 275	18 837
Fonds de commerce	11 629	11 666
Relations clientèle	4 705	4 046
Autres	2 291	1 890
Total	127 719	128 414

Au premier semestre 2011, le Groupe a acquis des relations clientèle pour un montant de €5 433 000. Cet actif incorporel est amorti sur une durée de 3 ans. Une charge d'amortissement afférente de € 709 000 a été enregistrée dans le compte de résultat semestriel.

10. Dettes financières

VIEL & Cie

Au cours du premier semestre 2011, VIEL & Cie a procédé à un renouvellement de sa dette bancaire, en remboursant par anticipation sa dette existante, et en souscrivant auprès d'un pool bancaire une ligne de €150 000 000.

Cet emprunt est amortissable sur une durée de 5 ans.

Cette dette financière à long terme fait l'objet de clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios de gestion concernant notamment le niveau des charges financières et le niveau de l'endettement net consolidé.

Le Groupe VIEL & Cie respecte l'intégralité de ces ratios au 30 juin 2011.

11. Fournisseurs et autres créanciers

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	30.06.2011	31.12.2010
Dettes liées aux activités teneurs de comptes	850 003	709 245
Dettes liées aux activités en principal	210 671	40 367
Charges à payer	135 464	123 940
Dettes envers les parties liées	496	1 049
Autres dettes à court terme	70 973	66 222
TOTAL	1 267 607	940 823

12. Dividendes

Le dividende suivant a été approuvé par l'Assemblée générale du 17 juin 2011.

En milliers d'euros	2011	2010
Dividende par action au titre de 2010: €0,15 (2009: €0,15)	11 421	11 372

13. Opérations de hors bilan

Titres à livrer et à recevoir

En milliers d'euros	30.06.2011	31.12.2010
Titres à livrer	76 941 612	62 084 529
Titres à recevoir	76 935 763	62 078 780

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achat et de vente de titres initiées avant le 30 juin 2011 et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les filiales opérationnelles de VIEL & Cie.

14. Cours de change

Les principaux cours de change utilisés dans le cadre de la consolidation sont les suivants:

	30.06.2011		31.12.2010	30.06.2010
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
CHF 1 Franc suisse	1,2071	1,2704	1,250	1,437
GBP 1 Livre sterling	0,9025	0,8680	0,861	0,870
JPY 1 Yen japonais	116,25	115,03	108,65	121,49
USD 1 Dollar américain	1,4453	1,4031	1,336	1,328

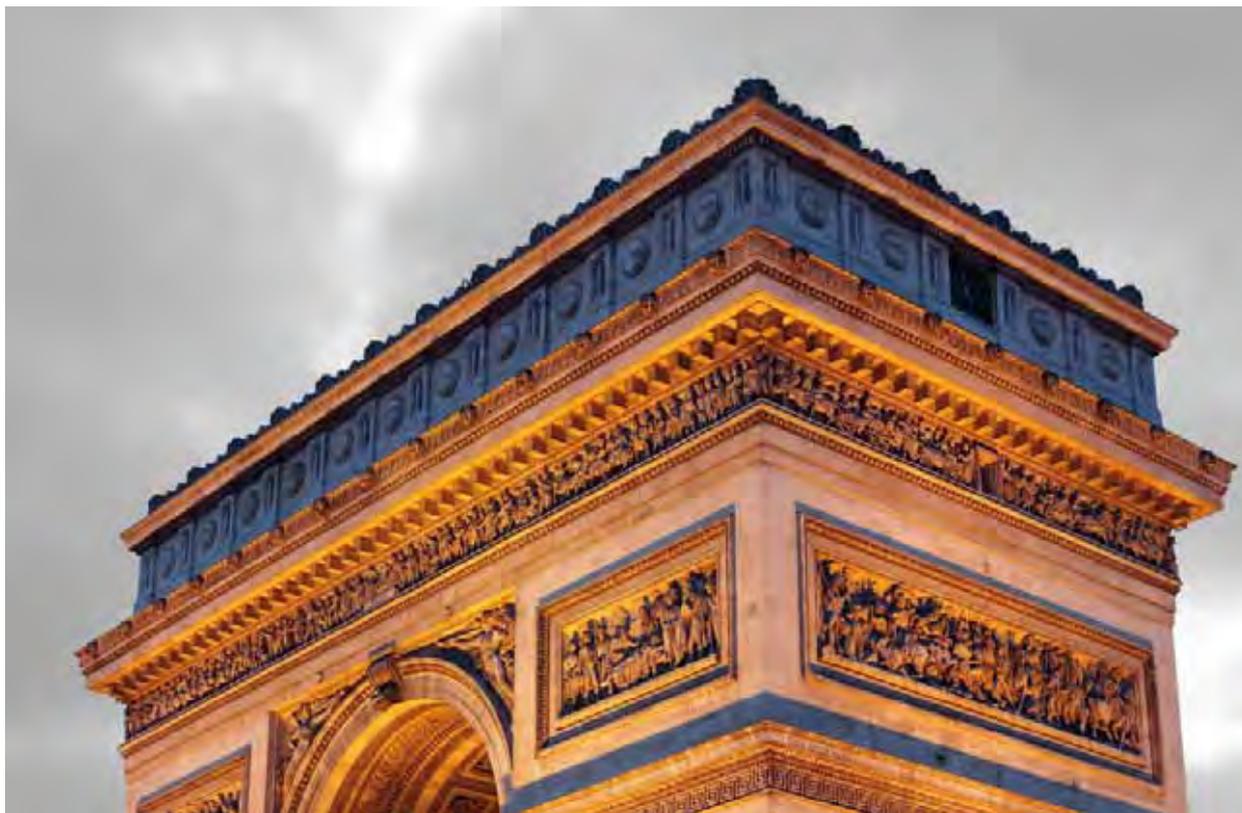
15. Variations du périmètre de consolidation

VIEL & Cie consolide Compagnie Financière Tradition à hauteur de 67,80 % au 30 juin 2011, contre 67,78 % au 31 décembre 2010.

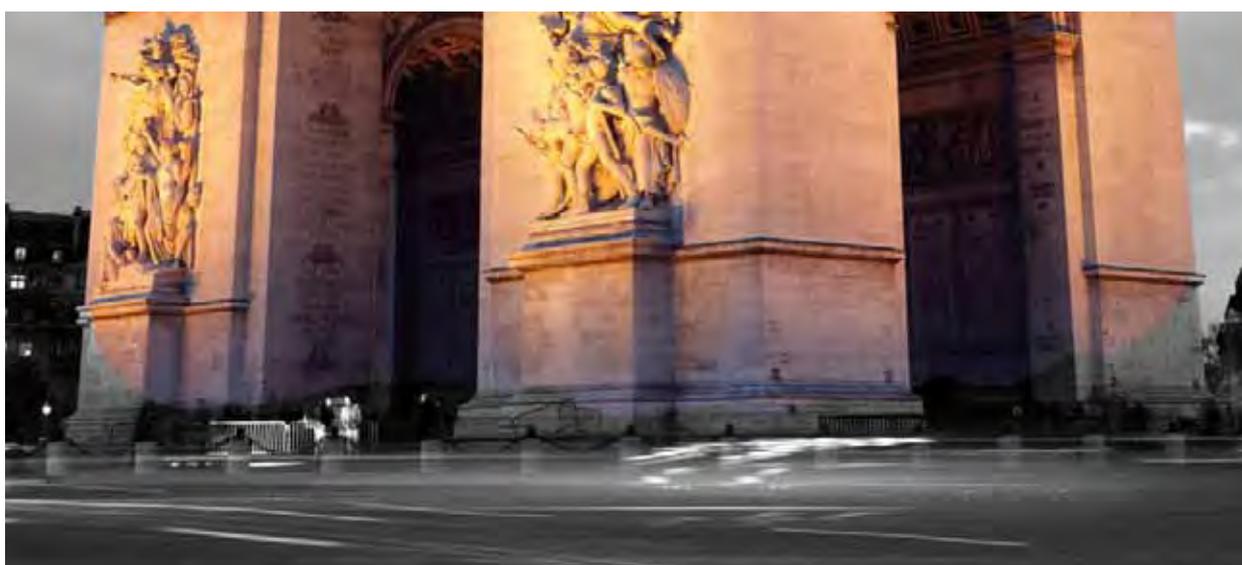
Le pourcentage de contrôle de Bourse Direct est de 68,27 % au 30 juin 2011, sans changement par rapport au 31 décembre 2010.

16. Consolidation de VIEL & Cie

VIEL & Cie fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL et Compagnie Finance, dont le siège social est situé au 21 Place Vendôme, 75001 Paris.



Rapport des Commissaires aux comptes



VIEL & Cie
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

FIDORG AUDIT
43, boulevard Haussmann
75009 Paris
S.A. au capital de EUR 124.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Caen

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

VIEL & Cie
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la Société Viel & Cie, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 31 août 2011

Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Eric Batteur

Marc Charles



Rapport
du Président
du Conseil
d'administration

VIEL & Cie
Société anonyme au capital de 15 162 418 euros
253, Boulevard Pereire – 75 017 PARIS
622 035 749 R.C.S. PARIS

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE 2011

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la composition du Conseil, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, sur les éventuelles limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Président Directeur Général, ainsi que sur les principes et les règles arrêtées pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

Ce rapport est soumis à l'approbation du Conseil d'administration et fait l'objet d'une attestation de la part des Commissaires aux comptes de la Société. Pour l'élaboration du présent rapport, le Président du Conseil d'administration a consulté la Direction financière et l'a chargée de recueillir les différentes informations nécessaires auprès des différentes entités et des différents responsables concernés notamment les Responsables du contrôle interne des filiales opérationnelles.

VIEL & Cie est une société holding qui investit dans des participations dans des sociétés le plus souvent cotées dans le cadre d'une stratégie de long terme. Afin de prévenir ou de limiter l'impact négatif de certains risques internes ou externes sur l'atteinte de ces objectifs stratégiques et opérationnels fixés par la Société, l'organisation, sous la responsabilité du Conseil d'administration, conçoit et adapte un dispositif de contrôle interne :

L'activité de VIEL & Cie s'exerce quotidiennement dans le cadre d'un environnement où les risques sont identifiés par les filiales opérationnelles dans une cartographie des risques et raisonnablement maîtrisés et les circuits d'information contrôlés afin d'assurer une image fiable de la Société à travers la lecture de ses états financiers.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITES ET RISQUES ASSOCIES

1.1 *Activités de VIEL & Cie*

VIEL & Cie est une Société d'investissement cotée en France ayant pour stratégie d'investir sur le long terme dans des sociétés du secteur de la finance et d'accélérer leur croissance et leur développement afin d'en faire des acteurs majeurs dans leur métier respectif.

VIEL & Cie consolide des participations majeures dans les métiers de la finance :

- Compagnie Financière Tradition exerce le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels. Ce métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition est détenue à hauteur de 67,71 % par VIEL & Cie. Compagnie Financière Tradition est une société cotée sur le marché suisse.

- Bourse Direct exerce un métier de courtier en ligne en France et enregistre 60 000 comptes de clients. La société a intégré toute une chaîne de traitement des opérations aux travers d'un back-office de tenue de comptes – conservation complètement automatisée. Bourse Direct est détenue à hauteur de 70,44 % par VIEL & Cie. Bourse Direct est une société cotée sur NYSE-Euronext Paris (Compartment C).

- Swisslife Banque Privée, spécialisée dans un service de banque privée à l'attention d'une clientèle de particuliers que VIEL & Cie détient à hauteur de 40 % et consolide par mise en équivalence.

Intermédiation professionnelle : le métier de Compagnie Financière Tradition

Les opérations réalisées peuvent être classées en deux grandes catégories, dont le profil de risques s'avère légèrement différent. Dans le premier cas, appelé « name give-up », Compagnie Financière Tradition au travers de ses filiales opérationnelles, est un pur intermédiaire qui permet à deux contreparties de conclure ensemble une opération. Ce sont alors ces deux contreparties qui sont responsables de la bonne fin de l'opération. Le Groupe est ici rémunéré sous forme d'une commission, déterminée en général sur la base des montants traités. Dans le second cas, il s'interpose entre deux clients, sans toutefois prendre une position de marché, l'opération d'achat étant réalisée simultanément à l'opération de vente. Le Groupe se rémunère alors par l'écart entre le prix d'achat et le prix de vente. Ce dernier type d'opérations, appelé « matched principal », est une pratique standard sur certains marchés de titres.

Finance en ligne : le métier de Bourse Direct

Bourse Direct exerce le métier de « courtier en ligne » en assurant la transmission d'ordres en France essentiellement pour une clientèle d'investisseurs particuliers sous le statut d'entreprise d'investissement. De façon plus large, Bourse Direct est négociateur-compensateur-teneur de comptes – conservateur. La société s'adresse à des clients particuliers actifs sur le marché des actions et gérant eux-mêmes leur portefeuille, en leur proposant un accès « direct » au marché à des prix compétitifs et traite le déboucement des opérations de ses clients. La société n'intervient que dans le cadre de la transmission d'ordres et ne prend donc aucune position pour compte propre sur les marchés financiers.

Banque Privée : SwissLife Banque Privée

Swisslife Banque Privée exerce le métier de banque privée pour une clientèle de particuliers et dispose d'une large offre de produits de placement et de services d'accompagnement à la gestion de patrimoine.

1.2 Fonction de contrôle au sein du Groupe VIEL & Cie

La fonction de contrôle interne est organisée dans chacun des pôles opérationnels de VIEL & Cie. VIEL & Cie est une société consolidante de l'ensemble des activités de ses filiales. De façon autonome, chaque pôle opérationnel consolidé conçoit et met en œuvre son propre dispositif de contrôle interne adapté à son environnement et à son activité. Les observations issues des missions d'audit interne sont revues à l'occasion des réunions des Comités d'Audit de chacune des participations, dans lesquels VIEL & Cie est représentée par sa Direction juridique.

Ainsi, le pôle de Compagnie Financière Tradition dispose de sa propre organisation de contrôle de l'activité opérationnelle au travers d'une Direction du Contrôle basée au siège social de la holding Compagnie Financière Tradition SA à Lausanne (Suisse) à laquelle reporte les contrôleurs installés dans les différents bureaux opérationnels à travers le monde. La Direction du contrôle interne intégrant également le contrôle des risques, est constituée d'une équipe de trois personnes. Les contrôleurs localisés dans les bureaux opérationnels sont près de trente. L'audit interne a été externalisé auprès d'un grand cabinet de renom. Sur la base d'un plan d'audit pluriannuel, l'audit interne externalisé intervient dans l'ensemble des filiales dans le monde. Le premier niveau de contrôle se situe dans chaque entité opérationnelle. Les filiales remontent les informations en central à la Direction des risques, qui opère un contrôle à distance ou se déplace dans les filiales dans le cadre de missions d'intervention spécifiques. Cette Direction des risques est directement rattachée au Président du Conseil d'administration, et exerce une responsabilité fonctionnelle sur les contrôleurs locaux.

Le pôle de Bourse Direct a mis en conformité son service du contrôle interne avec les modifications du règlement 97-02 du CRBF, pour permettre la couverture de l'ensemble des fonctions et des responsabilités du contrôle interne qui prévoit notamment la répartition des contrôles en contrôle permanent, contrôle périodique et contrôle de conformité. Le département

est placé sous la responsabilité d'un Directeur, directement rattaché au Président. Il assure également la responsabilité du Contrôle de la conformité pour l'ensemble du Groupe. Le Contrôle permanent de Bourse Direct est assuré par deux contrôleurs dédiés. De plus l'encadrement des services opérationnels participe au contrôle permanent tel que prévu par l'article 6a du même règlement. Le Contrôle périodique de Bourse Direct est assuré par deux autres contrôleurs dédiés. Bourse Direct a fait l'objet d'un audit de l'Autorité de Contrôle Prudentiel dont le rapport a été remis au cours de l'exercice 2011.

Le pôle de SwissLife Banque Privée a organisé un dispositif de contrôle interne en conformité avec ses obligations réglementaires. Ce dispositif a été présenté à VIEL & Cie dans le cadre du Conseil d'administration de la Société.

1.3 Identification des risques majeurs et gestion de ces risques

Intermédiation professionnelle (Compagnie Financière Tradition)

Le cœur de métier d'un courtier étant de pouvoir permettre à l'offre et à la demande de ses clients de se rencontrer, les risques qu'il doit gérer se révèlent bien délimités.

- Risques de marché

Il n'est pas dans la vocation de Compagnie Financière Tradition de prendre des risques de marché. Dans le cadre des activités en « matched principal », Compagnie Financière Tradition peut être exposée à un risque de marché si durant la période de règlement / livraison, la contrepartie s'avère défaillante. Compagnie Financière Tradition est exposée à un risque de marché sur ces principaux investissements. Ce risque est cependant très limité. Enfin, Compagnie Financière Tradition est exposée au risque de marché dans le cadre de son métier (notamment dans le cadre de l'évolution des marchés OTC), un marché défavorable pouvant avoir des conséquences sur le volume d'affaires du Groupe.

- Risques de contrepartie

Le risque de contrepartie que doit gérer un courtier peut s'analyser sous trois angles. Tout d'abord, un risque commercial découlant d'une trop forte concentration de sa clientèle, ce qui risquerait de lui faire perdre une partie sensible de ses revenus en cas de problème avec un client important. Ensuite, le risque de non-paiement par les clients des commissions dues. Enfin, et dans le seul cas des opérations en « matched principal », qui consistent à acheter un titre à une contrepartie et à le revendre dans le même temps à une autre contrepartie, le courtier subit un risque de contrepartie jusqu'au dénouement des opérations. Une défaillance majeure d'une des parties entre le jour de la négociation des titres et le règlement ou la livraison de ceux-ci, en général trois jours après, obligerait le courtier à trouver une opération de substitution sur le marché à un prix qui pourrait le pénaliser. Le courtier doit en effet pouvoir honorer l'engagement qu'il a pris avec l'autre partie. A titre d'exemple, si la contrepartie défaillante a vendu des titres au courtier, celui-ci doit se procurer à nouveau ceux-ci sur le marché, et le prix de l'actif peut avoir augmenté.

- Risques opérationnels

Il s'agit ici de tous les risques liés au traitement de l'opération, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit. D'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur. En application de la réglementation, le risque opérationnel couvre tous les services et toutes les activités du Groupe. L'analyse du risque opérationnel au sein du Groupe a montré une faible exposition au regard de la taille du Groupe.

- Risques réglementaires et déontologiques

Un cadre juridique réglementant les activités financières existe dans la plupart des pays où les filiales de Compagnie Financière Tradition sont installées. Celui-ci doit naturellement être respecté, dans sa forme comme dans son esprit. Enfin, les procédures de contrôle doivent permettre d'éviter le risque de fraude sur des sites opérationnels.

Courtage en ligne

Les risques identifiés dans le cadre de l'activité de Bourse Direct sont principalement :

- Le risque opérationnel de négociation qui réside dans l'activité elle-même d'intermédiation pour compte de tiers par laquelle des erreurs peuvent être commises dans l'exécution des ordres transmis par les clients et les défaillances possibles de l'outil de traitement des opérations (informatiques, Internet). Le traitement automatisé et l'organisation mise en place réduisent ce risque et limitent ses conséquences.

- Le risque lié à la cybercriminalité et de fraude informatique grandissant dans un métier principalement axé sur la technologie internet.

- Le risque de crédit concerne principalement le risque de non-recouvrement des comptes débiteurs de clients disposant de positions dans le cadre du service de règlement différé ou de commissions dues par la clientèle et des risques induits par la défaillance d'un client.

- Les risques administratifs, les risques de non-respect des contraintes réglementaires et de la déontologie sont également identifiés.

- Enfin, le risque de marché lié au volume d'activité constaté, constitue un risque conjoncturel pour la Société.

2. DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et l'ensemble du personnel dans les filiales de VIEL & Cie, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des principaux objectifs suivants : déroulement sécurisé des opérations ; fiabilité des informations financières ; conformité aux lois et règlements en vigueur. En fonction des lois propres aux différents pays dans lesquels des filiales de VIEL & Cie exercent leur activité, certaines de ces filiales sont soumises à une supervision des autorités de tutelle du secteur financier, et disposent, pour les plus importantes d'entre elles, de contrôleurs internes ou de « compliance officers ».

2.1 Adoption d'une démarche progressive

Pour se conformer aux exigences de la Loi de Sécurité Financière, les entreprises doivent mener à bien un projet qui consiste à documenter et à décrire la structure de contrôle interne mise en place pour répondre aux objectifs d'une communication financière fiable, de l'efficacité des opérations et de la conformité aux lois et réglementations, et ce, au niveau du Groupe.

VIEL & Cie souhaite répondre de manière efficace à la mise en œuvre de la Loi de Sécurité Financière. Depuis quelques années, le Groupe a poursuivi une démarche active afin de se conformer aux textes d'application de cette loi et s'attache à améliorer en permanence l'organisation de son contrôle interne. Le Groupe veille à décrire l'environnement de contrôle ainsi que les risques majeurs du Groupe, en incluant ce qui concerne l'information financière et comptable.

Les objectifs de la mise en place du contrôle interne sont principalement de fournir une assurance raisonnable quant à :

- ✓ la réalisation et l'optimisation des opérations,
- ✓ la fiabilité des informations financières,
- ✓ la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

2.2 Les limitations inhérentes au contrôle interne

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et aussi bien appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs du Groupe.

Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la Direction la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système. Ces limites sont notamment les suivantes :

- ✓ le coût d'un contrôle interne ne doit pas excéder les avantages escomptés de ce contrôle,
- ✓ la plupart des contrôles internes portent sur des opérations répétitives et non sur des opérations non récurrentes,
- ✓ le risque d'erreur humaine due à la négligence, à la distraction, aux erreurs de jugement ou à la mauvaise compréhension des instructions ne peut être totalement éliminé,
- ✓ le risque d'échapper aux contrôles internes, par la collusion d'un membre de la Direction ou d'un employé avec d'autres personnes internes ou externes à l'entité, existe
- ✓ l'éventualité qu'une personne chargée de réaliser un contrôle interne abuse de ses prérogatives, par exemple un membre de la Direction passant outre le contrôle existe,
- ✓ la possibilité que les procédures ne soient plus adaptées en raison de l'évolution de la situation, et donc que les procédures ne soient plus appliquées, est également possible,
- ✓ la faible prédictibilité d'un certain nombre d'événements extérieurs qui peuvent menacer l'atteinte des objectifs de l'organisation

2.3 Systèmes et outils de gestion et de suivi

VIEL & Cie au travers de ses filiales dispose de systèmes informatiques de gestion développés en interne et adaptés à ses besoins. Une fois une opération saisie, toute la chaîne de traitement est automatisée, ce qui assure la cohérence des données. Les outils de suivi sont issus de ces systèmes et offrent aux filiales ainsi qu'à la Direction générale du Groupe un ensemble cohérent de données de contrôle et de gestion.

2.4 Entrée en relations avec les clients

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie disposent de procédures d'entrée en relation avec tout nouveau client, lui permettant de s'assurer de la qualité de la contrepartie et de respecter les lois anti-blanchiment en vigueur dans la plupart des pays et en application de la 3^{ème} directive européenne. Il convient de noter que, à l'exception de l'activité de courtage en ligne parisienne, les filiales de VIEL & Cie, en tant qu'intermédiaire, disposent d'une clientèle dans sa grande majorité professionnelle, constituée de banques, compagnies d'assurances, gestionnaires de fonds et grandes entreprises. Les banques et autres établissements financiers composant la clientèle de VIEL & Cie sont eux-mêmes soumis à un cadre réglementaire rigoureux et à un strict contrôle de leurs autorités de tutelle.

Pour Bourse Direct, la filiale française de courtage en ligne à destination des particuliers, des procédures strictes d'ouverture de comptes ont été mises en place et adaptées à la réglementation MIFID en 2007 et aux nouvelles règles de contrôle relatives à la lutte contre le

blanchiment et l'argent du terrorisme. Elles correspondent aux règles imposées par les autorités de tutelle.

2.5 Traitement des opérations

Une fois une opération conclue, elle est immédiatement saisie dans le système de gestion. Selon les produits, cette saisie s'effectue au niveau du front-office ou par une personne du back-office. L'envoi d'une confirmation aux clients est immédiatement généré par le système. Toutes les opérations donnent lieu à vérification. En cas de différend avec un client, il peut être procédé pour vérification à l'écoute de la conversation entre l'opérateur et ce client. Toutes les salles de négociation sont en effet équipées de systèmes d'enregistrement des conversations.

Du même système sont issues en fin de mois les factures adressées aux clients, reprenant le total des commissions à recevoir, et les outils de suivi des paiements de ces commissions. Sont concernées par ce traitement les opérations en « *name give-up* », donnant lieu à une rémunération sous forme de commission. Le paiement des commissions dues est géré localement, mais fait également l'objet d'un contrôle de la Direction générale.

Pour les opérations en « *matched principal* », des équipes spécialisées sont responsables des opérations de règlement - livraison de titres.

La règle de séparation des fonctions est strictement respectée à chacun de ces niveaux de traitement.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogène selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (E-Front) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels et de la mise en place progressive d'une méthode avancée pour la détermination de l'impact des risques opérationnels au sein du Groupe.

2.6 Limites de risques de marché

La règle générale est que VIEL & Cie au travers de sa filiale Compagnie Financière Tradition, ne souhaite pas que ses filiales ou ses opérateurs prennent des positions de marché. Il peut toutefois arriver que, sur certains marchés spécifiques, des positions marginales de très court terme aident à la conclusion des opérations. Les opérateurs ne peuvent prendre de telles positions que dans le cadre de limites autorisées préétablies, définissant le produit concerné, la durée maximum de la position et son ampleur. L'utilisation de ces limites est contrôlée localement, et un reporting quotidien est adressé à la Direction des risques.

2.7 Comité de crédit, gestion et suivi des risques de contreparties

Un risque de contrepartie existe donc lorsque sont traitées des opérations en « *matched principal* ». Aucune opération de ce type ne peut être négociée sans que la contrepartie ait été au préalable autorisée. Un dossier la concernant est soumis pour approbation au Comité de crédit du Groupe. Si nécessaire, une limite d'encours est fixée. Un contrôle quotidien des encours, du respect des limites et des éventuels retards techniques de règlement-livraison des titres est effectué localement et par la Direction des risques.

Quand cela est possible, les filiales de VIEL & Cie essayent dans le cadre de leurs activités de réduire leur exposition au risque de contrepartie en recourant aux solutions de place existantes. Une des filiales de Compagnie Financière Tradition aux Etats-Unis est ainsi adhérente à une chambre de compensation multilatérale qui sert de contrepartie centrale de marché pour les titres d'Etat américains. Une fois l'opération confirmée, le risque est porté par la chambre de compensation.

2.8 Système d'information au niveau de la Direction générale

Les données disponibles dans les systèmes d'information permettent à la Direction générale des filiales opérationnelles d'effectuer des contrôles et analyses. Remontent quotidiennement à ce

niveau, et pour chaque société du Groupe, des informations relatives aux revenus, aux éventuelles positions de marché, quand celles-ci sont autorisées, et aux encours de titres par contrepartie pour les entités du Groupe habilitées à traiter les opérations en « matched principal ».

Par ailleurs, la Chambre fiduciaire a adopté la nouvelle norme d'audit en vue de la vérification de l'existence d'un système de contrôle interne (NAS 890). Cette norme d'audit est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2008 à tous les audits pour lesquels l'existence du SCI (Système de Contrôle Interne), conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO, doit être vérifiée. Compagnie Financière Tradition s'est mise en conformité avec cette norme pour l'ensemble de ses filiales et a ainsi renforcé l'analyse des systèmes de contrôle interne dans l'ensemble de ses filiales.

Ainsi, afin d'atteindre une stratégie d'audit optimale en vue d'émettre un jugement quant à la conformité légale des comptes annuels, l'auditeur procède à des opérations d'audit axées sur les résultats et les procédures. S'il entend s'appuyer sur des opérations d'audit axées sur les procédures et, partant sur le SCI, il doit se convaincre du fonctionnement permanent et correct (= efficacité) des contrôles. Cela peut être fait au moyen de sondages représentatifs. Toutefois, la base d'une confirmation de l'existence du SCI relatif au rapport financier (dans sa totalité) n'est pas encore automatiquement garantie. Il s'agit dans le cadre de la mise en place de ces normes de confirmer l'existence du SCI dans sa totalité sachant que les contrôles doivent être vérifiés aux trois niveaux susmentionnés (entreprise, processus, informatique). L'étendue de l'audit lors de la vérification de l'existence du SCI est en général définie de manière plus large (c.-à-d. domaines supplémentaires soumis à un audit) mais va moins en profondeur (procédures individuelles limitées aux tests de cheminement). Ainsi, pour la vérification de l'existence du SCI, aucun sondage représentatif n'est nécessaire, étant donné que la loi suisse ne prévoit aucun examen relatif au fonctionnement permanent et correct (efficacité) du SCI. Les éléments importants du SCI (composantes du contrôle) doivent être documentés par écrit et ce, de manière à ce que les processus-clés puissent être compris et analysés.

- Contrôles au niveau de l'entreprise: la documentation doit représenter ce que le Conseil d'administration entend réaliser avec le SCI, par quels moyens la direction de l'entreprise met en œuvre le SCI, comment sont évalués les risques d'anomalie significative au niveau de la comptabilité et de la présentation des comptes et comment le SCI doit éviter ou réduire de tels risques.
- Contrôles au niveau des processus: la documentation doit montrer comment les procédures essentielles et leurs risques inhérents ont été déterminés. Ensuite, il y a lieu de documenter les contrôles-clés manuels et/ou automatisés se rapportant aux risques inhérents de même que leur mise en œuvre.
- Contrôles informatiques généraux: la documentation des contrôles informatiques généraux montre quels contrôles garantissent le fonctionnement régulier des contrôles d'application IT automatisés. Elle comprend les domaines de développement des programmes, d'adaptations des programmes et des bases de données, d'accès aux programmes et données ainsi que celui de l'exploitation de l'informatique.

2.9 Comité d'audit

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie est doté d'un Comité d'audit constitué d'administrateurs indépendants, qui se réunit au moins deux fois par an. Il est composé de deux membres.

Le pôle d'activité de Compagnie Financière Tradition dispose d'un Comité d'audit et d'un Comité des rémunérations qui se réunissent plusieurs fois par an et traitent des sujets relatifs aux performances financières du Groupe et l'analyse des risques opérationnels. Bourse Direct et SwissLife Banque Privée dispose également de leur propre Comité d'audit.

3. PROCEDURES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIERE ET COMPTABLE

3.1 Organisation du Groupe VIEL & Cie

Les activités de VIEL & Cie comprennent principalement des activités d'intermédiation, déployées par ses filiales indirectes Compagnie Financière Tradition et Bourse Direct. Compagnie Financière Tradition contrôle majoritairement deux sous-holdings, qui détiennent à leur tour des participations importantes dans des sociétés actives dans l'intermédiation de produits financiers et non financiers auprès d'une large clientèle principalement constituée d'établissements financiers et de grandes sociétés.

Parallèlement, chaque filiale significative dispose d'un Conseil d'administration, d'une Direction générale et d'un responsable financier. Ce dernier rapporte tout à la fois à la Direction générale locale et à la Direction financière du Groupe, ce qui permet d'assurer la fluidité et la transparence de la remontée de l'information.

Dans le domaine de la bourse en ligne, Bourse Direct est dirigée par un Président Directeur Général.

La Direction du pôle d'activité de banque privée est sous la responsabilité des équipes de l'actionnaire majoritaire, SwissLife.

3.2 Organisation de la Direction financière

La Direction financière du Groupe VIEL & Cie est organisée en relation avec la Direction financière des participations de VIEL & Cie. Par ailleurs, l'équipe financière de Compagnie Financière Tradition notamment, supervise en parallèle l'ensemble des responsables financiers locaux des filiales opérationnelles du Groupe Tradition. Au sein des pôles opérationnels de VIEL & Cie, le département Finance comprend :

- Le Contrôle de gestion, qui élabore l'ensemble des reportings de gestion du Groupe remis au Président Directeur Général, à la Direction financière et à l'ensemble des responsables opérationnels. Ce département est en relation permanente avec les responsables financiers locaux afin de contrôler l'évolution de leurs principaux ratios d'exploitation et le respect des objectifs budgétaires assignés par la Direction générale. Il est composé de trois personnes avec un responsable basé à Lausanne (Suisse).

- La Consolidation qui effectue les travaux de consolidation de VIEL & Cie sur une base mensuelle et prépare les comptes consolidés de VIEL & Cie sur une base semestrielle. Ce département travaille en étroite collaboration avec la Direction financière des pôles opérationnels eux-même en relation étroite avec les Directions financières des sociétés du Groupe. La Direction financière du pôle Compagnie Financière Tradition organise régulièrement des séminaires de formation de ces directions financières aux principes comptables en vigueur mis en place par le Groupe ainsi qu'à l'élaboration des liasses de consolidation utilisées pour la préparation des comptes consolidés.

- La Trésorerie et Relations Bancaires, qui gère l'ensemble des relations bancaires de VIEL & Cie et de ses principales filiales ainsi que la position de trésorerie consolidée du Groupe. La gestion de la trésorerie reste très décentralisée au sein des filiales du Groupe.

- La Communication financière, chargée des relations de VIEL & Cie et de ses filiales cotées avec la communauté financière internationale, actionnaires, analystes, et journalistes. Ce département assure, sous le contrôle du Directeur de la Communication du Groupe, la préparation de l'ensemble des outils de communication, qui comprennent notamment un rapport annuel, un rapport semestriel, un site Internet dédié à la communication financière, www.viel.com, et la préparation de communiqués et présentations de résultats.

Par ailleurs, la Direction financière est responsable de la relation avec les commissaires aux comptes.

La Direction financière de VIEL & Cie s'assure de la correcte remontée des informations comptables et financières des filiales au travers de procédure exposées ci-dessous :

- élaboration, avec les directions financières de chaque participation (pôle Compagnie Financière Tradition, pôle Bourse Direct et pôle Swisslife Banque Privée), d'un calendrier de communication des états financiers avec les compléments d'informations nécessaires à l'élaboration des comptes de la société mère
- réunion de préparation de clôture entre la Direction financière du Groupe et la Direction financière des pôles consolidés pour analyser les faits marquants de la période ainsi que les opérations significatives ou exceptionnelles ; revue détaillée des informations comptables remontant des filiales et contrôle de cohérence avec les informations financières collectées.

3.3 Systèmes d'information

VIEL & Cie au travers de ses deux principaux pôles d'activité Compagnie Financière Tradition et Bourse Direct, dispose d'un système d'information unifié dans la quasi-totalité de ses filiales, développé par une équipe interne sur un environnement IBM, qui permet une intégration totale de la chaîne de traitement des opérations d'intermédiation, de la saisie des tickets au back-office à l'alimentation des encours des comptes débiteurs jusqu'à la comptabilité. En effet, cet outil permet une alimentation automatique des tableaux de suivi des encours clients en fonction du chiffre d'affaires saisi au back-office, et parallèlement une intégration directe du chiffre d'affaires généré par la Société dans la comptabilité de celle-ci. Ainsi, la chaîne liée au traitement du chiffre d'affaires de la Société est intégralement interfacée permettant le respect de la piste d'audit jusqu'à la production des états comptables. Par ailleurs, des interfaces sont progressivement mises en place avec des outils front-office, au gré du déploiement d'outils transactionnels intégrés ou d'outils de pré-saisie au front-office.

Cet outil alimente la comptabilité générale locale mais aussi la comptabilité analytique locale et centrale et permet ainsi un suivi détaillé au niveau le plus fin, soit les ratios de charges directes de chacun des desks d'un bureau spécifique, avec une comparaison par rapport aux périodes précédentes et au budget. Il est désormais en place dans la majorité des bureaux du Groupe.

De la même façon, les systèmes d'information de Bourse Direct sont interfacés avec la comptabilité, permettant un traitement automatisé de l'ensemble des données de gestion.

La consolidation est produite à partir d'un logiciel acquis auprès d'une société externe, référence sur le marché, mais paramétré afin de répondre aux besoins spécifiques d'analyse d'une activité telle que celle déployée par VIEL & Cie, notamment en ce qui concerne l'analyse de la rentabilité opérationnelle et des ratios de charges directes par pôle d'activité, puis par zone géographique. VIEL & Cie a complété son dispositif de consolidation par la mise en œuvre d'une interface entre son outil comptable IBM et son logiciel de consolidation, qui permet désormais une intégration automatique des balances comptables pour la quasi-totalité des filiales du Groupe. Cette procédure permet une accélération importante des délais de production de l'information financière consolidée, tout en renforçant la piste d'audit et en confortant la fiabilité des données consolidées. La consolidation du Groupe est établie sur une base mensuelle.

3.4 Reportings financiers

Le Contrôle de gestion des différentes filiales élabore des rapports financiers, qui lui permettent de suivre, au fil de l'eau, l'évolution des opérations des sociétés du Groupe :

- Reporting quotidien de chiffre d'affaires est élaboré à J+1 et transmis à l'ensemble des responsables opérationnels du Groupe au sein des pôles de Compagnie Financière Tradition et de Bourse Direct pour leurs activités respectives. Ce document présente le chiffre d'affaires de la veille, du mois en cours, de l'année en cours et une comparaison par rapport aux périodes précédentes, ainsi qu'une tendance de résultat pour le mois en cours et l'année en cours, fondée sur un point mort quotidien estimé par Société. L'information ainsi communiquée quotidiennement offre à la Direction générale et aux directions opérationnelles un potentiel de réactivité important face à l'évolution du chiffre d'affaires ou du résultat prévisionnel d'un produit ou d'un bureau.
- Reporting mensuel : Au sein du pôle Compagnie Financière Tradition, un « *Monthly operating report* » (MOR) est établi à J+ 20 chaque mois et adressé à la Direction générale et aux

principaux responsables opérationnels. Il présente les résultats détaillés par desks de chacun des bureaux et est accompagné d'une analyse des variations par rapport aux périodes précédentes et par rapport au budget, élaborée sur la base des informations communiquées par les directions financières locales. Ce MOR constitue un outil de contrôle important pour la Direction financière et un outil de pilotage pour les responsables opérationnels. Ce reporting mensuel est rapproché, sur base mensuelle, avec les données consolidées, afin d'en améliorer encore la fiabilité. Bourse Direct établit un reporting d'activité mensuel détaillé comparé au budget produit en J+15. Un suivi mensuel de la part de marché est effectué dans le cadre des activités de Bourse en ligne.

- Budget : Le processus budgétaire suit un calendrier strict établi par le département de contrôle de gestion et s'étend sur une durée d'environ trois mois. Chaque société établit un budget en respectant un cadre d'analyse défini par la Direction générale. L'information est ensuite centralisée et analysée par le contrôle de gestion et revue avec les responsables locaux, afin d'y apporter d'éventuels ajustements. Le budget du Groupe ainsi finalisé est discuté lors d'une réunion du Comité Exécutif du Groupe, en fin d'année et, une fois validé, utilisé tout au long de l'année comme outil de suivi et de pilotage de l'activité de chacune des sociétés du Groupe.

3.5 Comptes consolidés du Groupe

Les comptes consolidés du Groupe sont établis sur une base mensuelle dans un contexte de développement d'interfaces entre l'outil comptable et le logiciel de consolidation. L'élaboration des comptes consolidés mensuels permet une analyse approfondie des données financières fournies par les sociétés du Groupe. Des rapprochements systématiques sont effectués avec le reporting opérationnel afin de s'assurer de la fiabilité des informations transmises par les filiales au département du contrôle de gestion.

Afin de compléter ce dispositif, VIEL & Cie a mis en place au travers de ses filiales, une procédure plus systématique de formalisation des arrêtés de comptes mensuels au niveau local, comprenant une liste des contrôles minimums devant être mis en œuvre au cours du mois et en fin de mois et une description détaillée du formalisme attaché à ces contrôles. La mise en œuvre effective de ces nouvelles procédures au plan local est contrôlée lors de revues réalisées sur site par les équipes des départements financiers et de contrôle des risques.

4. CONDITIONS D'ORGANISATION ET DE PREPARATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 Gouvernement d'entreprise

Dans le cadre de son gouvernement d'entreprise, VIEL & Cie ne se réfère pas à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par des organisations représentatives car aucun ne correspond aux caractéristiques de VIEL & Cie, qui est une Société holding contrôlée par un actionnaire majoritaire lequel consolide VIEL & Cie dans ses propres comptes. Aussi VIEL & Cie se réfère au Code de fonctionnement de son Conseil d'administration tel que défini dans son Règlement Intérieur.

Les informations concernant la structure du capital de la Société et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont présentés dans le rapport de gestion.

4.2 Rôle du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie a pour principales missions de :

- définir la stratégie de l'entreprise,

- désigner les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie,
- choisir le mode d'organisation de la Société,
- examiner les états financiers et approuver les comptes de la Société,
- contrôler la gestion et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché, à travers les comptes et à l'occasion d'opérations importantes,
- examiner les rapports du contrôle interne et en définir les objectifs.

4.3 Composition du Conseil d'administration

Nom	Fonction	Date de nomination	Date d'expiration
Patrick COMBES	Président Directeur Général	* <u>Administrateur</u> : 1 ^{ère} nomination : 9 octobre 1979 Dernier renouvellement : 21 mai 2003 <u>Directeur Général</u> : 9 octobre 1979 Président du Conseil : 21 mars 2012	AGO 2016 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015
Christian BAILLET	Administrateur	1 ^{ère} nomination : 25 janvier 1994 Dernier renouvellement : 20 juin 2005	AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016
Jean Marie DESCARPENTRIES	Administrateur	1 ^{ère} nomination : 30 décembre 1994 Dernier renouvellement : 20 juin 2005	AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016
Dominique LANGLOIS	Administrateur	1 ^{ère} nomination : 25 janvier 1994 Dernier renouvellement : 20 juin 2005	AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016
Catherine NINI	Administrateur	1 ^{er} nomination : 17 juin 2011	AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016

Monsieur Georges Pauget a démissionné de ses mandats de Président du Conseil et d'administrateur en mars 2012.

Les administrateurs sont indépendants à l'exception de Catherine Nini.

Par souci de clarification, les critères qu'examine le Conseil afin de qualifier un administrateur d'indépendant et de prévenir les risques de conflits d'intérêts entre l'administrateur et la direction, la Société ou son Groupe, sont les suivants :

- ne pas être salarié ou dirigeant de la Société, de la société mère, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être dirigeant d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) est dirigeant,
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, significatif de la société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un dirigeant,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,

Dans tous les cas, l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel sera appréciée par le conseil au regard de la situation globale de la personne concernée. Monsieur Descarpentries est administrateur de Compagnie Financière Tradition, filiale suisse cotée de VIEL & Cie, Monsieur Christian Baillet est administrateur de Bourse Direct.

Aucun administrateur n'a été élu par les salariés.

Chaque administrateur doit détenir au minimum une action.

4.4 Fonctionnement

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois au cours du dernier exercice clos avec un taux de présence de 100 %. Ces réunions ont principalement lieu au siège social de la Société. Outre les commissaires aux comptes invités à chaque réunion portant sur l'examen de comptes, le conseil d'administration invite à ses réunions les membres de la direction concernés par l'ordre du jour afin d'obtenir toute précision nécessaire à une prise de décision éclairée.

Les administrateurs sont soumis aux dispositions du règlement du Conseil.

Aucune mesure n'a été prise pour évaluer les performances du conseil d'administration. Aucune mesure d'évaluation n'est envisagée à ce jour, le conseil étant équilibré et constitué de membres expérimentés soucieux de l'intérêt social de l'entreprise et de ceux de l'ensemble de ses actionnaires.

Les jetons de présence versés aux administrateurs au cours de l'exercice écoulé se sont élevés à un montant global de € 50 000, soit € 10 000 pour chaque administrateur ayant siégé sur l'intégralité de l'exercice 2010.

4.5 Information des administrateurs

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles. Ils reçoivent dans ce cadre l'ensemble des éléments relatifs à l'ordre du jour de la réunion du Conseil par porteur dans un délai leur permettant d'en prendre connaissance utile et obtenir tout complément, avant la réunion.

Les administrateurs communiquent fréquemment avec les membres de la direction générale en dehors des réunions du Conseil et obtiennent ainsi une information précise sur l'activité de la Société. Ils sont consultés et participent à chaque décision stratégique de la Société.

4.6 Modalités de convocation

La date des réunions du Conseil est fixée en fonction de la disponibilité des administrateurs et ensuite confirmée par courrier électronique.

4.7 Modalités de rémunération

Le Conseil d'administration a décidé de la rémunération de ses membres. Aucun de ces membres n'occupe de fonction opérationnelle au sein du Groupe et ne perçoit donc de rémunération au titre d'un contrat de travail.

Les administrateurs, dont le Président, perçoivent des jetons de présence dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration.

Le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF

Lors de sa réunion du 18 décembre 2008, le Conseil d'administration de VIEL & Cie a examiné l'ensemble des recommandations émises par l'AFEP et le MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, rendues publiques le 6 octobre 2008.

Le Conseil d'administration a considéré que ces recommandations s'inscrivaient dans la démarche du gouvernement d'entreprise de VIEL & Cie pour 2011. Le Conseil d'administration tient compte des recommandations AFEP MEDEF pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce pour l'exercice 2011.

4.8 Existence et fonctionnement des comités

VIEL & Cie amis en place des Comités permettant de renforcer par leur rôle, le dispositif de contrôle interne.

Le Conseil d'administration a constitué deux comités composés d'administrateurs indépendants afin de l'assister dans sa tâche.

Le *Comité d'audit*, présidé par Christian Baillet, composé de deux membres indépendants et non exécutifs, qui bénéficient de l'expérience et du savoir-faire nécessaires en matière de normes comptables, de finance et d'audit pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent, assiste le conseil dans son rôle de surveillance du processus reporting financier, du système de contrôle interne sur le reporting financier, du processus d'audit et des processus de l'entreprise destinés à piloter la conformité avec les lois, les réglementations et le code de bonne conduite.

Ce Comité examine les comptes annuels et semestriels sociaux et consolidés de la Société avant que ceux-ci ne soient présentés au Conseil d'Administration. Le Comité est associé au choix des Commissaires aux comptes de la Société Il contrôle leur indépendance, examine et valide en leur présence, leur programme d'intervention, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations et le suivi de ces recommandations. Le Comité est informé des règles comptables applicables au sein de la Société et il est saisi des éventuelles difficultés rencontrées dans la bonne application de ces règles. Il examine tout projet de changement de référentiel comptable ou de modification de méthodes comptables. Le Comité est saisi par la Direction Générale ou par les Commissaires aux comptes de tout événement susceptible d'exposer la Société à un risque significatif. Le Comité peut demander la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission. En outre, le Comité examine la situation de trésorerie de la Société lors de chaque réunion.

Il procède également à la revue des sujets de risque et de contrôle.

En effet, le Conseil d'administration a délégué au Comité d'audit les pouvoirs et l'autorité nécessaire pour conduire ou approuver des enquêtes dans tous les domaines inclus dans son champ de responsabilité et notamment :

- demander l'aide d'un consultant, de comptables ou d'autres compétences externes pour le conseiller ou l'assister dans le cadre d'une requête,
- rechercher toute information dont il a besoin auprès des salariés qui sont tenus de coopérer ou auprès de tiers,
- se réunir avec les dirigeants de l'entreprise, les auditeurs ou un conseil externe.

Le *Comité des rémunérations*, présidé par Christian Baillet, a pour tâche d'approuver et de suggérer les programmes et stratégies de rémunération mises en place, et plus spécifiquement les modalités de rémunération des membres de la direction générale. Son champ de compétence comprend également les programmes de « stock options » et autres programmes de primes ou de gratifications.

4.9 Limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général

L'Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 29 mai 2002 a mis les statuts de la Société en conformité avec les dispositions de la loi n°2001-420 du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques.

Le Directeur Général assume sous sa responsabilité la direction générale de la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve, toutefois, de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées générales et au conseil d'administration. Il ne peut toutefois consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du conseil d'administration.

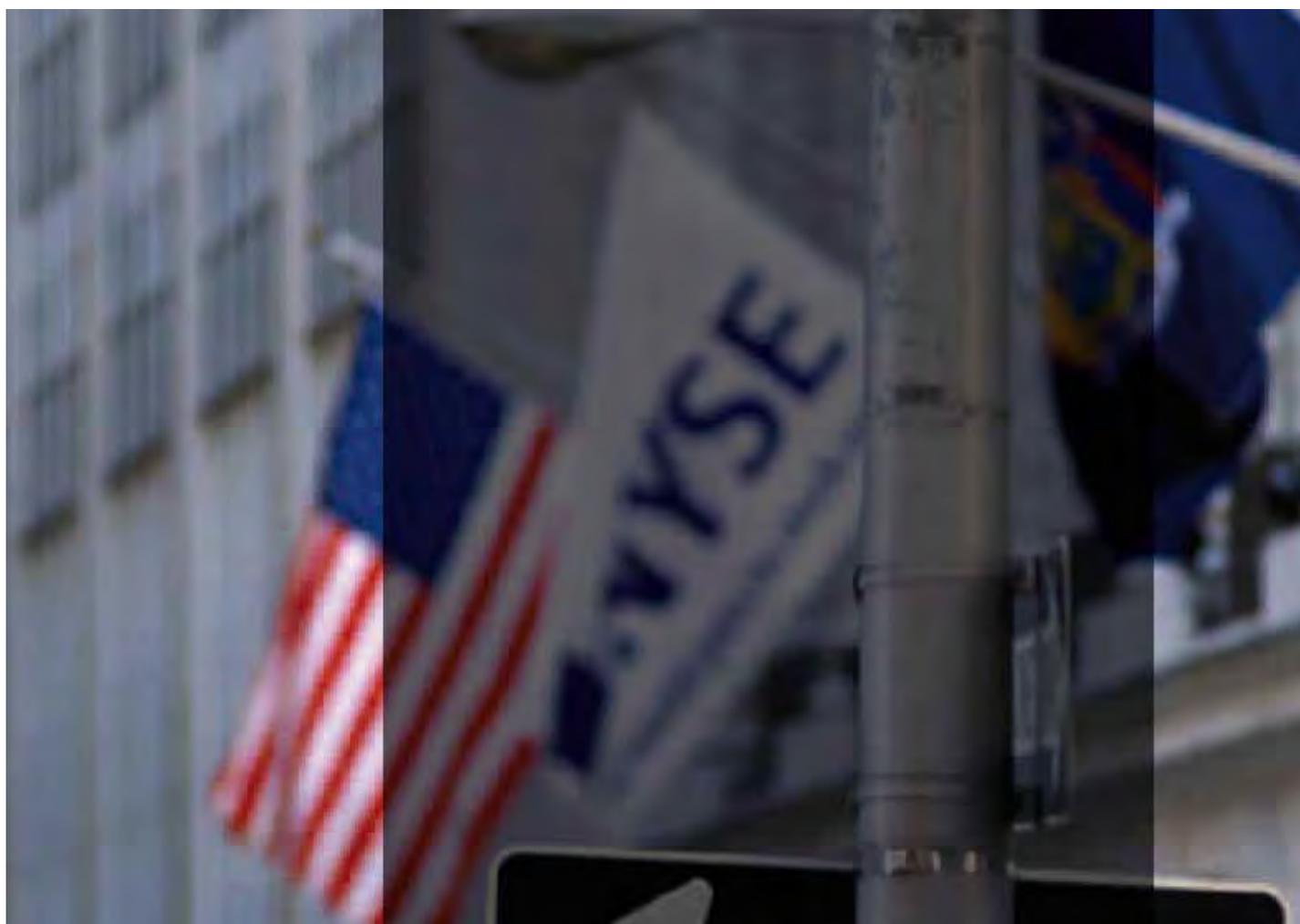
4.10 Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les conditions de participations des actionnaires aux assemblées générales sont régies par la loi et les statuts de la Société (articles 29 à 40), lesquels sont disponibles sur le site de la Société. Les dispositions statutaires sont le reflet des textes législatifs et réglementaires.

Le Président du Conseil d'administration



Rapport des Commissaires aux comptes



VIEL & Cie
Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la Société VIEL & Cie.

FIDORG AUDIT
43, boulevard Haussmann
75009 Paris
S.A.S. au capital de €124.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Caen

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

VIEL & Cie

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la Société VIEL & Cie

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société VIEL & Cie et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 3 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Eric Batteur

Marc Charles



Honoraires des Commissaires aux comptes



Exercices couverts : du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2011

	Ernst & Young Audit				Fidorg Audit			
	Montant (€ HT)		%		Montant (€ HT)		%	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 729 846	2 712 707	100%	100%	96 750	89 200	100%	100%
<input type="radio"/> Emetteur	167 500	174 000	6%	6%	30 000	22 200	31%	25%
<input type="radio"/> Filiales intégrées globalement	2 562 346	2 538 707	94%	94%	66 750	67 000	69%	75%
<input type="checkbox"/> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	-	-	-	-	-	-
<input type="radio"/> Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
<input type="radio"/> Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	2 729 846	2 712 707	99%	96%	96 750	89 200	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-							
<input type="checkbox"/> Juridique, fiscal, social	35 659	29 258	100%	24%	-	-	-	-
<input type="checkbox"/> Autres	-	94 398	-	76%	-	-	-	-
Sous-total	35 659	123 656	1%	4%	-	-	-	-
TOTAL	2 765 505	2 836 364	97%	97%	96 750	89 200	3%	3%